



GROUPE INGENICO

Comptes consolidés

31 décembre 2014

I. COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES

Au titre des exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en milliers d'euros)	Notes	2014	2013
CHIFFRE D'AFFAIRES	7	1 607 339	1 370 934
Coût des ventes	8	(877 396)	(771 198)
MARGE BRUTE		729 943	599 736
Charges commerciales et marketing		(157 408)	(142 584)
Frais de recherche et développement		(114 640)	(102 342)
Frais administratifs		(166 408)	(146 450)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		291 487	208 360
Autres produits opérationnels	9	567	1 024
Autres charges opérationnelles	9	(18 784)	(22 472)
RESULTAT OPERATIONNEL		273 270	186 912
Produits financiers	10	48 430	36 038
Charges financières	10	(67 967)	(53 769)
RESULTAT FINANCIER		(19 537)	(17 731)
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	14	(1 379)	(176)
RESULTAT AVANT IMPOTS		252 354	169 005
Impôt sur les bénéfices	11	(80 671)	(56 069)
RESULTAT NET		171 683	112 936
Attribuable aux :			
- actionnaires d'Ingenico SA		171 652	114 074
- participations ne donnant pas le contrôle		31	(1 138)
RESULTAT PAR ACTION (en euros)	23		
Résultat :			
- de base		3,16	2,17
- dilué		2,94	2,07

II. ETATS DU RESULTAT GLOBAL

Au titre des exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en milliers d'euros)	Notes	2014	2013
RESULTAT NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES D'INGENICO SA		171 652	114 074
Ecarts de conversion		35 165	(27 797)
Variation de valeur des instruments dérivés de couverture ⁽¹⁾		2 910	2 776
Réévaluations du passif net au titre des prestations définies	26	(6 518)	(315)
Quote-part des gains et pertes des entreprises mises en équivalence		-	-
Impôts sur gains et pertes comptabilisés en autres éléments du résultat global ⁽²⁾		643	(757)
TOTAL DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES D'INGENICO SA ⁽³⁾		32 200	(26 093)
Résultat net et autres éléments du résultat global attribuables aux actionnaires d'Ingenico SA		203 852	87 981
Résultat net et autres éléments du résultat global attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		31	(1 138)
Ecarts de conversion attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		208	(21)
RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE		204 091	86 822

2014 :

⁽¹⁾ Comptabilisation en « autres éléments du résultat global » des variations de valeur des swaps de taux sur emprunts bancaires et des contrats de couverture de change sur flux de trésorerie pour leur part efficace.

⁽²⁾ Détails des impôts comptabilisés en autres éléments du résultat global :

- Impôts liés aux écarts de conversion : (11) milliers d'euros
- Impôts liés aux variations de valeur des instruments de couverture : (1 002) milliers d'euros
- Impôts liés aux variations des écarts actuariels sur les régimes à prestations définies : 1 658 milliers d'euros

⁽³⁾ A l'exception des gains et pertes actuariels, les autres éléments comptabilisés en autres éléments du résultat global seront ultérieurement recyclés dans le compte de résultat consolidé.

2013 :

⁽¹⁾ Comptabilisation en « autres éléments du résultat global » des variations de valeur des swaps de taux sur emprunts bancaires et des contrats de couverture de change sur flux de trésorerie pour leur part efficace.

⁽²⁾ Détails des impôts comptabilisés en autres éléments du résultat global :

- Impôts liés aux écarts de conversion : 116 milliers d'euros
- Impôts liés aux variations de valeur des instruments de couverture : (956) milliers d'euros
- Impôts liés aux variations des écarts actuariels sur les régimes à prestations définies : 83 milliers d'euros

⁽³⁾ A l'exception des gains et pertes actuariels, les autres éléments comptabilisés en autres éléments du résultat global seront ultérieurement recyclés dans le compte de résultat consolidé.

III. ETATS DE LA SITUATION FINANCIERE

Au titre des exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en milliers d'euros)	Notes	2014	2013
ACTIFS NON COURANTS			
Goodwill	12	1 342 759	849 321
Autres immobilisations incorporelles	12	544 553	179 538
Immobilisations corporelles	13	51 711	39 201
Participations dans les sociétés mises en équivalence	14	13 927	14 366
Actifs financiers	15	6 938	8 902
Actifs d'impôt différé	11	40 812	34 123
Autres actifs non courants	16	27 616	24 650
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		2 028 316	1 150 101
ACTIFS COURANTS			
Stocks	17	118 131	101 983
Clients et créances d'exploitation	18	426 473	348 510
Créances liées à l'activité d'intermédiation	32	1 943	-
Autres actifs courants	20	35 155	30 240
Actifs d'impôts exigibles	20	9 319	6 771
Instruments financiers dérivés	25	10 933	1 236
Fonds liés à l'activité d'intermédiation	32	308 225	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24	426 393	352 107
Actifs destinés à la vente	21	-	-
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		1 336 572	840 847
TOTAL DES ACTIFS		3 364 888	1 990 948
PASSIF			
(en milliers d'euros)		2014	2013
Capital		57 437	53 086
Primes d'émission et d'apport		575 227	425 783
Autres réserves		416 971	297 556
Ecarts de conversion		24 204	(10 947)
CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES D'INGENICO SA	22	1 073 839	765 478
PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTROLE		2 100	1 216
TOTAL CAPITAUX PROPRES		1 075 939	766 694
PASSIFS NON COURANTS			
Dettes financières à long terme	24	1 036 124	560 426
Provisions pour retraites et engagements assimilés	26	18 104	11 423
Autres provisions	27	24 986	15 552
Passifs d'impôt différé	11	118 938	48 507
Autres dettes non courantes	28	36 084	24 568
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		1 234 236	660 476
PASSIFS COURANTS			
Dettes financières à court terme	24	154 460	88 062
Autres provisions	27	18 251	15 018
Dettes fournisseurs et autres dettes courantes	29	413 498	327 859
Dettes liées à l'activité d'intermédiation	32	310 168	-
Dettes diverses	31	126 214	110 509
Dettes d'impôt exigible	30	28 521	17 887
Instruments financiers dérivés	25	3 601	4 443
Passifs destinés à être cédés	21	-	-
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		1 054 713	563 778
TOTAL DES PASSIFS		2 288 949	1 224 254
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		3 364 888	1 990 948

IV. TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

Au titre des exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en milliers d'euros)	2014	2013
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		
Résultat de la période	171 683	112 936
Ajustements pour :		
- Résultat des mises en équivalence	1 379	176
- Elimination de la charge (produit) d'impôt	80 671	56 069
- Elimination des amortissements et provisions	78 813	71 306
- Elimination des profits/pertes de réévaluation (juste valeur)	4 425	2 834
- Elimination des résultats de cession d'actifs	525	1 688
- Elimination des charges (produits) d'intérêts nettes	15 419	17 456
Coût des paiements fondés sur des actions (*)	10 463	6 730
Intérêts versés	(16 044)	(16 328)
Impôts payés	(92 527)	(81 905)
RESULTAT OPERATIONNEL AVANT VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	254 807	170 962
Variation du besoin en fonds de roulement		
stocks	(9 915)	(5 385)
créances et autres débiteurs	(27 583)	(37 207)
dettes fournisseurs et autres créditeurs	77 419	80 758
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	39 921	38 166
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES	294 728	209 128
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(51 714)	(40 170)
Produit de cessions d'immobilisation corporelles et incorporelles	626	678
Acquisition de filiales sous déduction de la trésorerie acquise	(799 991)	(368 487)
Cession de filiales sous déduction de la trésorerie cédée	5 644	9 191
Prêts et avances consentis	(1 120)	(2 117)
Remboursements reçus sur prêts	3 469	1 694
Intérêts encaissés	10 154	7 230
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(832 932)	(391 981)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital	101	362
Rachat d'actions propres	517	(709)
Emissions d'emprunts	1 041 350	274 850
Remboursements d'emprunts	(386 486)	(108 364)
Changements de parts d'intérêts dans des entités contrôlées	(14 797)	(3 151)
Variation des autres dettes financières	(5 416)	1 775
Variation de valeur des instruments de couverture	-	179
Dividendes versés aux actionnaires	(19 796)	(12 472)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	615 473	152 470
Incidence de la variation de cours des devises	5 401	(11 331)
VARIATION DE TRESORERIE	82 670	(41 714)
Trésorerie et équivalents de trésorerie d'ouverture	329 116	370 830
Trésorerie et équivalents de trésorerie de clôture ⁽¹⁾	411 786	329 116
	2014	2013
(1) TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE		
Valeur mobilières de placement et dépôts à terme (uniquement pour la partie qui a un caractère de disponibilités)	67 075	87 024
Disponibilités	359 318	265 083
Comptes créditeurs de banque	(14 607)	(22 991)
TOTAL TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	411 786	329 116

Les fonds collectés dans le cadre de l'activité d'intermédiation sont exclus du tableau des flux de trésorerie (voir Note 2 Règles et méthodes comptables).

*Le coût des paiements fondés sur des actions d'un montant de 10,5 millions d'euros comprennent 4,4 millions d'euros payés en instruments de capitaux propres et 6,1 millions d'euros payés en trésorerie.

V. ETATS DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

Au titre des exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en milliers d'euros)	Capital social	Primes d'émission et d'apport	Ecart de conversion	Part efficace des instruments de couverture	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Total capitaux propres consolidés - Part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres consolidés
Solde au 1 janvier 2013	52 488	402 431	16 956	-3 829	-5 900	227 206	689 354	-706	688 648
Résultat net 2013						114 074	114 074	-1 138	112 936
Autres éléments du résultat global			-27 797	1 820		-116	-26 093	-21	-26 114
Résultat global			-27 797	1 820		113 958	87 981	-1 159	86 822
Dividendes versés aux actionnaires ⁽¹⁾						-12 771	-12 771		-12 771
Dividendes versés aux actionnaires : paiement du dividende en actions ⁽²⁾	582	23 186				-23 768			
Actions propres ⁽³⁾					-1 267	366	-901		-901
Paiements fondés sur des actions et levées de souscription d'actions ⁽⁴⁾	16	166				6 699	6 879	168	7 047
Réévaluation des puts ⁽⁵⁾						-2 301	-2 301	-176	-2 477
Dilutions ⁽⁶⁾			-119			-1 547	-1 666	1 666	
Relutions ⁽⁷⁾			13			-1 436	-1 423	1 423	
Autres						326	326		326
Solde au 31 décembre 2013	53 086	425 783	-10 947	-2 009	-7 167	306 732	765 478	1 216	766 694
Résultat net 2014						171 652	171 652	31	171 683
Autres éléments du résultat global			35 165	1 908		-4 873	32 200	208	32 408
Résultat global			35 165	1 908		166 779	203 852	239	204 091
Dividendes versés aux actionnaires ⁽¹⁾						-19 538	-19 538	-183	-19 721
Dividendes versés aux actionnaires : paiement du dividende en actions ⁽²⁾	398	22 289				-22 687	0		0
Actions propres ⁽³⁾						339	339		339
Paiements fondés sur des actions et levées de souscription d'actions ⁽⁴⁾	398	-398				4 432	4 432	111	4 543
Réévaluation des puts ⁽⁵⁾						-6 586	-6 586	714	-5 872
Dilutions						-6	-6	3	-3
Conversions OCEANE ⁽⁶⁾	3 555	127 553				-5 491	125 617		125 617
Autres			-14			265	251		251
Solde au 31 décembre 2014	57 437	575 227	24 204	-101	-7 167	424 238	1 073 839	2 100	1 075 939

2014 :

⁽¹⁾ Paiement du dividende en numéraire le 11 juin 2014, soit 0,80 euro par action.

⁽²⁾ Paiement du dividende en actions par incorporation de réserves et création de 398 304 actions.

⁽³⁾ Au 31 décembre 2014, la société détient toujours 280 794 actions propres acquises dans le cadre des autorisations données lors des Assemblées générales.

⁽⁴⁾ Paiements fondés sur des actions :

- L'augmentation des réserves consolidées correspond à la juste valeur des actions gratuites attribuées et comptabilisées à chaque exercice en charges administratives, dans le résultat opérationnel courant.

- L'augmentation du capital social et la diminution des primes d'émission et d'apport correspond à l'émission d'actions nouvelles pour servir les plans d'attributions d'actions gratuites arrivés à terme en 2014.

⁽⁵⁾ Réévaluation des puts Roam Data Inc. et Ingenico Holdings Asia Ltd. Il convient de noter que les options de vente portant sur les intérêts résiduels ne donnant pas le contrôle de la société Ingenico Holdings Asia Ltd sont de 1,16%.

⁽⁶⁾ Conversion de 3 501 821 obligations de l'OCEANE Ingenico 2011/2017 en 3 554 336 actions.

2013 :

⁽¹⁾ Paiement du dividende en numéraire le 3 juin 2013, soit 0,70 euro par action.

⁽²⁾ Paiement du dividende en actions par incorporation de réserves et création de 581 967 actions.

⁽³⁾ Au 1er janvier 2013, la société détenait 252 637 actions propres. Au 31 décembre 2013, la société détient 280 794 actions propres acquises dans le cadre des autorisations données lors des Assemblées générales.

⁽⁴⁾ Paiements fondés sur des actions :

- L'augmentation des réserves consolidées correspond à la juste valeur des actions gratuites attribuées et comptabilisées à chaque exercice en charges administratives, dans le résultat opérationnel courant.

- L'augmentation du capital social et des primes d'émission et d'apport correspond à la levée d'options de souscription d'actions.

⁽⁵⁾ Réévaluation des puts Roam Data Inc. et Ingenico Holdings Asia Ltd. Il convient de noter que les options de vente portant sur les intérêts résiduels ne donnant pas le contrôle des sociétés Roam Data Inc. et Ingenico Holdings Asia Ltd sont respectivement de 17,04% et de 1,16% (cf. Note 6 Faits marquants).

⁽⁶⁾ Dilution de la part du Groupe dans l'actif net de la société Ingenico Holdings Asia Ltd suite à l'émission de 1,16% d'actions au profit de l'actionnaire minoritaire.

⁽⁷⁾ Effet de l'augmentation de la part du Groupe (+12,46%) dans l'actif net de la société Roam Data Inc., suite à l'exercice du put sur intérêts minoritaires.

1.	LE GROUPE	7
2.	REGLES ET METHODES COMPTABLES	7
3.	DEFINITION DES CLASSES D'ACTIFS ET DE PASSIFS FINANCIERS PAR CATEGORIE COMPTABLE 21	
4.	GESTION DES RISQUES FINANCIERS	23
5.	PERIMETRE DE CONSOLIDATION	30
6.	FAITS MARQUANTS	31
7.	INFORMATION SECTORIELLE	33
8.	COÛTS PAR NATURE ET AUTRES CHARGES	36
9.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	37
10.	COÛT FINANCIER NET	38
11.	IMPÔTS	40
12.	GOODWILL ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	44
13.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	50
14.	SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	52
15.	ACTIFS FINANCIERS	53
16.	AUTRES ACTIFS NON COURANTS	53
17.	STOCKS	53
18.	CLIENTS ET CREANCES D'EXPLOITATION COURANTS	54
19.	RECONCILIATION DES ELEMENTS DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT ENTRE LE BILAN ET LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	55
20.	AUTRES ACTIFS COURANTS ET CREANCES D'IMPÔT	56
21.	ACTIFS ET PASSIFS DESTINES A ETRE CEDES	57
22.	CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	57
23.	RESULTAT PAR ACTION	61
24.	DETTES FINANCIERES NETTES	62
25.	INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES	69
26.	PROVISIONS POUR RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES	71
27.	AUTRES PROVISIONS	76
28.	AUTRES DETTES NON COURANTES	77
29.	FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES D'EXPLOITATION COURANTES	78
30.	DETTES D'IMPÔT COURANT	78
31.	DETTES DIVERSES	79
32.	FONDS, CREANCES ET DETTES LIES A L'ACTIVITE D'INTERMEDIATION	80
33.	ENGAGEMENTS HORS BILAN	81
34.	TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	83
35.	EVENEMENTS POST CLOTURE	83
36.	INFORMATIONS FINANCIERES PRO FORMA	84

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1. LE GROUPE

Les états financiers consolidés ci-joints présentent les opérations de la société Ingenico SA (ci-après dénommée « la Société ») et de ses filiales ainsi que la quote-part du Groupe dans les entreprises sur lesquelles il exerce une influence notable ou un contrôle conjoint (l'ensemble étant désigné comme « le Groupe »). Ingenico SA est le leader des solutions de paiement, et permet aux banques et aux commerçants de gérer leurs activités de paiement à travers l'ensemble des canaux commerciaux (en magasin, en ligne et mobiles). Ingenico SA est une société française dont les titres ont été admis sur le second marché de la bourse de Paris en 1985 et dont le siège social est situé à Paris.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 18 février 2015. Ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire annuelle du 6 mai 2015.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement n°1606/2002 du 19 juillet 2002 modifié par le règlement européen n° 297/2008 du 11 mars 2008, les états financiers consolidés au titre de l'exercice 2014 sont établis conformément aux normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*) telles que publiées par l'IASB (*International Accounting Standards Board*), et telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2014. Ces normes sont disponibles sur le site Internet de l'Union européenne à l'adresse :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Les nouveaux textes obligatoirement applicables à compter du 1^{er} janvier 2014 et concernant le Groupe sont les suivants :

- IFRS 10 « Etats financiers consolidés » ;
- IFRS 11 « Partenariats » ;
- IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » ;
- Les amendements de transition à IFRS 10, 11 et 12 ;
- Les amendements consécutifs à IFRS 10, 11, 12 sur IAS 27 « Etats financiers individuels » et IAS 28 « Participations dans les entreprises associées et les co-entreprises » ;
- Les amendements à IFRS 10, 12 et IAS 27 « Entités d'investissement » ;
- Les amendements à IAS 32 « Présentation – Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers » ;
- Les amendements à IAS 36 « Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers » ;
- Les amendements à IAS 39 « Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture »

Au cours de l'exercice, le Groupe a appliqué pour la première fois IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12 et IAS 28 (révisée en 2011) ainsi que les modifications d'IFRS 10, d'IFRS 11 et d'IFRS 12 concernant les dispositions transitoires. IAS 27 (révisée en 2011) ne s'applique pas au Groupe étant donné qu'elle ne traite que des états financiers individuels. L'application de ces normes n'a pas entraîné de modifications du mode de comptabilisation des filiales et entreprises associées.

Les normes, amendements de normes et interprétations adoptés par l'IASB ou l'IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*) ainsi que par l'Union Européenne au 31 décembre 2014, dont l'application n'est pas obligatoire, n'ont pas donné lieu à une application anticipée. Elles concernent :

- IFRIC 21 « Taxes » ;
- Améliorations annuelles 2010-2012 ;
- Améliorations annuelles 2011-2013 ;
- Les amendements à IAS 19 « Cotisations des membres du personnel ».

L'application d'IFRIC 21 devrait avoir un impact peu significatif sur les comptes consolidés.

L'application des autres amendements de normes ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les comptes consolidés.

Bases de préparation

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, monnaie de présentation du Groupe. Les données financières sont arrondies au millier d'euros le plus proche, sauf indication contraire.

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, trésorerie et équivalents de trésorerie, découverts bancaires, réévaluations des actifs et passifs des entités dont le Groupe prend le contrôle.

Les actifs non courants et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur l'application des méthodes comptables, sur les montants de certains actifs et passifs, ainsi que sur certains éléments du résultat de la période. Ces estimations tiennent compte de données économiques susceptibles de varier dans le temps et comportent un minimum d'aléas. Elles concernent notamment les tests de perte de valeur sur les actifs et les provisions, dont l'évaluation repose sur des hypothèses actuarielles (par exemple, les avantages à long-terme au personnel); les méthodes et hypothèses de valorisation retenues dans le cadre de l'identification des actifs incorporels lors des regroupements d'entreprises ; la détermination de la durée d'utilité des immobilisations incorporelles ; les estimations des provisions, notamment les litiges ; les actifs et passifs résultant des contrats de location-financement ; les hypothèses retenues pour la reconnaissance des impôts différés actifs et, en matière de reconnaissance du chiffre d'affaires, l'allocation en fonction de la valeur relative de chaque élément séparable d'un contrat à éléments multiples ; la reconnaissance du chiffre d'affaires en brut/net pour les activités de services. Ainsi, les résultats réels peuvent-ils différer de ces estimations en fonction des hypothèses retenues et des circonstances.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées de façon permanente sur l'ensemble des exercices présentés dans les états financiers consolidés.

Les méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme par l'ensemble des entités du Groupe.

Afin de simplifier la lecture des états financiers consolidés et conformément à IAS 1, le Groupe a décidé de ne présenter qu'une seule période comparative dans ses états financiers.

Principes de consolidation

Filiales

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le Groupe a le contrôle sur une autre entité lorsqu'il dispose du pouvoir sur cette entité, est exposé aux rendements variables de l'entité et, en raison de son pouvoir sur cette entité, a la capacité d'influer sur les rendements qu'il en tire.

Pour apprécier le contrôle, le Groupe tient compte des droits de vote substantiels, c'est-à-dire actuellement exerçables ou exerçables au moment où les décisions relatives aux activités pertinentes seront prises.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Entreprises associées

Une entreprise associée est une entité sur laquelle le Groupe exerce une influence notable sur les décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de l'entité, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le résultat et les autres éléments du résultat global des entreprises mises en équivalence, à partir de la date à laquelle l'influence notable est exercée jusqu'à la date à laquelle elle prend fin.

Si la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée est supérieure à sa participation dans celle-ci, la valeur comptable des titres mis en équivalence est ramenée à zéro et le Groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir, à moins que le Groupe ait une obligation légale ou implicite de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise associée.

Co-entreprises

Une co-entreprise est une entité dans laquelle le Groupe dispose d'un contrôle conjoint, avec un ou plusieurs partenaires en vertu d'un accord contractuel et lui confère des droits sur l'actif net de celle-ci. Le groupe comptabilise ses intérêts selon la méthode de la mise en équivalence. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le résultat et les autres éléments du résultat global des entreprises mises en équivalence, à partir de la date à laquelle l'influence notable est exercée jusqu'à la date à laquelle elle prend fin.

Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilanciaux, les produits et les charges résultant des transactions intra-groupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

Transactions libellées en devises étrangères

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en

utilisant le cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée. Les écarts de change latents résultant de la conversion sont comptabilisés en résultat.

Les écarts de change résultant de la conversion des opérations courantes libellées en devises étrangères sont présentés dans le résultat opérationnel courant. Ces opérations courantes sont relatives aux éléments du besoin en fonds de roulement d'exploitation, ainsi que les opérations de couverture associées.

À l'exception des écarts de change issus des opérations courantes décrites ci-dessus, tous les autres écarts de change sont comptabilisés dans le résultat financier.

Conversion des états financiers

Les comptes consolidés du Groupe sont présentés en euros, la monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe.

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger pour laquelle la monnaie fonctionnelle diffère de la monnaie de présentation, sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture, à l'exception de la situation nette qui est conservée à sa valeur historique. Le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger connaissent le même traitement comptable que les actifs et passifs de cette activité et sont donc convertis au taux de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger, sont convertis en euros en utilisant les taux moyens de la période, sauf en cas de fluctuation importante. Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et accumulés dans les réserves.

Les taux de conversion des principales devises utilisées dans le Groupe sur les exercices 2014 et 2013 sont les suivants :

Taux de clôture	2014	2013
Dollar américain	1,2141	1,3791
Dollar canadien	1,4063	1,4671
Dollar australien	1,4829	1,5423
Livre anglaise	0,7789	0,8337
Real brésilien	3,2207	3,2576
Yuan chinois	7,5358	8,3491
Taux moyens	2014	2013
Dollar américain	1,3288	1,3282
Dollar canadien	1,4669	1,3685
Dollar australien	1,4724	1,3770
Livre anglaise	0,8064	0,8493
Real brésilien	3,1228	2,8669
Yuan chinois	8,1883	8,1655

Regroupements d'entreprises

Goodwill

Détermination des goodwill

Depuis le 1^{er} janvier 2010, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode dite de l'acquisition telle que décrite dans IFRS 3 révisée:

- les actifs identifiables acquis et passifs repris sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition, date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe ;
- la participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise est évaluée soit à la juste valeur, soit en retenant la quote-part de l'actif net identifiable de l'entité acquise. Cette option est prise au cas par cas pour chaque opération de regroupement d'entreprises.

L'application au 1^{er} janvier 2010 de la norme IFRS 3 révisée conduit à distinguer les regroupements réalisés avant et après cette date.

Regroupements réalisés avant le 1^{er} janvier 2010 :

Les goodwill représentent la différence entre le coût du regroupement d'entreprises (prix d'acquisition des titres majoré des coûts annexes directement attribuables à l'acquisition et engagements d'achat de titres) et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise à la date de prise de contrôle (sauf si la prise de contrôle est faite par étape).

Dans le cas d'une prise de contrôle par achats successifs de titres d'une filiale, le Groupe a déterminé un goodwill pour chaque transaction sur la base de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis à chaque date d'échange.

Regroupements réalisés après le 1^{er} janvier 2010 :

À la date d'acquisition, le goodwill correspond à la différence entre :

- la juste valeur de la contrepartie transférée (compléments de prix inclus), augmentée du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et, dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, de la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise, ainsi réévaluée par le compte de résultat en autres produits et charges opérationnels ; et,
- le solde net des montants des actifs identifiables acquis et passifs repris à la date d'acquisition, évalués à la juste valeur.

Les coûts annexes directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charge dans l'agrégat « Autres produits et charges opérationnels », au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

Les ajustements de prix éventuels du regroupement d'entreprises sont valorisés à la juste valeur à la date d'acquisition. Après la date d'acquisition, l'ajustement de prix est évalué à sa juste valeur à chaque arrêté des comptes. Au-delà d'une période d'un an à compter de la date d'acquisition, tout changement de cette juste valeur est constaté en résultat. À l'intérieur de ce délai d'un an, les changements de cette juste valeur explicitement liés à des événements postérieurs à la date d'acquisition sont également comptabilisés en résultat. Les autres changements sont comptabilisés en contrepartie du goodwill.

Evaluation des goodwill

Le goodwill est évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Il n'est pas amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation, réalisé annuellement ou en cas d'existence d'indices de perte de valeur (cf. « Dépréciations des éléments d'actifs »). Pour les besoins des tests de perte de valeur, le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie ou à chacun des groupes d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. S'agissant des entreprises associées et des co-entreprises, comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, la valeur comptable du goodwill est incluse dans la valeur comptable de la participation dans l'entreprise associée ou co-entreprise. Les goodwill liés aux filiales sont présentés dans une rubrique distincte au bilan.

Comptabilisation des acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle

Selon la norme IAS 27 révisée, les acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisées comme des transactions avec les actionnaires agissant en cette qualité et en conséquence, aucun goodwill ne résulte de telles transactions. Les ajustements des participations ne donnant pas le contrôle sont déterminés sur la base de la quote-part dans les actifs nets de la filiale.

Engagements d'achat de participations ne donnant pas le contrôle

Les engagements d'achat de titres (*put*) donnés aux actionnaires minoritaires des filiales sont enregistrés initialement en dettes pour la valeur actualisée de leur prix d'exercice, en contrepartie des capitaux propres-part du Groupe. Les effets résultant de la désactualisation de ces dettes et ceux liés à d'éventuels changements d'estimations sont reconnus en capitaux propres-part du Groupe, tandis que pour les regroupements réalisés avant janvier 2010, ils sont respectivement reconnus en charges financières et en goodwill. La quote-part dans les résultats ultérieurs revenant aux actionnaires minoritaires est reconnue dans les capitaux propres – participations ne donnant pas le contrôle. De même, la quote-part dans les dividendes à verser est imputée dans les capitaux propres – participations ne donnant pas le contrôle.

Les actifs et les passifs nés de regroupements d'entreprises dont les dates d'acquisition ont précédé l'entrée en vigueur de la norme IFRS 3 révisée n'ont pas été ajustés lors de son entrée en vigueur.

Immobilisations incorporelles

Recherche et développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de développement, c'est-à-dire découlant de l'application des résultats de la recherche à un plan ou un modèle en vue de la production de produits et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés, sont comptabilisées en tant qu'immobilisation lorsque le Groupe peut démontrer :

- la faisabilité technique, son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et sa capacité à la mettre en service ou à la vendre ;
- la disponibilité des ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement ;

- que l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables (existence d'un marché ou son utilité pour le Groupe).

Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent les coûts des matières, de la main-d'œuvre directe et une quote-part appropriée des frais généraux. Les autres dépenses de développement, nettes de subventions, sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de développement portées à l'actif sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Autres immobilisations incorporelles

Les licences, les marques, contrats clients, les logiciels et droits d'usage acquis en pleine propriété ainsi que les logiciels développés pour un usage interne et dont l'influence sur les résultats futurs revêt un caractère bénéfique, durable et mesurable, sont immobilisés et font l'objet d'un amortissement sur leur durée d'utilité, sauf si celle-ci est indéterminée. Les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant. Sinon, elles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Amortissements

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles sauf si elle est indéterminée.

Les goodwill, les immobilisations en cours de développement et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel (cf. « Dépréciations des éléments d'actifs »). Les autres immobilisations incorporelles sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mises en service.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- frais de développement activés..... 3 à 10 ans ;
- licences3 ans* ;
- relations clients 5 à 20 ans ;
- autres immobilisations incorporelles5 ans*.

* ou durée contractuelle

Immobilisations corporelles

Actifs dont le Groupe est propriétaire

Les immobilisations corporelles, sont évaluées au coût diminué des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût d'un actif produit par le Groupe pour lui-même comprend le coût des matières premières et de la main-d'œuvre directe, et les autres coûts directement attribuables pour permettre d'utiliser l'actif dans les conditions d'exploitation prévues.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

Le Groupe comptabilise en immobilisations le coût de remplacement d'un composant au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et que son coût peut être évalué de façon fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Les plus-values et les moins-values de cession sont déterminées en comparant le produit de la cession à la valeur comptable du bien et sont enregistrées dans le résultat opérationnel, en autres produits et charges opérationnels si elles sont inhabituelles et significatives.

Locations financement

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en contrats de location-financement. Dans ce cas, il est procédé à un retraitement afin de reconnaître à l'actif la juste valeur du bien loué, ou si celle-ci est inférieure, la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location diminuée du cumul des amortissements et pertes de valeur, et au passif, la dette financière correspondante. L'immobilisation est amortie sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et sa durée d'utilité.

Dans le cadre de ses activités, le Groupe peut être amené à mettre des terminaux à la disposition de ses clients, sous la forme de contrats répondant à la qualification de location-financement (« bailleur »). Ces terminaux

peuvent être refinancés par le Groupe sous la forme de contrats de location-financement (« preneur »). L'achat et la vente de ces terminaux sont alors enregistrés au commencement du contrat pour le montant actualisé des décaissements et encaissements futurs prévus aux contrats, un actif et un passif financiers étant portés au bilan en conséquence. Un produit et une charge sont comptabilisés en résultat financier sur la durée des contrats.

Amortissements

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations. Les durées d'utilité et les valeurs résiduelles des immobilisations corporelles sont revues et ajustées le cas échéant à chaque clôture.

Les terrains ne sont pas amortis. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- aménagements5 -10 ans* ;
- équipements 3 -4 ans ;
- véhicules 5 ans ;
- moules 4 ans ;
- mobilier, agencements, matériels de bureau et informatique.....3-10 ans*.

* ou la durée contractuelle du bail

Créances clients

Les créances clients et autres débiteurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur. Une provision pour dépréciation est constituée lorsqu'il existe une indication objective que la totalité des sommes dues conformément aux dispositions contractuelles ne sera pas recouvrée.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré et comprend les coûts d'acquisition des stocks et les coûts encourus pour les amener à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur nette de réalisation.

Placements

Les instruments financiers classés en placements sont comptabilisés conformément à la norme IAS 39 selon les catégories auxquelles ils correspondent. Tout profit ou perte latent en résultant est comptabilisé soit directement en compte de résultat, soit temporairement en autres éléments du résultat global jusqu'à la cession de l'instrument financier.

Les valeurs mobilières de placement ne répondant pas à la définition d'équivalents de trésorerie selon IAS 7 sont classées en placements.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts à vue, et les placements très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie soumis à un risque négligeable de changement de valeur, et dont l'échéance est rapprochée. Ils comprennent également les valeurs mobilières de placement répondant à la définition d'équivalents de trésorerie selon IAS 7.

Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

Fonds, créances et dettes liés à l'activité d'intermédiation

Dans le cadre de ses activités de services de paiement en ligne, le Groupe assure l'intermédiation entre les consommateurs, les émetteurs de cartes de crédit, et les commerçants. Les fonds détenus pour le compte des commerçants, les créances sur les émetteurs de cartes de crédit, et les créances et dettes envers les commerçants traduisent différents stades et situations dans le déroulement du processus de règlement d'un consommateur à un commerçant.

Les fonds détenus pour le compte des commerçants représentent les excédents de trésorerie que le Groupe détient lorsque les montants encaissés auprès des émetteurs de cartes de crédit ou des consommateurs au titre d'opérations d'achats précèdent l'obligation de régler les commerçants. Les mouvements de trésorerie relatifs à ces fonds sont exclus du tableau des flux de trésorerie, permettant ainsi une meilleure compréhension des flux de trésorerie propres au Groupe (voir Tableau des flux de trésorerie ci-dessous).

Les créances liées à l'activité d'intermédiation comprennent principalement :

- Les créances du Groupe sur les émetteurs de cartes de crédit, au titre des transactions réalisées pour le compte de commerçants mais non encore réglées,
- Les créances du Groupe sur les commerçants au titre des avances consenties sur des transactions non encore réglées et des transactions remboursables aux consommateurs.

Les dettes liées à l'activité d'intermédiation comprennent principalement :

- Les dettes au titre des transactions pour lesquelles les fonds versés par les émetteurs de cartes de crédit ou les acheteurs n'ont pas encore été transférés aux commerçants,
- Les dettes au titre des dépôts opérés par les commerçants lors de l'initiation ou au cours d'une relation de clientèle avec le Groupe

Dépréciations des éléments d'actifs non financiers

Les valeurs comptables des actifs non financiers du Groupe sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Pour les goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ou les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable est estimée une fois par an et dès qu'il existe un indice de dépréciation.

A chaque date de clôture, le Groupe apprécie s'il existe des événements ou circonstances indiquant qu'un actif a pu perdre de la valeur. De tels événements ou circonstances comprennent notamment, des changements significatifs défavorables affectant l'environnement économique ou les hypothèses ou objectifs retenus par le Groupe (suivi budgétaire, plan à 3 ans, études de rentabilité, part de marché, carnet de commande...). Si de tels événements ou circonstances existent, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des frais de cession et la valeur d'utilité d'un actif ou d'un groupe d'actif, estimée par une actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, sur la base d'un taux d'actualisation qui reflète le coût moyen pondéré du capital de la région à laquelle est affecté l'actif.

Si sa valeur comptable excède sa valeur recouvrable, l'actif est considéré comme ayant perdu de sa valeur et sa valeur comptable est ramenée à sa valeur recouvrable par le biais d'une dépréciation comptabilisée dans le compte de résultat opérationnel.

Dans le cadre d'un test de dépréciation d'un goodwill, une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie, et pour son éventuel montant résiduel, à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'unité.

Calcul de la valeur recouvrable

Actifs financiers

La valeur recouvrable des placements détenus par le Groupe jusqu'à l'échéance et des créances comptabilisées au coût amorti est égale à la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine des actifs financiers.

Actifs non financiers

La valeur recouvrable des autres actifs est la valeur la plus élevée entre leur juste valeur diminuée des coûts de la vente et leur valeur d'utilité. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à un taux qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Pertes de valeur

Une perte de valeur comptabilisée au titre de la dépréciation d'un goodwill ne peut pas être reprise.

Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise si sa valeur recouvrable redevient plus élevée que sa valeur nette comptable.

La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur n'est pas supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Capital

Actions propres

Les actions émises par Ingenico sont considérées comme des capitaux propres au sens de l'IAS 32, et traitées comme telles dans les comptes consolidés du Groupe.

Les actions rachetées par Ingenico sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres, pour leur prix d'acquisition.

Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés en tant que dette à compter du vote de leur distribution et jusqu'à leur paiement.

Passifs financiers

Les passifs financiers du Groupe sont principalement constitués de dettes financières courantes et non courantes auprès d'établissements de crédit, et d'un emprunt obligataire convertible en actions. Conformément à la norme IAS 39, les premiers sont comptabilisés au coût amorti, le dernier est considéré comme un instrument financier composé.

Emprunts au coût amorti

Les emprunts sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée du montant des coûts de transaction attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou les encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'emprunt. Ce calcul inclut l'intégralité des commissions payées ou reçues, des coûts de transaction et le cas échéant, des primes à payer ou à recevoir.

Le coût amorti correspond à la valeur comptable initiale (nette des coûts de transaction), augmentée des intérêts calculés sur la base du taux d'intérêt effectif et diminuée des sorties de trésorerie (coupons, remboursement de principal et, le cas échéant, des primes de remboursement). Les intérêts courus (produits et charges) ne sont pas enregistrés au taux nominal de l'emprunt, mais sur la base du taux effectif de l'instrument.

Instruments financiers composés

Les obligations convertibles qui confèrent au porteur une option de conversion en un nombre déterminé d'actions, qui ne varie pas en fonction des variations de leur juste valeur, sont comptabilisées en tant qu'instruments financiers composés.

Un instrument de dette ou un passif financier constitue une obligation contractuelle :

- de remettre des liquidités ou un autre actif financier ;
- d'échanger des instruments dans des conditions potentiellement défavorables.

Un instrument de capitaux propres est un contrat mettant en évidence un intérêt résiduel dans une entreprise après déduction de toutes ses dettes (actif net).

La dette et les capitaux propres en fin de période tiennent compte des conversions effectives d'OCEANES et non des demandes de conversions formulées au cours de la période. A contrario, le coupon couru, comptabilisé en fin de période, tient compte des demandes de conversion formulées au cours de la période, dans la mesure où ces obligations seront privées de coupon.

La juste valeur de la dette au bilan incluse dans les dettes à long terme, a été calculée par référence au taux moyen du marché pour une obligation non convertible. La différence entre la valeur faciale de l'emprunt obligataire et sa juste valeur a été affectée en capitaux propres dans les autres réserves, net d'impôts différés.

Les coûts de transaction liés à l'émission d'un instrument financier composé sont affectés aux composantes « passif financier » et « capitaux propres » de l'instrument au prorata de la répartition du produit de l'émission. La valeur de la composante « capitaux propres » des obligations convertibles est déterminée en déduisant du montant du produit de l'émission la valeur actuelle des paiements futurs des intérêts et du principal, actualisés au taux d'intérêt du marché applicable aux passifs analogues non assortis d'une option de conversion. Les charges d'intérêt comptabilisées dans le compte de résultat sont calculées en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissement. Les instruments financiers sont initialement évalués à leur juste valeur, c'est-à-dire le prix qui serait reçu pour vendre un actif ou payé pour transférer un passif lors d'une transaction ordonnée entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est le montant estimé que le Groupe recevrait ou réglerait pour résilier le swap à la date de clôture, en prenant en compte le niveau actuel des taux d'intérêt et du risque de crédit des contreparties du swap.

La juste valeur des contrats de change à terme est leur prix coté sur le marché à la date de clôture (c'est à dire la valeur actuelle du prix à terme coté).

La juste valeur des options de taux est la valeur actuelle des flux estimés qui seraient payés par la contrepartie et correspond à la différence entre le taux d'exercice et les taux anticipés (taux à terme) sur la durée couverte.

La comptabilisation initiale des instruments de couverture de change et de taux et celle de leurs variations de valeur se fait conformément à IAS 39.

Conformément à IFRS 13, entrée en vigueur le 1er janvier 2013, le Groupe tient compte du risque de défaut de paiement dans l'évaluation de ses dérivés de couverture. Il s'agit :

- Du risque de défaut de paiement d'Ingenico quand le dérivé est un passif (risque de débit) ;
- Du risque de défaut des contreparties quand le dérivé est un actif (risque de crédit).

La méthode d'appréciation de ce risque de débit ou de crédit se base sur un calcul de risque de crédit implicite pour des obligations senior à taux fixe en circulation sur le marché secondaire.

Couverture de flux de trésorerie (Cash Flow Hedge)

Lorsqu'un instrument financier dérivé est désigné comme instrument de couverture des variations de flux de trésorerie d'une transaction prévue hautement probable, la comptabilité de couverture est appliquée. La part efficace du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture est comptabilisée directement en « autres éléments du résultat global », jusqu'à ce que l'élément couvert soit lui-même reconnu en résultat. La part efficace est alors transférée au compte de résultat. La part inefficace du profit ou de la perte est comptabilisée immédiatement en résultat financier.

Toute relation de couverture doit être hautement efficace à l'origine et pendant toute sa durée. Les variations de l'instrument de couverture doivent compenser les variations de l'élément couvert.

L'efficacité se situe dans un ratio de 80 % à 125 % sur une base cumulée. A chaque date d'arrêté un suivi de la mesure d'efficacité est réalisé.

L'inefficacité, enregistrée en résultat au niveau du Groupe résulte principalement des :

- différentiels de taux d'intérêt entre la devise de référence de l'instrument de couverture et l'euro sur la période couverte (points de terme) ;
- différentiels entre le notionnel/principal de l'instrument de couverture et de l'instrument couvert ;
- écarts entre les maturités résiduelles ou les dates de refixation des taux d'intérêt de l'instrument de couverture et de l'instrument couvert.

Le fait que la relation de couverture soit « hautement efficace » ne conduit pas à ignorer l'impact résultat de l'inefficacité constatée.

Si une couverture de transaction prévue conduit ultérieurement à comptabiliser un actif non-financier ou un passif non-financier, ou si une transaction prévue portant sur un actif non financier ou un passif non financier devient un engagement ferme auquel est appliquée une comptabilité de juste valeur, le profit ou la perte cumulé associé est sorti des « autres éléments du résultat global » et inclus dans le coût initial ou dans toute autre valeur comptable de l'actif ou du passif non financier. Si une couverture d'une transaction prévue conduit ultérieurement à comptabiliser un actif ou un passif financier, les profits et pertes associés qui ont été comptabilisés directement en « autres éléments du résultat global » sont reclassés en résultat de la, ou des, période(s) au cours desquelles l'actif ou le passif affecte le résultat.

Lorsque l'instrument de couverture arrive à maturité, est vendu, résilié ou exercé, ou lorsque le Groupe révoque la désignation de la relation de couverture, mais s'attend toujours à ce que la transaction couverte prévue soit réalisée, le profit ou la perte cumulé à cette date est maintenu en capitaux propres et est comptabilisé conformément à la méthode précédemment décrite lorsque la transaction se produit. Lorsque le Groupe ne s'attend plus à ce que la transaction couverte soit réalisée, le profit ou la perte cumulé latent qui avait été comptabilisé en « autres éléments du résultat global » est transféré immédiatement en résultat.

Lorsque l'instrument de couverture visait à couvrir un risque lié aux activités opérationnelles du Groupe, l'impact en résultat est comptabilisé en résultat opérationnel. Lorsque l'instrument visait à couvrir un risque lié aux activités de financement du Groupe, l'impact en résultat est comptabilisé en résultat financier.

Couverture d'un élément monétaire (Fair Value Hedge)

Lorsqu'un instrument financier dérivé est utilisé pour couvrir économiquement une exposition au risque de change sur un actif ou passif monétaire comptabilisé, la comptabilité de couverture n'est pas appliquée et les profits ou pertes sur l'instrument de couverture sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Lorsque l'instrument de couverture vise à couvrir un risque lié aux activités opérationnelles du Groupe, l'impact en résultat est comptabilisé en résultat opérationnel. Lorsque l'instrument vise à couvrir un risque lié aux activités de financement du Groupe, l'impact en résultat est comptabilisé en résultat financier.

Avantages au personnel

Régimes à cotisations définies

Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Régimes à prestations définies

L'obligation nette du Groupe au titre de régimes à prestations définies, évaluée séparément pour chaque régime, est déterminée par différence entre la valeur actualisée de l'engagement et la juste valeur des actifs du régime.

Le montant de l'engagement du régime est déterminé en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite, en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté des actifs estimés participer au régime à cette date. Le rapport de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite est appliqué pour déterminer l'engagement à la date d'évaluation.

Le taux d'actualisation est égal au taux à la date de clôture, fondé sur les obligations de première catégorie dont la date d'échéance est proche de celle des engagements du Groupe. Les calculs sont effectués par des actuaires indépendants, la méthode utilisée est celle des unités de crédit projetées.

L'intégralité de l'engagement vis-à-vis des salariés est immédiatement comptabilisée. Les gains et pertes actuariels générés durant l'exercice sont comptabilisés directement en autres éléments du résultat global conformément à IAS 19 révisée. Le rendement des actifs de couverture des régimes de retraite est évalué en utilisant le même taux que le taux d'actualisation de l'engagement.

Autres avantages à long terme

L'obligation nette du Groupe au titre des autres avantages à long terme est égale à la valeur des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Le montant de l'obligation est déterminé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Ce montant est actualisé et minoré de la juste valeur des actifs dédiés. Le taux d'actualisation est égal au taux, à la date de clôture, fondé sur des obligations de première catégorie dont les dates d'échéances sont proches de celles des engagements du Groupe. Les écarts actuariels des avantages à long terme sont comptabilisés en résultat.

Paiements fondés sur des actions

La juste valeur des options et actions gratuites attribuées est comptabilisée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. La juste valeur est évaluée à la date d'attribution et répartie sur la période au cours de laquelle les membres du personnel acquièrent les droits d'une manière définitive. Les options et/ou actions gratuites sont valorisées selon les méthodes habituellement utilisées et adaptées aux modalités des plans d'attribution concernés, en tenant compte des termes et conditions définis au moment de leur attribution (Black & Scholes et/ou Monte-Carlo). Le montant comptabilisé en charge est ajusté pour refléter le nombre réel des options et/ou actions acquises pour la part correspondant aux conditions de performance interne.

La juste valeur du montant dû aux membres du personnel au titre des droits à l'appréciation d'actions, qui sont réglés en trésorerie, est comptabilisée en charges en contrepartie d'une augmentation de passif, sur la période au cours de laquelle les membres du personnel acquièrent le droit au règlement. Le passif est réévalué à chaque date d'arrêt ainsi qu'à la date de règlement en fonction de la juste valeur des droits à l'appréciation d'actions. Toute variation de passif est comptabilisée en résultat net.

Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Litiges et réclamations

Des provisions pour litiges et réclamations sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation en cours liée à des actions en justice, enquêtes gouvernementales, procédures contentieuses et autres réclamations résultant d'événements antérieurs qui sont en instance, qu'il est probable qu'une sortie de fonds représentant des avantages économiques sera nécessaire pour éteindre cette obligation et qu'une estimation fiable de ce montant peut être faite. Le Groupe s'appuie sur ses avocats pour évaluer la probabilité de réalisation des risques et l'estimation des provisions relatives aux litiges et réclamations.

Restructurations

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a approuvé un plan formalisé et détaillé de restructuration et a :

- soit commencé à exécuter le plan ;
- soit rendu public le plan.

Les coûts d'exploitation futurs ne sont pas provisionnés.

Garanties

Une provision pour garantie est comptabilisée au moment de la vente des biens ou services correspondants.

La provision repose sur les données historiques des garanties et est évaluée en pondérant toutes les sorties possibles en fonction de leur probabilité.

Engagements de rachat des stocks des fournisseurs

Une provision pour les engagements de rachat des stocks des fournisseurs est comptabilisée pour couvrir le risque d'obsolescence des composants détenus par les fournisseurs ainsi que les risques d'excédents d'approvisionnement par rapport au plan de production industriel.

Les composants déclarés obsolètes sont provisionnés intégralement. Les excédents sont estimés en comparant le plan d'approvisionnement et le plan de production.

Risques liés à la qualité des produits

Une provision pour risques liés à la qualité des produits est comptabilisée dès lors que ce risque n'est pas couvert par la provision pour garantie.

La provision est évaluée en pondérant toutes les sorties possibles en fonction de leur probabilité.

Contrats déficitaires

Une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée lorsque les avantages économiques attendus du contrat par le Groupe sont inférieurs aux coûts inévitables devant être engagés pour satisfaire aux obligations contractuelles.

Dettes fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

Produits

Ventes de biens et prestations de services

Le chiffre d'affaires du Groupe est constitué principalement par des ventes de terminaux de paiement et par des prestations de services liées aux terminaux, ou au traitement des transactions de paiement sous différentes modalités.

Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il y a une incertitude significative quant (i) au recouvrement de la contrepartie due, (ii) aux coûts encourus ou à encourir associés à la prestation ou (iii) au retour possible des marchandises en cas de droit d'annulation de l'achat, et lorsque le Groupe reste impliqué dans la gestion des biens.

Le chiffre d'affaires est reconnu en fonction du type de vente.

Ventes de biens

L'enregistrement des ventes est fonction de la nature du contrat :

Ventes fermes

Les produits provenant de la vente de terminaux sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

Location

Pour les contrats de location financement (bailleur), les ventes sont reconnues lors du transfert des risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens pour un montant égal au plus faible de la juste valeur du bien loué ou de la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location. Un produit financier est enregistré sur chaque période couverte par le contrat de location reflétant un taux d'intérêt constant appliqué sur le solde de la créance restant due par le client.

Le chiffre d'affaires des contrats de location simple est comptabilisé en produits sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Ventes de services

Les produits provenant des prestations de services sont comptabilisés dans le compte de résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation à la date de clôture. Le degré d'avancement est évalué par référence aux travaux exécutés. Lorsque les services sont fournis au moyen d'un nombre indéterminé d'opérations, la comptabilisation des produits est effectuée linéairement sur la durée du contrat.

Maintenance et services des terminaux

Le chiffre d'affaires des contrats de services des terminaux est enregistré sur la durée du contrat, prorata temporis en ce qui concerne les contrats de maintenance de matériels lorsque le client a souscrit un tel contrat à

la vente des terminaux. Sinon, le chiffre d'affaires est comptabilisé dès la prestation de services réalisée (installation par exemple).

Transactions

Le chiffre d'affaires des contrats de services liés aux transactions est enregistré au fur et à mesure que les prestations sont rendues et est généralement fonction des volumes et/ou montants des transactions opérées.

Pour certaines prestations de services, il convient de déterminer si le Groupe agit en tant que principal ou agent en suivant les critères fournis par la norme IAS 18 (responsabilité de la prestation de services, risque d'inventaire, établissement des prix, risque de crédit...). Cette analyse est effectuée sur la base de l'étude des modes opératoires de fourniture et de vente des services, notamment par l'analyse des contrats de vente et/ou d'achat. Lorsqu'il est déterminé que le Groupe agit en tant qu'agent pour les opérations relatives à un contrat de vente de services, la reconnaissance du revenu se limite à la marge nette dégagée sur la vente de ces services. A contrario, s'il est déterminé que le Groupe agit en tant que principal, le chiffre d'affaires reste enregistré sur une base brute.

Contrats de construction

Lorsque le résultat d'un contrat de construction peut être estimé de façon fiable, les produits et les coûts du contrat sont comptabilisés dans le compte de résultat en fonction du degré d'avancement du contrat. Le degré d'avancement est évalué par référence aux travaux exécutés. Une perte attendue est immédiatement comptabilisée en résultat.

Contrats à éléments multiples

Le chiffre d'affaires des contrats à éléments multiples, c'est-à-dire incluant la vente de biens, de services et de licences d'utilisation vendus ensemble est ventilé entre chaque élément du contrat en utilisant la méthode résiduelle s'appuyant sur la juste valeur des éléments non livrés.

Charges

Paiements au titre de contrats de location simple

Les paiements au titre de contrats de location simple (preneur) sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Paiements au titre de contrats de location-financement

Les paiements minimaux au titre d'un contrat de location-financement (preneur) sont ventilés entre charge financière et amortissement de la dette. La charge financière est affectée à chaque période couverte par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant à appliquer au solde de la dette restant dû.

Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels comprennent les charges ou produits non récurrents, comme les plus ou moins-values sur cession de sociétés consolidés ou d'activités, les plus-values et les moins-values de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles, les frais de restructuration approuvées par la direction et ayant fait l'objet d'une communication externe, les coûts des litiges, les frais relatifs aux regroupements d'entreprises, les dépréciations d'actifs et de goodwill, les frais d'intégration des filiales nouvellement acquises, les ajustements des dettes d'earn out relatives à ces acquisitions, et les réévaluations à la juste valeur des participations précédemment détenues par le Groupe dans une entreprise acquise lors d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, considérés comme non récurrents.

Coût de l'endettement financier net

Il comprend les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (cf. *supra* « Emprunts au coût amorti »), les intérêts à recevoir sur les placements.

La charge d'intérêt comprise dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement (preneur) est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le produit d'intérêt compris dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement (bailleur) est également comptabilisé en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Autres produits et charges financiers

Ils comprennent principalement les réévaluations d'instruments financiers (hors instruments de couverture), les produits et charges sur cessions d'instruments financiers, les coûts financiers et rendements des actifs liés aux régimes de retraite à prestations définies, mais également les provisions et dépréciations d'actifs financiers.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à un regroupement d'entreprises ou à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global ; auquel cas il est également comptabilisé en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global respectivement.

L'impôt exigible est (i) le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéficiaire imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, (ii) tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes, et (iii) tout autre impôt calculé sur un montant net de produits et de charges.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : (i) les différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale du goodwill, (ii) les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible et (iii) la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprise, n'affectant ni le résultat comptable ni le résultat imposable. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Cette appréciation repose notamment sur les critères suivants :

- existence de bénéfices imposables avant que les pertes fiscales activées n'expirent ;
- existence de différences temporelles taxables suffisantes auprès de la même autorité fiscale et la même entité imposable qui engendreront des montants imposables sur lesquels les reports déficitaires activés pourront s'appliquer ;
- détermination du caractère non récurrent des éléments qui ont conduit à la reconnaissance des déficits fiscaux ;
- existence de possibilités d'optimisation fiscales qui permettront à l'entité de générer des résultats taxables sur la période au cours de laquelle les déficits fiscaux peuvent être utilisés.

Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il n'est plus désormais probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

Crédits d'impôt recherche et développement

Les crédits d'impôt liés aux dépenses de recherche et développement sont comptabilisés en fonction du traitement fiscal appliqué dans chaque pays :

- Si le crédit d'impôt est calculé uniquement en fonction des dépenses de recherche et développement, s'il ne modifie pas le calcul du résultat taxable de la filiale, s'il n'est pas limité par la dette d'impôt de cette dernière et s'il peut être payé en cash, alors il correspond à une subvention au sens d'IAS 20 "Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique", et est comptabilisé en résultat opérationnel.
- Sinon, il est comptabilisé en impôt.

Réglementation fiscale en France

La CET comprend deux composantes : la contribution foncière des entreprises (CFE) et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

Le Groupe qualifie la composante CVAE d'impôts sur le résultat pour les raisons suivantes :

- la base de calcul de la CVAE est conforme à la définition donnée par l'IFRIC pour qu'un impôt entre dans le champ d'application d'IAS 12 : elle est calculée sur un montant net de produits et de charges et ce montant net peut être différent du résultat net comptable ;
- afin d'assurer une cohérence avec le traitement comptable de taxes similaires dans d'autres pays étrangers.

Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie du Groupe est présenté en excluant les flux de trésorerie relatifs aux fonds détenus par le Groupe pour le compte des commerçants, dans le cadre de ses activités de services de paiement

en ligne. Ces fonds représentent les excédents de trésorerie que le Groupe détient pour le compte des commerçants lorsque les montants encaissés auprès des émetteurs de cartes de crédit ou des consommateurs précèdent l'obligation de régler les commerçants.

Les fonds ne peuvent être utilisés par le Groupe pour financer ses propres besoins de trésorerie. Les fonds détenus pour le compte des commerçants sont également soumis à d'importantes fluctuations périodiques selon le jour de la semaine auquel la clôture correspond. Les flux de trésorerie relatifs à ces fonds ont donc été exclus du tableau des flux de trésorerie du Groupe, permettant une meilleure représentation de la substance et de la nature de ces transactions ainsi qu'une meilleure compréhension des flux de trésorerie propres au Groupe. (voir note 4.1. Risque de liquidité et contrepartie)

Information sectorielle

Un secteur est une composante de l'entité susceptible de générer des revenus, dont les résultats sont ceux issus du reporting interne de l'entité.

Les Régions et les Opérations Centrales constituent des centres de profit pour lesquels il existe une mesure complète de la performance qui permet de présenter une information sectorielle.

Les revenus et les coûts encourus au titre des activités opérationnelles des secteurs identifiés sont affectés aux différents secteurs.

Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs non courants et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont comptabilisés au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Les pertes de valeur résultant du classement d'un actif comme détenu en vue de la vente sont comptabilisées en résultat. Les profits et pertes au titre des évaluations ultérieures sont traités de la même façon. Le profit comptabilisé ne peut pas excéder le cumul des pertes de valeur comptabilisées.

Une activité abandonnée est une composante de l'activité du Groupe qui représente une ligne d'activité, ou une région géographique principale et distincte, ou est une filiale, acquise exclusivement en vue de la revente.

La classification comme activité abandonnée a lieu au moment de la cession ou à une date antérieure lorsque l'activité satisfait aux critères pour être classée comme détenue en vue de la vente. Un groupe d'actifs destiné à être cédé peut également satisfaire les critères pour être classé comme activité abandonnée.

Résultat par action

Le Groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires. Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux actionnaires d'Ingenico SA par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période ajusté du nombre d'actions propres détenues. Le résultat par action dilué est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux actionnaires d'Ingenico SA et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ajusté du nombre d'actions propres détenues, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, qui comprennent notamment les options sur actions et actions gratuites attribuées aux salariés, ainsi que les actions susceptibles d'être émises dans le cadre de la conversion d'obligations convertibles.

3. DEFINITION DES CLASSES D'ACTIFS ET DE PASSIFS FINANCIERS PAR CATEGORIE COMPTABLE

2014							
Classes d'actifs et de passifs (en milliers d'euros)	Actifs/Passifs évalués à la JV par compte de résultat	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Actifs/Passifs évalués à la JV par capitaux propres	Instruments dérivés qualifiés en couverture de flux futurs de trésorerie	Total de la valeur nette comptable	Juste valeur de la classe
Actifs financiers	-	6 938	-	-	-	6 938	6 938
Créances d'exploitation et autres créances courantes	-	419 575	-	-	-	419 575	419 575
Instruments financiers dérivés	10 841	-	-	-	92	10 933	10 933
Créances liées à l'activité d'intermédiation	-	1 943	-	-	-	1 943	1 943
Autres actifs non courants	-	25 419	-	-	-	25 419	25 419
Fonds liés à l'activité d'intermédiation	308 225	-	-	-	-	308 225	308 225
Trésorerie et équivalents de trésorerie	426 393	-	-	-	-	426 393	426 393
Total actif	745 459	453 875	-	-	92	1 199 426	1 199 426
Emprunts obligataires (OCEANE) (1)	-	-	111 628	-	-	111 628	279 561
Emprunt obligataire	-	-	456 702	-	-	456 702	468 360
Emprunts à long terme	-	-	579 422	-	-	579 422	579 422
Autres dettes non courantes	-	-	25 679	6 065	-	31 744	31 744
Emprunts à court terme	-	-	42 832	-	-	42 832	42 832
Dettes d'exploitation et autres dettes courantes	3 653	-	407 008	-	-	410 661	410 661
Dettes liées à l'activité d'intermédiation	-	-	310 168	-	-	310 168	310 168
Instruments financiers dérivés	3 354	-	-	-	247	3 601	3 601
Total passif	7 007	-	1 933 439	6 065	247	1 946 758	2 126 349

(1) La juste valeur de l'emprunt obligataire OCEANE tient compte de la composante dette et de la composante capitaux propres.

2013							
Classes d'actifs et de passifs (en milliers d'euros)	Actifs/Passifs évalués à la JV par compte de résultat	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Actifs/Passifs évalués à la JV par capitaux propres	Instruments dérivés qualifiés en couverture de flux futurs de trésorerie	Total de la valeur nette comptable	Juste valeur de la classe
Actifs financiers	-	8 902	-	-	-	8 902	8 902
Créances d'exploitation et autres créances courantes	-	346 607	-	-	-	346 607	346 607
Instruments financiers dérivés	532	-	-	-	704	1 236	1 236
Autres actifs non courants	-	23 977	-	-	-	23 977	23 977
Trésorerie et équivalents de trésorerie	352 107	-	-	-	-	352 107	352 106
Total actif	352 639	379 486	-	-	704	732 829	732 829
Emprunts obligataires (OCEANE) (1)	-	-	227 098	-	-	227 098	408 387
Emprunts à long terme	-	-	333 328	-	-	333 328	333 328
Autres dettes non courantes	-	-	20 898	3 415	-	24 313	24 313
Emprunts à court terme	-	-	88 062	-	-	88 062	88 062
Dettes d'exploitation et autres dettes courantes	5 072	-	323 901	10 513	-	339 486	339 486
Instruments financiers dérivés	674	-	-	-	3 769	4 443	4 443
Total passif	5 746	-	993 287	13 928	3 769	1 016 730	1 198 019

(1) La juste valeur de l'emprunt obligataire OCEANE tient compte de la composante dette et de la composante capitaux propres.

Hiérarchie de juste valeur

Les critères utilisés pour classer les instruments financiers dans chaque niveau de juste valeur sont des critères objectifs basés sur la définition des niveaux de juste valeur selon la norme IFRS 13.

Les classes d'actifs et de passifs valorisées à la juste valeur après leur première comptabilisation sont les suivantes :

- Actifs / passifs évalués à la juste valeur par le compte de résultat et par capitaux propres,
- Actifs disponibles à la vente,
- Instruments dérivés qualifiés en couverture de flux de trésorerie.

La hiérarchie des justes valeurs se compose des niveaux suivants :

- des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (Niveau 1),
- des données d'entrée autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix) (Niveau 2),

- des données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données d'entrée non observables) (Niveau 3).

Ces actifs et passifs financiers correspondent aux trois niveaux de juste valeur présentés dans les tableaux suivants pour les années 2014 et 2013.

Par ailleurs, nous n'avons pas effectué de transfert entre les différents niveaux, entre les années 2013 et 2014.

2014				
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers	6 938	-	6 938	-
Instruments financiers dérivés (1)	10 933	-	10 933	-
Fonds liés à l'activité d'intermédiation	308 225	308 225		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	426 393	426 393	-	-
Total actif	752 489	734 618	17 871	-
Emprunt obligataire (OCEANE)	279 561	279 561	-	-
Emprunt obligataire	468 360	468 360	-	-
Emprunts à long terme	579 422	-	579 422	-
Autres dettes non courantes	6 065	-	-	6 065
Emprunts à court terme	42 832	-	42 832	-
Autres dettes courantes	3 653	-	-	3 653
Instruments financiers dérivés (1)	3 601	-	3 601	-
Total passif	1 383 494	747 921	625 855	9 718

⁽¹⁾ Les instruments financiers dérivés correspondent à des actifs ou passifs évalués à la juste valeur par le compte de résultat ou à des instruments dérivés qualifiés en couverture de flux de trésorerie.

2013				
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers	8 902	-	8 902	-
Instruments financiers dérivés (1)	1 236	-	1 236	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	352 107	352 107	-	-
Total actif	362 245	352 107	10 138	-
Emprunts obligataires (OCEANE)	408 387	408 387	-	-
Emprunts à long terme	333 328	-	333 328	-
Autres dettes non courantes	3 415	-	-	3 415
Emprunts à court terme	88 062	-	88 062	-
Autres dettes courantes	15 585	-	-	15 585
Instruments financiers dérivés (1)	4 443	-	4 443	-
Total passif	853 220	408 387	425 833	19 000

⁽¹⁾ Les instruments financiers dérivés correspondent à des actifs ou passifs évalués à la juste valeur par le compte de résultat ou à des instruments dérivés qualifiés en couverture de flux de trésorerie.

Les actifs et passifs financiers de niveau 2 sont comptabilisés conformément à leur catégorie : les instruments financiers dérivés sont valorisés à leur juste valeur, les emprunts sont comptabilisés au coût amorti, les autres actifs et passifs reflètent leur valeur contractuelle.

Les autres dettes non courantes en niveau 3 comprennent une dette vis-à-vis de l'actionnaire minoritaire d'Ingenico Holding Asia Ltd. Ce dernier détient 1.16% du capital de la société, et une option de vente de la totalité de ses titres au Groupe. Cette dette a été comptabilisée à sa juste valeur.

Les autres dettes courantes en niveau 3 comprennent le complément de prix issu de l'acquisition d'Ingenico System LLC, valorisé sur la base des flux futurs de trésorerie actualisés, conformément aux dispositions contractuelles prévues avec les vendeurs de cette société.

Les autres dettes courantes en niveau 3 comprenaient en 2013 la dette relative à l'option de vente de M. Will Graylin, actionnaire minoritaire de Roam Data Inc., valorisée sur la base de rapports d'experts (voir note 6 Faits marquants).

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

4.1. Risque de liquidité et de contrepartie

La gestion du risque de liquidité est centralisée au niveau de la Direction de la Trésorerie. La gestion de la trésorerie globale au niveau du Groupe permet de compenser les excédents et les besoins de trésorerie internes avant de lever des ressources sur les marchés financiers.

La politique de financement du Groupe est d'assurer à tout moment la liquidité nécessaire au financement des investissements et aux besoins de trésorerie liés à l'exploitation, en veillant à une bonne adéquation entre ses actifs et ses ressources en termes de maturité, de devises et de taux.

Actifs financiers au 31 décembre 2014

Le risque de contrepartie représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque pourrait provenir essentiellement des créances clients, des titres de placement et des contreparties bancaires.

La valeur nette comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale du Groupe face au risque de crédit. Au 31 décembre 2014, l'exposition maximale au risque de crédit se présente donc ainsi :

(en milliers d'euros)	2014	2013
Trésorerie et équivalents de trésorerie	426 393	352 107
Fonds liés à l'activité d'intermédiation	308 225	
Actifs financiers	6 938	8 902
Créances clients sur vente de biens et services	381 244	300 134
Créances financières liées aux locations financement	46 480	40 116
Créances d'exploitation	14 790	12 783
Créances liées à l'activité d'intermédiation	1 943	-
Autres actifs courants	2 312	17 414
Autres actifs non courants	168	137
Instruments financiers dérivés (actifs)	10 933	1 236
Total	1 199 426	732 829

Face au risque de contrepartie des créances clients, il est comptabilisé une dépréciation desdites créances, qui peut correspondre à la totalité ou à une quote-part du montant, déterminée en fonction de la probabilité de recouvrement de la créance.

Le risque de crédit est suivi au niveau du Groupe par le « Credit Management ». Le Groupe suit mensuellement les délais de paiement de ses filiales et provisionne les créances qu'il considère comme partiellement ou totalement non recouvrables. Pour se prémunir du risque de crédit et donc limiter son risque de non-paiement, le Groupe détermine le risque de crédit de chaque client, puis fixe une limite de crédit et des conditions de paiement spécifiques en conséquence. Le Groupe s'assure que des garanties sont apportées dans le cas de pays sensibles. Ces garanties peuvent être constituées par des lettres de crédit qui seront notifiées, voire confirmées par des banques françaises.

Des précisions sur les créances clients et leur dépréciation sont disponibles en note 18 Clients et créances d'exploitation courants.

Le développement de l'activité dans les services transactionnels, notamment les activités d'acquisition, expose le Groupe à un risque de contrepartie dans le cas où un commerçant serait défaillant et ne pourrait pas honorer la prestation vendue au client final. Le Groupe pourrait avoir à rembourser certains paiements de clients faits à ce commerçant, sans certitude de recouvrement auprès de celui-ci.

Le Groupe a développé une méthodologie permettant une analyse détaillée des risques associés à chaque typologie de service proposé afin d'en assurer un meilleur suivi et de pouvoir le cas échéant mieux calibrer les garanties demandées aux contreparties. Ce dispositif a pour objectif principal de limiter l'impact des risques de contrepartie sur le Groupe.

Enfin, dans le cadre de ses activités de services de paiement en ligne, le Groupe assure, principalement via la société Global Collect Services, acquise en 2014 (voir note 6 Faits marquants), et Ingenico Payment Services GmbH, l'intermédiation entre les acheteurs, les émetteurs de cartes de crédit, et les commerçants. Les fonds détenus pour le compte des commerçants représentent les excédents de trésorerie que le Groupe détient lorsque les montants encaissés auprès des émetteurs de cartes de crédit au titre d'opérations d'achats précèdent l'obligation de régler les commerçants. Des dépôts sont également opérés par les commerçants lors de l'initiation ou au cours d'une relation de clientèle avec le Groupe.

Pour les activités de Global Collect, l'ensemble des fonds encaissés pour le compte des commerçants ou confiés au Groupe est isolé dans une fondation de droit hollandais encadrée dans son objet et protégeant les acheteurs de toute défaillance financière de la société Global Collect Services. Au travers de ce dispositif, enregistré et supervisé par la banque centrale hollandaise, les fonds ne peuvent en aucun cas être distribués aux fondateurs, et sont disponibles au seul paiement des commerçants, après avoir été placés le cas échéant sur des produits financiers sans ou à faible risque, et pour lesquels les intérêts sont acquis au Groupe par contrat.

Il convient par ailleurs de noter que d'une part, le cycle de paiement de ces activités est à court-terme dans la mesure où les émetteurs de cartes de crédit ou les consommateurs remettent les fonds au Groupe et que ce dernier règle les commerçants sous une durée ne pouvant excéder deux semaines, et d'autre part, que la quasi-totalité des montants encaissés auprès des émetteurs de cartes de crédit et des consommateurs précédant l'obligation de régler les commerçants, induit la reconnaissance des fonds collectés à l'actif (créances liées à l'activité d'intermédiation et fonds liés à l'activité d'intermédiation), contrebalancées par un montant de dette équivalent au passif (dettes liées à l'activité d'intermédiation) (voir note 32 Fonds, créances et dettes liés à l'activité d'intermédiation).

Passifs financiers au 31 décembre 2014

La capacité du Groupe à assurer le service de sa dette dépend de la performance de ses activités opérationnelles et de sa capacité à générer de la trésorerie par ses activités.

Si les flux de trésorerie futurs s'avéraient insuffisants, le Groupe pourrait être amené à :

- réduire ou retarder ses investissements,
- vendre des actifs,
- se financer par endettement ou émission de capitaux propres supplémentaires ;
- restructurer ou refinancer tout ou partie de sa dette.

Le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et il considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir. Il estime notamment que ses flux de trésorerie futurs suffiront à faire face au remboursement de sa dette et à ses besoins de financement.

A ce titre, il est nécessaire de souligner que le Groupe :

- a la capacité de générer des flux de trésorerie significatifs, permettant de faire face aux investissements (cf. Tableau des flux de trésorerie consolidés) ;
- bénéficie de lignes bilatérales non encore tirées pour 31,5 millions d'euros ;
- fait face à une dette nette de 764,2 millions d'euros au 31 décembre 2014 et dispose de ratios d'endettement qui laissent sa capacité d'endettement intacte.

L'échéance des passifs financiers au 31 décembre 2014 se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	2014		
			Moins de 1 an	1-5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers non dérivés					
Emprunt obligataire convertible	111 628	243	243	-	-
Emprunt obligataire	456 702	528 750	11 250	45 000	472 500
Dettes bancaires	595 384	635 430	28 061	607 368	-
Dettes liées au contrat de location financement	1 578	1 578	751	827	-
Concours bancaires	14 608	14 608	14 608	-	-
Autres dettes financières	4 732	4 732	1521	3211	-
Intérêts courus non échus	5 953	5 953	5 953	-	-
Dettes d'exploitation et autres dettes courantes	410 661	410 661	410 661	-	-
Dettes liées à l'activité d'intermédiation	310 168	310 168	310 168	-	-
Autres dettes non courantes	31 744	31 744	-	31 744	-
Total	1 943 158	1 943 867	783 216	688 150	472 500
Passifs financiers dérivés					
Instruments de change	1 628	1 628	1 628	-	-
Instruments de taux	1 973	1 973	1 973	-	-
Total	3 601	3 601	3 601	-	-

Le Groupe estime son risque de contrepartie bancaire limité, car il travaille avec des établissements de premier rang bénéficiant de la meilleure notation de crédit.

Les dettes financières et leurs échéances sont décrites dans la note 24 Dettes financières nettes.

L'échéance des passifs financiers au 31 décembre 2013 se présentait ainsi :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	2013		
			Moins de 1 an	1-5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers non dérivés					
Emprunts obligataires	227 098	270 887	6 875	264 012	-
Dettes bancaires	381 522	397 259	58 710	338 549	-
Dettes liées au contrat de location financement	3 992	3 992	1 804	2 188	-
Concours bancaires	22 991	22 991	22 991	-	-
Autres dettes financières	6 005	6 005	2 900	3 088	17
Intérêts courus non échus	6 880	6 880	6 880	-	-
Dettes d'exploitation et autres dettes courantes	339 486	339 486	339 486	-	-
Autres dettes non courantes	24 313	24 313	-	24 313	-
Total	1 012 287	1 071 813	439 646	632 150	17
Passifs financiers dérivés					
Instruments de change	1 029	1 029	1 029	-	-
Instruments de taux	3 414	3 414	3 414	-	-
Total	4 443	4 443	4 443	-	-

4.2 Risque de marché

Risque de change

Une part significative du chiffre d'affaires et des charges d'Ingenico est comptabilisée en devises autres que l'euro. Le Groupe est donc soumis à des risques de change naissant des achats auprès des fournisseurs de terminaux et des relations commerciales entre les filiales et la maison mère. Les principales devises pour lesquelles Ingenico est exposé à un risque de change significatif sont le dollar américain (USD), la livre anglaise (GBP), le yen japonais (JPY) le dollar canadien (CAD), et le dollar australien (AUD).

Les achats et les ventes en devises étrangères qui ne font pas l'objet d'une couverture naturelle sont couverts en partie par des instruments de couverture.

Ainsi, le Groupe a mis en place une politique de gestion centralisée des positions de change consistant à couvrir les opérations en devises, en utilisant des instruments financiers tels que swaps, achats et ventes à termes, ou options de change. Le dispositif de surveillance du risque de change est piloté par la Direction de la Trésorerie, directement rattachée au Directeur Financier. Enfin, le Groupe dispose d'un logiciel de valorisation des positions de change permettant de suivre au quotidien la valorisation « mark to market » de ses positions.

(en milliers de devises)	2014				
	Dollar américain	Livre anglaise	Yen	Dollar canadien	Dollar australien
Créances commerciales	174 994	29 570	13 477	10 448	15 458
Dettes fournisseurs	(177 804)	(16 571)	(534)	(11 999)	(4 329)
Exposition bilancielle brute	(2 810)	12 999	12 943	(1 551)	11 129
Ventes prévisionnelles estimées	395 492	56 783	555 000	41 524	27 976
Achats prévisionnels estimés	(342 031)	(23 750)	-	-	-
Exposition brute	50 651	46 032	567 943	39 973	39 105
Instruments dérivés de change					
Achats à terme	26 300	-	-	463	-
Ventes à terme	(4 791)	(19 146)	(555 000)	(14 600)	(2 297)
Options	-	-	-	-	-
Exposition nette	72 160	26 886	12 943	25 836	36 808
(en milliers de devises)	2013				
	Dollar américain	Livre anglaise	Yen	Dollar canadien	Dollar australien
Créances commerciales	122 953	19 662	-	22 520	19 078
Dettes fournisseurs	(138 357)	(11 679)	-	(15 802)	(6 695)
Exposition bilancielle brute	(15 404)	7 983	-	6 718	12 383
Ventes prévisionnelles estimées	232 448	50 608	-	31 606	37 276
Achats prévisionnels estimés	(259 954)	(22 644)	-	-	-
Exposition brute	(42 910)	35 947	-	38 324	49 659
Instruments dérivés de change					
Achats à terme	39 550	-	-	-	-
Ventes à terme	-	(14 268)	-	(16 341)	(13 880)
Options	-	-	-	-	-
Exposition nette	(3 360)	21 679	-	21 983	35 779

Sensibilité au risque de change

	2014			
	Impact sur le compte de résultat	Impact en réserves de la variation de JV	Impact sur le compte de résultat	Impact en réserves de la variation de JV
(en milliers d'euros)	Appréciation de 10% de l'euro par rapport aux devises		Appréciation de 10% des devises par rapport à l'euro	
Créances commerciales	(18 185)	-	22 226	-
Dettes fournisseurs	16 289	-	(19 908)	-
Instruments financiers dérivés	525	(2 730)	(186)	2 424
Total	(1 371)	(2 730)	2 132	2 424

	2013			
	Impact sur le compte de résultat	Impact en réserves de la variation de JV	Impact sur le compte de résultat	Impact en réserves de la variation de JV
(en milliers d'euros)	Appréciation de 10% de l'euro par rapport aux devises		Appréciation de 10% des devises par rapport à l'euro	
Créances commerciales	(12 769)	-	15 606	-
Dettes fournisseurs	11 768	-	(14 383)	-
Instruments financiers dérivés	(117)	(699)	(609)	1 483
Total	(1 118)	(699)	614	1 483

Le tableau de sensibilité au risque de change ci-dessus montre l'impact d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10% de l'euro vis-à-vis des autres devises sur les montants des créances clients, dettes fournisseurs et instruments financiers dérivés de couverture. Il précise également comment cet impact se traduirait dans les comptes.

La sensibilité par devise d'une variation de l'euro par rapport aux devises d'exposition s'analyse comme suit :

		2014			
(en milliers d'euros)		Créances commerciales	Dettes fournisseurs	Instruments financiers dérivés	Total
Impact sur le compte de résultat d'une appréciation de 10% de l'euro par rapport aux devises	USD	(13 103)	13 314	2 145	2 356
	GBP	(3 451)	1 934	(1 119)	(2 636)
	JPY	(8)	-	6	(2)
	CAD	(675)	776	(403)	(302)
	AUD	(948)	265	(104)	(787)
	Sous total	(18 185)	16 289	525	(1 371)
Impact sur le compte de résultat d'une appréciation de 10% des devises par rapport à l'euro	USD	16 015	(16 272)	(1 398)	(1 655)
	GBP	4 218	(2 364)	578	2 432
	JPY	10	-	6	16
	CAD	825	(948)	423	300
	AUD	1 158	(324)	205	1 039
	Sous total	22 226	(19 908)	(186)	2 132

		2013			
(en milliers d'euros)		Créances commerciales	Dettes fournisseurs	Instruments financiers dérivés	Total
Impact sur le compte de résultat d'une appréciation de 10% de l'euro par rapport aux devises	USD	(8 105)	9 120	703	1 718
	GBP	(2 144)	1 274	(306)	(1 176)
	CAD	(1 395)	979	(342)	(758)
	AUD	(1 125)	395	(172)	(902)
	Sous-total	(12 769)	11 768	(117)	(1 118)
Impact sur le compte de résultat d'une appréciation de 10% des devises par rapport à l'euro	USD	9 906	(11 147)	(1 765)	(3 006)
	GBP	2 620	(1 557)	262	1 325
	CAD	1 706	(1 197)	569	1 078
	AUD	1 374	(482)	325	1 217
	Sous-total	15 606	(14 383)	(609)	614

Risque de taux

La gestion du risque de taux est centralisée au niveau de la Direction de la Trésorerie. La politique de couverture suivie par le Groupe répond au double objectif de sécurité et d'optimisation du coût des ressources. En fonction des évolutions anticipées de la dette consolidée (nouvel endettement et remboursement) et des évolutions attendues des taux d'intérêt, le Groupe se fixe des objectifs de répartition taux fixe/taux variable.

Ces objectifs de répartition sont régulièrement examinés et déterminés pour les périodes à venir par la Direction Générale du Groupe après avis du Comité d'audit et de financement, puis mis en œuvre par la Direction de la Trésorerie. Les contrats d'échange de taux d'intérêt (swap) sont les instruments les plus couramment utilisés.

Au cours de l'année, le Groupe a mis en place un swap de taux, à hauteur de 50% du nominal de l'emprunt obligataire émis en 2014, soit 225 millions d'euros, d'une durée de vie de 7 ans. Ce swap transforme l'exposition à taux fixe du Groupe en taux variable.

(en milliers d'euros)	2014	2013
Instruments à taux fixe		
Emprunt obligataire convertible	111 628	227 098
Emprunt obligataire	456 702	-
Dettes bancaires	-	156 457
Autres	6 310	9 997
Passifs financiers à taux fixe	574 640	393 552
Instruments à taux variable		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	426 393	352 107
Fonds liées à l'activité d'intermédiation	308 225	
Actifs financiers	6 938	8 902
Créances clients sur vente de biens et services	381 244	300 134
Créances financières liées aux locations financement	46 480	40 116
Créances d'exploitation	14 790	12 783
Créances liées à l'activité d'intermédiation	1 943	-
Autres actifs courants	2 312	17 414
Autres actifs non courants	168	137
Instruments financiers dérivés (actifs)	10 933	1 236
Actifs financiers à taux variable	1 199 426	732 829
Dettes bancaires, location-financement, trésorerie passive	613 592	248 056
Dettes liées à l'activité d'intermédiation	310 168	
Passifs financiers à taux variable	923 760	248 056
Intérêts courus sur dettes bancaires	5 953	6 880

Sensibilité au risque de taux

L'impact d'une variation de +50 points de base de l'Euribor à 1 mois et à 3 mois aurait été de (1,7) million d'euros dans le compte de résultat et non significatif dans les capitaux propres.

Compte tenu de la faiblesse des taux d'intérêts, une variation de -50 points de base de l'Euribor à 3 mois n'aurait pas eu d'impact significatif dans le compte de résultat au 31 décembre 2014.

5. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les méthodes appliquées pour consolider les sociétés du Groupe sont l'intégration globale et la mise en équivalence. Les sociétés sous contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le Groupe a opté pour la méthode de mise en équivalence pour les sociétés dans lesquelles le contrôle est exercé de façon conjointe (ZTE Ingenico NV, anciennement « Mobile Payment Solution NV », et Fixed & Mobile Pte Ltd).

Dénomination	Ville	Pays	% intérêt	
			Ingenico SA	Mode d'intégrat
SOCIETE MERE				
INGENICO SA	Paris	France		
FILIALES CONSOLIDEES				
DI Deutsche Ingenico Holding GmbH	Ratingen <i>Ainsi que ses filiales Ingenico Payment Services GmbH, Credit & Collections Service GmbH et Ingenico Marketing Solutions GmbH, détenues à 100%</i>	Allemagne	100%	IG
Ingenico GmbH	Ratingen	Allemagne	100%	IG
Ingenico Healthcare GmbH	Flintbek	Allemagne	100%	IG
Ingenico International (Pacific) Pty Ltd	Warriewood	Australie	100%	IG
Ingenico e-Commerce Solutions SPRL	Woluwe-Saint-Lambert (Bruxelles) <i>Ainsi que ses filiales en Autriche, Suisse, Allemagne, Etats-Unis et au Royaume-Uni détenues à 100% et en Inde détenue à 99,99%*</i>	Belgique	100%	IG
GCS Holding BV	Hoofddorp <i>Ainsi que ses filiales détenues à 100%</i>	Pays-Bas	100%	IG
Global Collect BV	Hoofddorp <i>Ainsi que ses filiales détenues à 100%</i>	Pays-Bas	100%	IG
Ingenico e-Commerce Solutions BV	Amsterdam	Pays-Bas	100%	IG
Ingenico Financial Solutions SA	Bruxelles	Belgique	100%	IG
Ingenico do Brasil Ltda.	São Paulo <i>Ainsi que ses filiales et succursales en Colombie, Venezuela, Argentine et Chili détenues à 100%</i>	Brésil	100%	IG
Ingenico Iberia, S.L.	Madrid <i>Ainsi que sa filiale en Espagne détenue à 99,99%*</i>	Espagne	100%	IG
Ingenico (Latin America) Inc.	Miami, Floride <i>Ainsi que sa filiale au Mexique détenue à 99,99%*</i>	Etats-Unis	100%	IG
Ingenico Corp.	Wilmington, Delaware <i>Ainsi que ses filiales américaine et canadienne détenues à 100%</i>	Etats-Unis	100%	IG
Ingenico 1 SA	Paris	France	100%	IG
Ingenico 2 SA	Paris	France	100%	IG
Ingenico Prepaid Services France SAS	Paris	France	100%	IG
Ingenico Ventures SAS	Paris <i>Ainsi que sa filiale Roam Data, Inc., société américaine, détenue à 100%</i>	France	100%	IG
Ingenico e-Commerce Solutions SAS	Paris	France	100%	IG
Ingenico (UK) Ltd.	Dalgety Bay, Dunfermline <i>Ainsi que ses filiales en Irlande et au Royaume-Uni détenues à 100%</i>	Grande Bretagne	100%	IG
Ingenico Holdings Asia II Limited	Wanchai <i>Ainsi que sa filiale en Thaïlande, PT., Ingenico International Indonesia et Fixed & Mobile Pte Ltd, détenues respectivement à 100%, 99,75%* et 30%</i>	Hong Kong	100%	IG
Ingenico Holdings Asia Limited	Wanchai <i>Ainsi que ses filiales Fujian Landi Commercial Equipment Co. Ltd et ZTE Ingenico N.V. détenues respectivement à 100% et 40%</i>	Hong Kong	98,84%	IG
Ingenico Hungary Kft.	Budapest	Hongrie	100%	IG
Ingenico International India Pvt Ltd.	New Delhi	Inde	100%	IG
Ingenico Italia SpA	Milan	Italie	100%	IG
Ingenico Eastern Europe I S.à.r.l.	Luxembourg <i>Ainsi que ses filiales polonaise et lettone détenues à 100%</i>	Luxembourg	100%	IG
Ingenico Payment Systems Africa SARLAU	Casablanca	Maroc	100%	IG
Ingenico Software Services Philippines Inc.	Makati City, Metro Manila	Philippines	100%	IG
Ingenico CZ S.r.o.	Prague	République Tchèque	100%	IG
Ingenico LLC in liquidation	Moscou	Russie	100%	IG
Ingenico LLC	Saint-Petersbourg	Russie	100%	IG
Ingenico International (Singapore) Pte Ltd.	Singapour <i>Ainsi que sa filiale PT. Ingenico International Indonesia détenue à 0,25%*</i>	Singapour	100%	IG
Ingenico (Suisse) SA	Granges-Paccot	Suisse	100%	IG
Ingenico Ödeme Sistem Çözümleri AS	Istanbul	Turquie	100%	IG

*Détenue à 100% par le Groupe

6. FAITS MARQUANTS

6.1 Acquisition de Global Collect

Description de l'opération

En septembre 2014, Ingenico a pris le contrôle de Global Collect, reconnu pour son expertise dans les services de paiement en ligne, en particulier dans le commerce en ligne transfrontalier, permettant ainsi aux grandes marques de vendre leurs produits sur Internet à travers le monde. Cette acquisition représente une étape significative dans l'exécution de la stratégie du Groupe, permettant ainsi de :

- Rééquilibrer sa couverture géographique vers le marché nord-américain sur l'ensemble de la chaîne de valeur du paiement, tout en accentuant sa présence sur les marchés à forte croissance d'Asie Pacifique et d'Amérique Latine ;
- Accéder à près de 600 e-commerçants internationaux de premier plan, avec une forte présence dans les biens et services en ligne ;
- Enrichir sa proposition de valeur aux activités de collecte et de règlements électroniques, en renforçant considérablement sa présence dans l'écosystème des transactions sans carte («card not present») ;
- Accélérer la transformation de son business model vers les services de paiement.

Global Collect est considéré comme une unité génératrice de trésorerie à part entière.

Prix d'acquisition (voir note 12 Goodwill et autres immobilisations incorporelles)

L'acquisition a été finalisée fin septembre 2014. Le décaissement de trésorerie en 2014 s'est élevé à 830,1 millions d'euros, comprenant l'acquisition de titres pour 665,0 millions d'euros et le remboursement d'une dette financière pour 165,1 millions d'euros. L'acquisition a été financée par une souscription d'un crédit syndiqué d'un total de 600 millions d'euros et par la trésorerie disponible.

La trésorerie acquise s'élevait à 35,0 millions d'euros.

(en millions d'euros)	Décaissements nets de trésorerie acquise
GlobalCollect	(795)
Total	(795)

Contribution aux résultats du Groupe (à partir du 1er octobre 2014)

La contribution nette de Global Collect aux résultats consolidés du Groupe a été de :

- 94,9 millions d'euros en termes de chiffre d'affaires ;
- 16,7 millions d'euros pour le résultat opérationnel courant ;
- 10,9 millions d'euros pour le résultat net.

Les impacts bilanciaux et la détermination du goodwill sont décrits en Note 12 Goodwill et autres immobilisations incorporelles.

Périmètre de consolidation

Pour répondre à des règles de sécurité financière, une fondation (Stichting Global Collect Trust) et ses filiales avaient été créées en 2005. Son objet est de collecter, convertir puis de reverser les fonds résultants des transactions financières aux commerçants. Aucun lien capitalistique n'existe entre Global Collect et la fondation et ses filiales. Malgré le fait que le Groupe ne possède aucun droit de vote dans Stichting Global Collect Trust, la nature des accords entre le Groupe et ces sociétés conduisent à la conclusion que le Groupe contrôle ces entités, conformément à la norme IFRS 10, applicable à compter du 1er janvier 2014. Elles sont donc consolidées dans les états financiers d'Ingenico par la méthode de l'intégration globale.

6.2 Roam Data Inc.

Deux évènements liés à l'actionnariat minoritaire de la société Roam Data Inc. ont eu lieu au cours de l'exercice :

- En 2013, M. Will Graylin, actionnaire minoritaire de la société Roam Data Inc, avait exercé l'option de vente (put option) qui lui avait été octroyée sur les titres qu'il détenait dans la société pour 9 millions d'actions. Après un premier paiement en 2013 pour 1,3 million d'euros, Roam Data Inc. a versé à M. Graylin en 2014 le solde des sommes qui lui étaient dues au titre de cette option de vente, soit 8,5 millions d'euros.
- Dans le cadre de la prise de contrôle de Roam Data Inc. en 2012, le Groupe détenait une option d'achat (call option) de la totalité des titres minoritaires restant de la société. Le Groupe a exercé le 20 janvier 2014 son call option portant sur la totalité des actions ou stock-options détenues par les actionnaires minoritaires au jour de l'exercice. Le processus de valorisation de cette option d'achat, qui prévoyait l'intervention de trois experts, a été mené à son terme. Le 31 décembre 2014 le Groupe a versé aux actionnaires minoritaires de Roam Data Inc. 6,3 millions d'euros. Le Groupe détient désormais Roam Data Inc. à 100%.

Dans le tableau des flux de trésorerie consolidés de l'exercice 2014, ces opérations apparaissent sous le libellé « Changements de parts d'intérêts dans des entités contrôlées » pour 14,8 millions d'euros.

6.3 Autres faits marquants

La filiale Ingenico Latvia Sia a été créée en Lettonie le 24 février 2014 et la société Ingenico Investment Luxembourg SA a été liquidée le 20 mars 2014.

7. INFORMATION SECTORIELLE

Les principes de détermination des secteurs sont présentés en note 2 « Règles et méthodes comptables ». Les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par le comité exécutif, principal décideur opérationnel tel que défini par IFRS 8, pour l'évaluation de la performance des différents secteurs.

Le Groupe a modifié au 1^{er} janvier 2014 son organisation opérationnelle en regroupant les activités présentes dans les zones géographiques « Europe de l'Est » et « Italie et Europe Centrale ». Ainsi les filiales italienne, polonaise et hongroise, auparavant consolidées dans la région SEPA, ont rejoint la région EMEA.

Dans le même temps, l'activité « Santé » a été transférée des Opérations Centrales vers SEPA. Enfin, l'entité E-Billing Solutions Private Ltd., localisée en Inde, anciennement rattachée à SEPA, est désormais rattachée à l'Asie Pacifique.

En conséquence, les secteurs opérationnels retenus sont désormais les suivants :

- SEPA (France, Royaume-Uni, Espagne, Allemagne, Benelux...);
- l'Asie-Pacifique (Australie, Chine, Indonésie, Inde...);
- l'Amérique du Nord (Etats-Unis, Canada...);
- l'Amérique Latine (Brésil, Mexique...);
- EMEA (Europe Centrale et de l'Est, Italie, Turquie, Russie, Afrique...).
- les Opérations Centrales qui regroupent Global Collect, les fonctions transverses et supports, notamment la distribution des produits et services aux régions identifiées ci-après, ainsi que les activités de certaines filiales opérées mondialement et dont le développement est coordonné à partir du siège, telles que Roam Data Inc.;

L'information sectorielle présentée pour l'exercice 2013 a été retraitée conformément à cette nouvelle organisation.

Analyse des résultats sectoriels

(en milliers d'euros)	2014							Consolidé
	SEPA	Asie Pacifique	Amérique du Nord	Amérique Latine	EMEA	Opérations centrales		
Chiffre d'affaires hors-groupe	580 839	290 710	177 299	204 481	246 931	107 079	1 607 339	
Résultat opérationnel courant	32 915	55 107	14 080	(4 057)	43 650	149 792	291 487	
Résultat opérationnel							273 270	
Produits financiers							48 430	
Charges Financières							(67 967)	
Quote part du résultat des sociétés mises en équivalence							(1 379)	
Impôt							(80 671)	
Résultat de la période							171 683	
Part du Groupe							171 652	

(en milliers d'euros)	2013							Consolidé
	SEPA	Asie Pacifique	Amérique du Nord	Amérique Latine	EMEA	Opérations centrales		
Chiffre d'affaires hors-groupe	520 780	243 499	124 052	189 432	214 651	78 520	1 370 934	
Résultat opérationnel courant	39 653	38 129	2 892	14 976	31 177	81 533	208 360	
Résultat opérationnel							186 912	
Produits financiers							36 038	
Charges financières							(53 769)	
Quote part du résultat des sociétés mises en équivalence							(176)	
Impôt							(56 069)	
Résultat de la période							112 937	
Part du Groupe							114 076	

Analyse du chiffre d'affaires par activité

(en milliers d'euros)	2014	2013
Terminaux	1 258 719	1 084 387
Transactions	348 620	286 549
Total	1 607 339	1 370 936

Analyse des charges d'amortissement et des charges sans contrepartie en trésorerie

(en milliers d'euros)	2014						Consolidé
	SEPA	Asie Pacifique	Amérique du Nord	Amérique Latine	EMEA	Opérations centrales	
Charges d'amortissement	40 603	3 187	1 195	1 417	2 201	23 048	71 651
Dotations aux provisions nettes des reprises de provisions et paiements fondés en actions	661	4 486	727	2 340	9	9 402	17 625

(en milliers d'euros)	2013						Consolidé
	SEPA	Asie Pacifique	Amérique du Nord	Amérique Latine	EMEA	Opérations centrales	
Charges d'amortissement	39 098	3 486	919	205	2 447	25 589	71 744
Dotations aux provisions nettes des reprises de provisions et paiements fondés en actions	(1 030)	800	154	1 443	(887)	5 812	6 292

Analyse des actifs et passifs sectoriels

(en milliers d'euros)	2014						Consolidé
	SEPA	Asie Pacifique	Amérique du Nord	Amérique Latine	EMEA	Opérations centrales	
Goodwill	554 989	65 961	18 382	4 789	22 611	676 027	1 342 759
Autres actifs sectoriels hors groupe	398 612	293 568	90 181	107 342	111 362	953 062	1 954 127
Impôts différés actifs							40 812
Créances d'impôts courants							9 319
Créances financières							6 938
Instruments dérivés							10 933
Actifs destinés à la vente							
Total Actif	953 601	359 529	108 563	112 131	133 973	1 629 089	3 364 888
Passifs sectoriels hors groupe	195 669	177 245	50 695	68 261	40 929	414 506	947 305
Situation nette de l'ensemble consolidé							1 075 939
Impôts différés passifs							118 938
Dettes d'impôt courant							28 521
Dettes financières							1 190 584
Instruments dérivés							3 601
Passifs destinés à la vente							0
Total Passif	195 669	177 245	50 695	68 261	40 929	414 506	3 364 888

(en milliers d'euros)	2013						Consolidé
	SEPA	Asie Pacifique	Amérique du Nord	Amérique Latine	EMEA	Opérations centrales	
Goodwill	554 989	59 523	18 382	4 734	19 828	191 865	849 321
Autres actifs sectoriels hors groupe	366 688	222 269	62 984	77 359	105 650	255 645	1 090 595
Impôts différés actifs							34 123
Créances d'impôts courants							6 771
Créances financières							8 902
Instruments dérivés							1 236
Total Actif	911 535	281 792	81 366	82 093	139 599	443 531	1 990 948
Passifs sectoriels hors groupe	165 919	124 817	32 852	44 410	43 537	93 394	504 929
Situation nette de l'ensemble consolidé							766 694
Impôts différés passifs							48 507
Dettes d'impôt courant							17 887
Dettes financières							648 488
Instruments dérivés							4 443
Total Passif	165 919	124 817	32 852	44 410	43 537	93 394	1 990 948

Analyse du coût d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles

(en milliers d'euros)	2014						Opérations centrales	Consolidé
	SEPA	Asie Pacifique	Amérique du Nord	Amérique Latine	EMEA			
Coût des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(13 068)	(1 810)	(2 523)	(2 265)	(2 954)	(29 094)	(51 714)	

(en milliers d'euros)	2013						Opérations centrales	Consolidé
	SEPA	Asie Pacifique	Amérique du Nord	Amérique Latine	EMEA			
Coût des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(13 388)	(1 442)	(486)	(3 091)	(2 938)	(18 825)	(40 170)	

8. COÛTS PAR NATURE ET AUTRES CHARGES

Ingenico présentant son compte de résultat par fonction, cette note détaille le montant des principales charges opérationnelles par nature.

En 2014, l'acquisition de Global Collect explique en grande partie l'augmentation des frais de personnel, charges d'amortissement et du coût des ventes. De plus, en 2014 le Groupe a procédé à une réallocation des coûts de R&D génériques de certaines filiales. Ils sont désormais comptabilisés en charges opérationnelles courantes, au lieu des coûts des ventes. L'impact de ce reclassement est une charge opérationnelle supplémentaire de 9,7 millions d'euros en 2014. L'information comparative de l'exercice 2013 n'a pas été modifiée. Enfin, l'accroissement de l'activité du Groupe participe également à cette augmentation.

Les frais de personnel s'analysent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	2014	2013
Traitements et salaires	269 375	233 389
Charges sociales	73 411	62 500
Coût des services rendus (composante opérationnelle des charges de retraite)	863	682
Paiements fondés sur des actions	10 463	6 730
Total	354 112	303 301

Les charges d'amortissements et de dépréciation s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	2014	2013
Dotations / (Reprises)		
Amortissements et dépréciations Immobilisations incorporelles	53 322	47 593
Amortissements et dépréciations Immobilisations corporelles	18 267	15 998
Dépréciations des goodwill	-	7 879
Provisions pour dépréciation des stocks	2 050	1 692
Provisions pour dépréciation des comptes clients	8 549	1 791
Provisions pour dépréciation des actifs financiers	-	(1 829)
Total	82 188	73 124

Le coût des ventes s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	2014	2013
Coût des terminaux	(667 578)	(584 549)
Coût des services et des logiciels	(209 818)	(186 649)
Total coût des ventes	(877 396)	(771 198)

La part des frais de développement activés est la suivante :

(en milliers d'euros)	2014	2013
Montant de développement activé	14 877	9 229
Total des dépenses de R&D (charges et investissements) (*)	129 517	111 571
Part des frais de R&D activés (en %)	11%	8%

(*) Net des 3,7 millions d'euros correspondant au crédit d'impôt recherche et des 9,9 millions d'euros provenant d'autres dispositifs à l'étranger ayant un effet équivalent sur les dépenses de recherche et de développement (respectivement 2,9 millions d'euros et 9,6 millions d'euros en 2013).

9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les autres produits et charges opérationnels comprennent :

(en milliers d'euros)	2014	2013
Frais de restructuration et relatifs aux regroupements d'entreprise	(13 596)	(8 781)
Litiges	(2 000)	-
Dépréciation de goodwill	-	(7 879)
Cessions de sociétés consolidées ou d'activités	-	(2 564)
Ajustement des dettes d' <i>earn out</i>	(2 057)	(2 899)
Autres	(564)	675
Total	(18 217)	(21 448)

Pour l'année 2014, les autres produits et charges opérationnels comprennent essentiellement :

- Les charges de restructuration pour un montant total de 13,6 millions d'euros dont notamment :
 - Les charges de réorganisation au sein du Groupe pour un montant de 5,1 millions d'euros,
 - Les frais engagés dans le cadre des opérations d'acquisitions et de cessions pour un montant de 8,5 millions d'euros ;
- La charge de revalorisation du complément de prix issu de l'acquisition d'Ingenico Payment System LLC s'élevant à 2,1 millions d'euros ;
- D'autres charges pour un montant de 2,6 millions d'euros.

Pour l'année 2013, les autres produits et charges opérationnels comprenaient essentiellement :

- Les charges de restructuration pour un total de 8,8 millions d'euros dont notamment :
 - Les charges de réorganisation au sein du Groupe pour un montant de 2,6 millions d'euros
 - Les frais engagés dans le cadre des opérations de croissance pour un montant de 6,2 millions d'euros (frais relatifs aux regroupements d'entreprises pour 3,7 millions d'euros, frais d'intégration pour 2,2 millions d'euros et autres frais pour 0,3 million d'euros).
- La dépréciation du goodwill affecté à l'UGT Fixed & Mobile Pte Ltd pour un montant de 7,9 millions d'euros.
- La vente de 70% des intérêts dans Fixed & Mobile Ltd, qui génère un résultat de cession négatif de 2,6 millions d'euros.
- La charge de revalorisation du complément de prix issu de l'acquisition d'Ingenico Payment System LLC pour 2,9 millions d'euros.

10. COÛT FINANCIER NET

	2014	2013
Charges d'intérêts sur les emprunts au coût amorti et l'emprunt obligataire	(27 826)	(23 668)
Produits des couvertures de taux (cap)	-	210
Charges d'intérêts sur les contrats de location-financement	(169)	(426)
Coût de l'endettement financier	(27 995)	(23 884)
Produits de trésorerie et des équivalents de trésorerie	6 314	3 877
Produits d'intérêts des contrats de location-financement	3 805	3 429
Coût de l'endettement financier net	(17 876)	(16 578)
Gains de change	37 651	28 372
Pertes de change	(39 295)	(28 711)
Résultat de change	(1 644)	(339)
Composante financière des charges de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	(332)	(329)
Gains/(pertes) sur les titres de participations	-	58
Gains d'actualisation des créances ou dettes long terme	466	-
Charges d'actualisation des créances ou dettes long terme	(324)	(594)
Autres produits financiers	194	92
Autres produits et charges financiers	(21)	(41)
Autres produits et charges financiers	(17)	(814)
Coût financier net	(19 537)	(17 731)
Total des produits financiers	48 430	36 038
Total des charges financières	(67 967)	(53 769)

L'analyse du coût financier net pour 2014 est la suivante :

Les charges d'intérêts sur emprunts sont liées aux emprunts décrits dans la note 24 Dettes financières nettes. La charge d'intérêt relative à l'emprunt obligataire convertible (OCEANE) est de 7,7 millions d'euros (dont un coupon de 0,5 million d'euros).

La charge d'intérêt relative à l'emprunt obligataire mis en place en 2014 est de 6,3 millions d'euros.

La charge d'intérêt relative aux emprunts bancaires et tirages est de 11,8 millions d'euros. Ces emprunts sont décrits dans la note 24 Dettes financières nettes.

Au cours de l'année 2014, le Groupe a procédé au remboursement des emprunts bancaires existant au 31 décembre 2013. Un swap de taux qualifié de cash-flow hedge était associé au crédit syndiqué d'août 2011. En l'absence de sous-jacent, cette couverture de taux n'est plus considérée comme efficace, elle perd sa qualification de cash-flow hedge. Cette perte d'efficacité a pour impact le recyclage du stock de juste valeur des capitaux propres vers le compte de résultat. Elle génère une charge nette de 2,0 millions d'euros dans le compte de résultat.

Les produits d'intérêts des contrats de location-financement (bailleur) concernent principalement Ingenico Payment Services GmbH (ex easycash GmbH), Ingenico SA et Ingenico Italia Spa.

Le résultat de change représente une perte nette de 1,6 million d'euros. Il résulte de pertes et gains de change générés lors de la revalorisation de prêts et emprunts à caractère financier, auxquels s'ajoutent les revalorisations des dérivés de couverture associés.

Les autres produits et charges financiers sont majoritairement composés de charges relatives aux engagements de retraite (Cf. note 26 Provisions pour retraites et engagements assimilés) et des coûts de désactualisation de dettes et créances long terme, correspondant à des compléments de prix d'acquisition ou de cession.

L'analyse du coût financier net pour 2013 était la suivante :

Les charges d'intérêts étaient liées aux emprunts décrits dans la note 24 Dettes financières nettes, ainsi qu'à des contrats de location-financement (preneur). La charge d'intérêt relative à l'emprunt obligataire convertible (OCEANE) était de 13,7 millions d'euros (dont un coupon de 6,9 millions d'euros). La charge d'intérêt relative aux autres emprunts et tirages était de 9,8 millions d'euros.

Les produits d'intérêts des contrats de location-financement (bailleur) concernaient principalement Ingenico Payment Services GmbH (ex easycash GmbH), Ingenico SA et Ingenico Italia Spa.

Le résultat de change représentait une perte nette de 0,3 million d'euros. Il résultait de pertes et gains de change générés lors de la revalorisation de prêts et emprunts à caractère financier, auxquels s'ajoutaient les revalorisations des dérivés de couverture associés.

Les autres produits et charges financiers étaient majoritairement composés de charges relatives aux engagements de retraite (Cf. note 26 Provisions pour retraites et engagements assimilés) et de charge d'actualisation de créances ou dettes long terme.

11. IMPÔTS

Charges d'impôt sur les résultats des sociétés intégrées

(en milliers d'euros)	2014	2013
Impôt courant France	(67 077)	(32 173)
Impôt courant étranger	(34 350)	(44 000)
Charge d'impôt courant total	(101 427)	(76 173)
Impôt différé France	9 574	4 328
Impôt différé étranger	11 182	15 776
Produit d'impôt différé total	20 756	20 104
TOTAL	(80 671)	(56 069)

En 2014, la charge d'impôt de l'exercice correspond principalement à :

- la charge d'impôt courant due en France, en Chine, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, et en Russie ;
- l'économie d'impôt différé résultant de la comptabilisation d'actifs d'impôt différé – notamment en France, aux Etats-Unis et en Belgique – sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur base fiscale.

En 2013, la charge d'impôt de l'exercice correspondait principalement à :

- la charge d'impôt courant due en Allemagne, au Brésil, au Royaume-Uni, en Chine, en Italie, en Belgique, en Russie et en France ;
- et l'économie d'impôt différé résultant de la comptabilisation d'actifs d'impôt différé – notamment en France, en Chine, au Brésil et en Allemagne – sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur base fiscale.

La charge d'impôt courant du Groupe augmente significativement en 2014, notamment sous l'effet de l'accroissement du résultat réalisé en France.

L'activation d'impôts différés par le Groupe est fonction de la situation propre de l'entité ou du groupe d'entités (intégrations fiscales) dans chaque pays et de l'échéance d'expiration des pertes fiscales reportables et des crédits d'impôts.

Ainsi, pertes fiscales et crédits d'impôts ne font l'objet d'une activation que dans la mesure où il est probable que les bénéfices imposables que dégageront les ensembles considérés permettront leur imputation à court terme.

Conformément à l'article 235 ter ZCA du CGI, les distributions de dividendes aux actionnaires d'INGENICO SA, hormis celles effectuées en actions, ont déclenché le paiement d'une contribution égale à 3 % des revenus distribués, soit une charge d'impôt de 0,6 million d'euros (0,4 million d'euros en 2013).

Preuve d'impôt Groupe

Selon les dispositions de la Loi de Finances pour 2014, le taux d'impôt courant des sociétés françaises du Groupe s'établit à 38% pour l'exercice 2014. Au 31 décembre 2014, le taux d'impôt différé en France s'élève à 38%, soit le taux d'impôt courant applicable en 2015.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt comptabilisée.

(en milliers d'euros)	2014	2013
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE (HORS SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE)	173 062	113 113
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	(80 671)	(56 069)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	253 733	169 182
Taux d'imposition français	38,00%	38,00%
Charge d'impôt théorique	(96 419)	(64 289)
Différence entre le taux d'imposition français et le taux d'imposition des filiales étrangères	25 553	19 591
Pertes fiscales et différences temporelles de l'exercice non activées	(6 206)	(6 147)
Activation de différences temporelles et de déficits reportables antérieurs	5 450	2 904
Utilisation de déficits reportables non activés	1 176	2 177
Crédits d'impôt	2 710	3 279
Différences permanentes et autres	(12 935)	(13 584)
TOTAL	(80 671)	(56 069)
Taux effectif d'impôt	31,8%	33,1%

Les éléments de rapprochement représentent, outre l'effet des différentiels et modifications des taux d'impôt, les effets d'impôt liés aux produits non imposables et aux charges non déductibles résultant des différences permanentes entre les assiettes d'imposition locales et les comptes présentés conformément aux normes IFRS.

La différence entre le taux d'imposition français et celui des filiales étrangères réduit fortement la charge d'impôt du Groupe. Les principaux pays concernés et leurs taux d'imposition légaux sont la Chine (10%), Singapour (17%), le Royaume-Uni (23%) et la Russie (20%).

Les différences permanentes et autres en 2014 se composent principalement :

- de la déductibilité fiscale d'une moins-value de liquidation d'une filiale étrangère ;
- de l'impact de la contribution additionnelle sur les paiements de dividendes effectués en France ;
- de l'effet de la reconnaissance en impôt de la CVAE en France (cf. Note 2 Règles et méthodes comptables) ;
- de la non-déductibilité de la charge de personnel relative aux options et actions gratuites attribuées ;
- des variations sur les différences temporelles activées antérieurement.

Les différences permanentes et autres en 2013 se composaient entre autres de :

- l'impact de la contribution additionnelle sur les paiements de dividendes effectués en France
- la non-déductibilité de la charge de dépréciation du goodwill de l'UGT Fixed & Mobile Pte Ltd
- l'effet de la reconnaissance en impôt de la CVAE en France (cf. Note 2 Règles et méthodes comptables)
- la non-déductibilité de la charge de personnel relative aux options et actions gratuites attribuées.

Variation des impôts différés

(en milliers d'euros)	Actifs d'impôts différés sur déficits fiscaux reportables	Actifs d'impôts différés sur différences temporelles	Total actifs d'impôts différés	Total passifs d'impôts différés	Total impôts différés nets
AU 31 DÉCEMBRE 2012	5 478	21 287	26 766	(38 666)	(11 900)
Impôts différés constatés en résultat	1 846	9 824	11 670	8 434	20 104
Impôts différés constatés en capitaux propres et issus de regroupements d'entreprises	-	34	34	(19 613)	(19 579)
Différences de conversion	(201)	(2 752)	(2 953)	205	(2 748)
Autres mouvements	(200)	(1 194)	(1 394)	1 133	(261)
AU 31 DÉCEMBRE 2013	6 923	27 199	34 123	(48 507)	(14 384)
Impôts différés constatés en résultat	2 085	(737)	1 348	19 408	20 756
Impôts différés constatés en capitaux propres et issus de regroupements d'entreprises	18	3 504	3 522	(90 646)	(87 124)
Différences de conversion	453	1 441	1 894	722	2 616
Autres mouvements	897	(971)	(75)	85	11
AU 31 DÉCEMBRE 2014	10 376	30 436	40 812	(118 938)	(78 125)

Au 31 décembre 2014, la variation d'impôt différé issue de regroupements d'entreprises comprend le passif d'impôt différé relatif à l'allocation du prix d'acquisition de Global Collect pour 90,7 millions d'euros (voir note 12 Goodwill et autres immobilisations incorporelles).

Au 31 décembre 2013, la variation d'impôt différé issue de regroupements d'entreprises comprenait le passif d'impôt différé relatif à l'allocation du prix d'acquisition d'Ogone pour 17,5 millions d'euros.

En 2014, la variation d'impôt différé constatée en capitaux propres comprend une variation de -1,0 million d'euros liée aux instruments de couverture. Par ailleurs, les conversions d'OCEANE ont généré une variation de +2,9 millions d'euros d'impôts différés, relative à la part capitaux propres de l'emprunt (voir note 24 Dettes financières nettes).

En 2013, la variation d'impôt différé constatée en capitaux propres comprenait une variation de -1,0 million d'euros liée aux instruments de couverture.

Analyse par nature

(en milliers d'euros)	2014	2013
Actifs d'impôt différé par catégorie de différences temporelles		
Immobilisations corporelles et incorporelles	7 824	6 303
Engagements envers le personnel	7 708	4 768
Stock, créances, fournisseurs et provisions	45 866	32 650
Pertes fiscales et crédits d'impôts reportables	10 376	6 923
Autres (dont instruments financiers)	688	2 748
ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ	72 462	53 392
Effet de la compensation	(31 650)	(19 269)
TOTAL ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ	40 812	34 123
Passifs d'impôt différé par catégorie de différences temporelles		
Immobilisations corporelles et incorporelles	(120 294)	(41 042)
Engagements envers le personnel	(147)	(60)
Stock, créances, fournisseurs et provisions	(29 967)	(26 064)
Autres (dont instruments financiers)	(180)	(610)
PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ	(150 588)	(67 776)
Effet de la compensation	31 650	19 269
TOTAL PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ	(118 938)	(48 507)
TOTAL NET	(78 125)	(14 384)

Détail des actifs d'impôt différé non reconnus

(en milliers d'euros)	2014	2013
Impôts différés sur déficits fiscaux reportables et crédits d'impôts	24 537	19 487
Impôts différés sur différences temporelles	12 662	6 621
TOTAL	37 199	26 108

2014 (en milliers d'euros)	Moins d'un an	Entre 1 et 2 ans	Entre 2 et 3 ans	Entre 3 et 4 ans	Entre 4 et 5 ans	Au-delà de 5 ans	Indéfini	Total
Pertes fiscales et crédits d'impôts par date d'expiration	1 190	106	24	520	944	16 964	4 789	24 537

12. GOODWILL ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Goodwill

(en milliers d'euros)	2014	2013
Au 1^{er} janvier	849 321	551 176
Investissements	478 450	327 468
Pertes de valeur	-	(7 879)
Différences de conversion	14 988	(8 635)
Cessions	-	(12 809)
Au 31 décembre	1 342 759	849 321

Le Groupe organise ses activités et la structure de son reporting autour de six secteurs opérationnels, représentatifs de ses unités génératrices de trésorerie (UGT), à l'exception du secteur Opérations centrales, divisé en deux UGT. Les secteurs opérationnels représentent le niveau auquel les goodwill sont suivis par le management du Groupe, notamment en ce qui concerne la planification stratégique à long terme, l'allocation des ressources et le suivi de la performance.

Il convient de noter que le Groupe a modifié en 2014 son organisation opérationnelle, tel qu'expliqué en note 7 Information sectorielle.

Les UGT identifiées par le Groupe sont désormais les suivantes :

- les Opérations Centrales qui regroupent la distribution des produits et services aux Régions identifiées ci-après, les activités de certaines filiales opérées mondialement et dont le développement est coordonné à partir du siège et les fonctions transverses et supports tel que Roam Data Inc.
- SEPA (France, Royaume-Uni, Espagne, Allemagne, Benelux...);
- Asie-Pacifique (Australie, Chine, Indonésie, Inde...);
- Amérique du Nord (Etats-Unis, Canada...);
- Amérique Latine (Brésil, Mexique...);
- EMEA (Europe Centrale, Italie, Turquie, Russie, Afrique...);
- Global Collect, leader mondial des services intégrés de paiement en ligne.

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau des unités génératrices de trésorerie ou groupes d'unités génératrices de trésorerie tels que définis ci-avant.

Détail des goodwill

Les valeurs des goodwill par UGT se décomposent comme suit :

Unités génératrices de trésorerie (en milliers d'euros)	2014		
	Valeur brute	Cumul des pertes de valeur	Valeur nette
SEPA	557 229	(2 240)	554 989
Asie / Pacifique	65 961	-	65 961
Amérique du Nord	39 774	(21 392)	18 382
Amérique Latine	4 789	-	4 789
Europe centrale / Moyen Orient / Afrique	22 707	(96)	22 611
Global Collect	478 450	-	478 450
Opérations centrales	197 577	-	197 577
Total	1 366 487	(23 728)	1 342 759

Pour tenir compte des changements dans l'organisation opérationnelle du Groupe, l'information concernant l'année 2013 a été retraitée comme suit :

Unités génératrices de trésorerie (en milliers d'euros)	2013 retraité		
	Valeur brute	Cumul des pertes de valeur	Valeur nette
SEPA	557 157	(2 168)	554 989
Asie / Pacifique	59 523	-	59 523
Amérique du Nord	39 774	(21 392)	18 382
Amérique Latine	4 734	-	4 734
Europe centrale / Moyen Orient / Afrique	19 924	(96)	19 828
Opérations centrales	191 865	-	191 865
Total	872 977	(23 656)	849 321

En 2014

L'augmentation des goodwill résulte en majeure partie de l'acquisition de Global Collect.

Acquisition de Global Collect

Prix d'acquisition

L'acquisition a été finalisée en septembre 2014, pour un montant total de 665 millions d'euros.

Goodwill

Une allocation provisoire du prix d'acquisition de Global Collect a été conduite fin 2014 et sera finalisée dans le délai de 12 mois suivant la prise de contrôle de la société.

Conformément aux normes IFRS 3 révisée et IAS 38, le Groupe a reconnu tous les actifs et passifs identifiables évalués à la juste valeur séparément du goodwill à savoir :

- portefeuille clients : 295,0 millions d'euros (amortissable sur 20 ans) ;
- plateforme : 96,2 millions d'euros (amortissable sur 10 ans) ;
- impôts différés passifs : 90,5 millions d'euros.

La juste valeur des autres actifs nets identifiables à la date d'acquisition s'élève à (114,1) millions d'euros.

Le goodwill ressort ainsi à un montant de 478,4 millions d'euros. Les facteurs ayant conduit à reconnaître ce goodwill sont principalement les synergies attendues avec le Groupe, le capital humain et les barrières à l'entrée du marché.

Global Collect est une unité génératrice de trésorerie à part entière et fait désormais partie du secteur opérationnel « Opérations centrales ».

Les coûts liés aux acquisitions et achats d'actifs se sont élevés à 8,5 millions d'euros et ont été comptabilisés en autres produits et charges opérationnels.

Les tests de dépréciation effectués au cours du 4^{ème} trimestre 2014 n'ont pas amené le Groupe à constater de dépréciation de goodwill au 31 décembre 2014.

En 2013

L'augmentation des goodwill était due essentiellement aux acquisitions réalisées en 2013 : Ogone pour 320,2 millions d'euros, et PT Integra pour 7,3 millions d'euros.

Les tests de dépréciation effectués en 2013 avaient amené le Groupe à constater une dépréciation du goodwill de l'UGT Fixed & Mobile Pte Ltd pour un montant de 7,9 millions d'euros. La filiale avait ensuite été partiellement cédée, conduisant à une réduction du goodwill pour 12,8 millions d'euros.

Tests de dépréciation des goodwill

Ingenico a réalisé un test de dépréciation des valeurs nettes comptables des goodwill. Cette procédure, s'appuyant essentiellement sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés, consiste en l'estimation de la valeur recouvrable de chaque Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) générant ses flux propres de trésorerie. Ces UGT reflètent l'organisation du Groupe, telle que décrite en note 7 Information sectorielle. Les tests de dépréciation sont effectués chaque année au 30 novembre de l'exercice et à chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur. Conformément à IAS 36, la valeur recouvrable est la plus élevée de la juste valeur minorée des coûts de cession, et de la valeur d'utilité. La juste valeur minorée des coûts de cession est privilégiée dans les rares cas où une opération récente sur les actifs concernés rend l'information disponible et fiable. Dans l'essentiel des cas, la valeur d'utilité est estimée en utilisant des projections de flux de trésorerie sur la base des prévisions d'exploitation existantes portant sur une période de cinq ans, incluant des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Des taux d'actualisation (s'appuyant sur le coût moyen pondéré du capital) ont été appréciés pour chaque UGT à partir d'analyses du secteur dans lequel le Groupe exerce son activité. Les prévisions existantes sont fondées sur l'expérience passée ainsi que sur les perspectives d'évolution du marché.

Les principales hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des goodwill sont les suivantes :

Segments	2014							Total
	SEPA	Asie / Pacifique	Amérique du Nord	Amérique Latine	EMEA	Opérations Centrales		
Unités génératrices de trésorerie	SEPA	Asie / Pacifique	Amérique du Nord	Amérique Latine	EMEA	GlobalCollect	Opérations Centrales	Total
Valeur nette comptable des goodwill (en milliers d'euros)	554 989	65 961	18 382	4 789	22 611	478 450	197 577	1 342 759
Méthode de valorisation de l'Unité génératrice de trésorerie	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité (*)	
Nombre d'années sur lequel les flux de trésorerie sont estimés	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	
Taux de croissance à long terme	2,20%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	2,50%	1,00%	
Coût moyen pondéré du capital utilisé au 31/12/2014	7,87%	9,46%	7,78%	15,47%	11,14%	8,02%	8,02%	

(*) Les activités de Roam Data ont été évaluées sur la base de la juste valeur diminuée des coûts de cessions.

Segments	2013							Total
	SEPA	Asie / Pacifique	Amérique du Nord	Amérique Latine	EMEA	Opérations Centrales		
Unités génératrices de trésorerie	SEPA	Asie / Pacifique	Amérique du Nord	Amérique Latine	EMEA	Opérations Centrales	Total	
Valeur nette comptable des goodwill (en milliers d'euros)	522 956	59 523	18 382	4 734	15 657	228 069	849 321	
Méthode de valorisation de l'Unité génératrice de trésorerie	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité		
Nombre d'années sur lequel les flux de trésorerie sont estimés	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans		
Taux de croissance à long terme	1,65%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%		
Coût moyen pondéré du capital utilisé au 31/12/2013	9,01%	10,01%	9,22%	12,80%	18,92%	10,31%		

Les valeurs nettes comptables des goodwill n'ont pas été retraitées des changements organisationnels.

Les hypothèses de taux de croissance et du coût moyen pondéré du capital utilisées dans la valorisation de l'ensemble des unités génératrices de trésorerie ont été revues en accord avec l'évolution des données globales de marché. Le coût moyen pondéré du capital utilisé est un taux à moyen terme.

L'évolution des taux d'actualisation résulte de celle des trois composantes utilisées pour le calculer : le taux sans risque, la prime de risque, et la volatilité du cours de l'action Ingenico aux variations de son marché de cotation (« bêta »). Il convient enfin de souligner que le taux de croissance à long terme retenu par le Groupe n'excède pas celui du secteur d'activité. L'application d'un taux d'actualisation avant impôt à des flux de trésorerie avant impôt aurait conduit à une valorisation similaire des unités génératrices de trésorerie.

Des taux d'actualisation basés sur des données de marché sont utilisés par le Groupe pour procéder aux tests de dépréciation. Au demeurant, les tests de sensibilité montrent qu'une hausse du taux d'actualisation de 100 points de base ne conduirait pas à des dépréciations.

En outre, une analyse de sensibilité du calcul à une variation conjointe des paramètres clés (taux d'actualisation et taux de croissance à long terme) selon des hypothèses raisonnablement possibles, n'a pas fait apparaître de scénario probable dans lequel la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie deviendrait inférieure à sa valeur comptable. Concernant l'UGT SEPA, une hausse de 100 points de base du taux d'actualisation ou une baisse de 100 points de base du taux de croissance à long terme, aboutit à une valeur de l'unité génératrice de

trésorerie supérieure au montant des actifs qui la composent. Le Groupe reste très positif sur les perspectives à moyen terme en Europe, avec une hypothèse de croissance moyenne annuelle de 7 % au cours des prochaines années.

Sensibilité des valeurs recouvrables

	Taux d'actualisation		Taux de croissance à l'infini		Flux de trésorerie
	Taux retenu (en %)	Augmentation du taux d'actualisation nécessaire afin que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable (en %)	Taux retenu (en %)	Diminution du taux de croissance à l'infini nécessaire afin que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable (en %)	Diminution des flux de trésorerie nécessaires afin que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable (en %)
SEPA	7,87%	5,90%	2,20%	(11,4)%	(54)%
Asie-Pacifique	9,46%	(a)	1,00%	(a)	(a)
Amérique du Nord	7,78%	(a)	1,00%	(a)	(a)
Amérique Latine	15,47%	(a)	1,00%	(a)	(a)
EMEA	11,14%	(a)	1,00%	(a)	(a)
Global Collect	8,02%	2,90%	2,50%	(3,6) %	(36)%
Opérations Centrales	8,02%	(a)	1,00%	(a)	(a)

(a) Au 31 décembre 2014, les valeurs recouvrables d'Asie-Pacifique, Amérique du Nord, Amérique Latine, EMEA et Opérations Centrales étaient significativement supérieures à leurs valeurs comptables. Ainsi, l'augmentation du taux d'actualisation, la diminution du taux de croissance à l'infini ou la diminution des flux de trésorerie, respectivement nécessaires afin que les valeurs d'Asie-Pacifique, Amérique du Nord, Amérique Latine, EMEA et Opérations Centrales soient égales à leurs valeurs comptables, étaient non pertinentes.

Les prévisions d'exploitation sont basées sur des plans d'affaires qui ont été préparés par les Directeurs financiers des unités génératrices de trésorerie. Ces plans ont été revus par la Direction financière du Groupe, qui a notamment mené des stress tests sur les hypothèses de taux de croissance à long terme et de taux d'actualisation.

	Taux d'actualisation		Taux de croissance à l'infini		Flux de trésorerie
	Taux retenu (en %)	Augmentation du taux d'actualisation nécessaire afin que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable (en %)	Taux retenu (en %)	Diminution du taux de croissance à l'infini nécessaire afin que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable (en %)	Diminution des flux de trésorerie nécessaires afin que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable (en %)
SEPA	9,01%	4,27%	1,65%	(8,04)%	(38,37)%
Pacifique	10,01%	*	1,00%	*	*
Amérique du Nord	9,22%	*	1,00%	*	*
Amérique Latine	12,80%	*	1,00%	*	*
EMEA	18,92%	*	1,00%	*	*
Opérations Centrales	10,31%	*	1,00%	*	*

(*) Au 31 décembre 2013, les valeurs recouvrables d'Asie-Pacifique, Amérique du Nord, Amérique Latine, EMEA et Opérations Centrales étaient significativement supérieures à leurs valeurs comptables. Ainsi, l'augmentation du taux d'actualisation, la diminution du taux de croissance à l'infini ou la diminution des flux de trésorerie, respectivement nécessaires afin que les valeurs d'Asie-Pacifique, Amérique du Nord, Amérique Latine, EMEA et Opérations Centrales soient égales à leurs valeurs comptables, étaient non pertinentes.

Autres immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	Licences, marques, technologie	Frais de développement (générés en interne)	Autres immobilisations incorporelles	Total
VALEUR BRUTE				
Au 1er janvier	63 427	116 388	199 218	379 033
Investissements	6 175	14 877	6 081	27 133
Cessions	(1 236)	-	(109)	(1 345)
Variation de périmètre	96 887	-	295 000	391 887
Différences de conversion	1 230	783	(1 307)	706
Reclassements et autres	5 871	(22 353)	120	(16 361)
Au 31 décembre	172 354	109 695	499 003	781 053
AMORTISSEMENTS, PERTES DE VALEUR				
Au 1er janvier	(40 613)	(84 519)	(74 363)	(199 495)
Amortissements	(16 669)	(9 750)	(25 813)	(52 232)
Cessions et pertes de valeur	43	-	27	70
Variation de périmètre	-	-	-	-
Différences de conversion	(1 151)	(720)	(119)	(1 990)
Reclassements et autres	(621)	17 717	51	17 147
Au 31 décembre	(59 011)	(77 272)	(100 217)	(236 500)
VALEUR NETTE				
Au 1er janvier	22 814	31 869	124 855	179 538
Au 31 décembre	113 343	32 423	398 786	544 553

Les amortissements des immobilisations incorporelles identifiées dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition de Global Collect acquis en 2014 représentent un montant de 6 093 milliers d'euros.

(en milliers d'euros)	Global Collect			Ogone			SAGEM			EASYCASH			AUTRES (Moneyline, Turquie, Landi, Ingenico Prepaid Services, Fixed & Mobile, Ingenico Services Iberia, Xiring, Roam Data, Russia Distribution, PT Payment Solutions Indonesia)					Total Amortissements de la période	
	Montants nets fin décembre 2013	Entrée de périmètre	Amortissements 2014	Montants nets fin décembre 2014	Montants nets fin décembre 2013	Amortissements 2014	Montants nets fin décembre 2014	Montants nets fin décembre 2013	Amortissements 2014	Montants nets fin décembre 2014	Montants nets fin décembre 2013	Amortissements 2014	Montants nets fin décembre 2014	Montants nets fin décembre 2013	Entrée de périmètre	Amortissements 2014	Ecart de conversion et autre		Sortie de périmètre
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Concessions, brevets & droits similaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Technologie hardware et software en cours	-	96 200	(2 405)	93 795	10 080	(2 520)	7 560	-	-	-	475	(279)	196	3 241	-	(1 287)	10	-	1 964
Technologie hardware et software existante	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Logiciels applicatifs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 170	-	(1 198)	36	-	8
Marque	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Contrats clients à long terme	-	295 000	(3 688)	291 313	34 950	(4 050)	30 900	15 573	(3 664)	11 909	38 458	(7 751)	30 707	24 892	-	(5 510)	(1 500)	-	17 882
Total des immobilisations incorporelles	-	391 200	(6 093)	385 108	45 030	(6 570)	38 460	15 573	(3 664)	11 909	38 933	(8 030)	30 903	29 303	-	(7 995)	(1 454)	-	19 854
Stocks	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	62	-	(65)	3	-	(65)
Total des actifs identifiés et affectés	-	391 200	(6 093)	385 108	45 030	(6 570)	38 460	15 573	(3 664)	11 909	38 933	(8 030)	30 903	29 365	-	(8 060)	(1 451)	-	19 854

Au 31 décembre 2014, il n'existe pas d'indice de perte de valeur des immobilisations incorporelles. Le Groupe considère les principaux indices de perte de valeur suivants :

- Perspectives de commercialisation des produits dont les frais de développement ont été activés ;
- Evolution du portefeuille client ;
- Obsolescence ou abandon des logiciels développés en interne.

2013

(en milliers d'euros)	Licences, marques, technologie	Frais de développement (générés en interne)	Autres immobilisations incorporelles	Total
-----------------------	--------------------------------	---	--------------------------------------	-------

VALEUR BRUTE

Au 1^{er} janvier	65 875	80 493	201 819	348 187
Investissements	9 878	9 229	5 382	24 489
Cessions	(823)	(99)	(575)	(1 497)
Variation de périmètre	2 372	11 824	39 185	53 381
Différences de conversion	(1 117)	(307)	(1 495)	(2 919)
Reclassements et autres	(12 758)	15 248	(45 098)	(42 608)
Au 31 décembre	63 427	116 388	199 218	379 033

AMORTISSEMENTS, PERTES DE VALEUR

Au 1^{er} janvier	(45 225)	(63 084)	(91 449)	(199 758)
Amortissements	(7 765)	(16 561)	(23 130)	(47 456)
Cessions et pertes de valeur	806	99	332	1 237
Variation de périmètre	-	903	1 317	2 220
Différences de conversion	721	251	442	1 414
Reclassements et autres	10 850	(6 127)	38 125	42 848
Au 31 décembre	(40 613)	(84 519)	(74 363)	(199 495)

VALEUR NETTE

Au 1^{er} janvier	20 650	17 409	110 370	148 429
Au 31 décembre	22 814	31 869	124 855	179 538

Les amortissements des immobilisations incorporelles identifiées dans le cadre de l'allocation des prix d'acquisition des sociétés ayant rejoint le Groupe en 2013 représentaient les montants suivants :

- un montant de 6,6 millions d'euros pour Ogone pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013 ;
- un montant de 1,0 million d'euros pour PT Payment Solutions Indonesia pour la période du 1^{er} mars au 31 décembre 2013.

(en milliers d'euros)	Ogone				SAGEM			EASYCASH			AUTRES (Moneyline, Turquie, Landi, Ingenico Prepaid Services, Fixed & Mobile, Ingenico Services Iberia, Xiring, Roam Data, Russia Distribution, PT Payment Solutions Indonesia)					Total Amortissements de la période
	Montants nets fin décembre 2012	Entrée de périmètre	Amortissements 2013	Montants nets fin décembre 2013	Montants nets fin décembre 2012	Amortissements 2013	Montants nets fin décembre 2013	Montants nets fin décembre 2012	Amortissements 2013	Montants nets fin décembre 2013	Montants nets fin décembre 2012	Entrée de périmètre	Amortissements 2013	Ecart de conversion et autre	Sortie de périmètre	
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Concessions, brevets & droits similaires	-	-	-	-	3 430	(3 430)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Technologie hardware et software en cours	-	12 600	(2 520)	10 080	-	-	-	770	(296)	474	5 899	-	(1 537)	(41)	(1 080)	3 241
Technologie hardware et software existante	-	-	-	-	567	(567)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(567)
Logiciels applicatifs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 365	-	(157)	(38)	-	1 170
Marque	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Contrats clients à long terme	-	39 000	(4 050)	34 950	19 237	(3 664)	15 573	46 235	(7 777)	38 458	29 079	3 313	(5 910)	(1 061)	(529)	24 892
Total des immobilisations incorporelles	-	51 600	(6 570)	45 030	23 234	(7 661)	15 573	47 005	(8 073)	38 932	36 343	3 313	(7 604)	(1 140)	(1 609)	29 303
Stocks	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	391	(324)	(5)	-	62
Total des actifs identifiés et affectés	-	51 600	(6 570)	45 030	23 234	(7 661)	15 573	47 005	(8 073)	38 932	36 343	3 704	(7 928)	(1 145)	(1 609)	29 365

Au 31 décembre 2013, il n'existait pas d'indice de perte de valeur des immobilisations incorporelles. Le Groupe considérait les principaux indices de perte de valeur suivants :

- Perspectives de commercialisation des produits dont les frais de développement ont été activés ;
- Evolution du portefeuille client ;
- Obsolescence ou abandon des logiciels développés en interne.

13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2014

(en milliers d'euros)	Terrains et constructions	Installations techniques et outillages	Autres	En-cours	Total
VALEUR BRUTE					
Au 1er janvier	11 414	26 328	47 917	816	86 475
Investissements	1 872	5 478	13 498	1 347	22 195
Cessions	(738)	(2 512)	(6 982)	(92)	(10 324)
Variation de périmètre*	890	-	6 637	2 091	9 618
Différences de conversion	612	371	1 144	19	2 146
Autres	73	310	714	(2 038)	(941)
Au 31 décembre	14 123	29 975	62 928	2 143	109 169
AMORTISSEMENTS, PERTES DE VALEUR					
Au 1er janvier	(5 666)	(19 169)	(22 438)	(1)	(47 274)
Amortissements	(1 770)	(3 880)	(12 378)	-	(18 028)
Cessions et pertes de valeur	640	2 444	6 021	-	9 105
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Différences de conversion	(385)	(240)	(817)	-	(1 442)
Autres	1	(12)	191	1	181
Au 31 décembre	(7 180)	(20 857)	(29 421)	-	(57 458)
VALEUR NETTE					
Au 1er janvier	5 748	7 159	25 479	815	39 201
Au 31 décembre	6 943	9 118	33 507	2 143	51 711

* Concerne l'acquisition de GlobalCollect

2013

(en milliers d'euros)	Terrains et constructions	Installations techniques et outillages	Autres	En-cours	Total
VALEUR BRUTE					
Au 1er janvier	9 844	38 653	38 785	511	87 793
Investissements	1 387	3 620	9 469	1 157	15 633
Cessions	(251)	(11 576)	(4 561)	(587)	(16 975)
Variation de périmètre*	817	8	2 992	-	3 817
Différences de conversion	(499)	(1 190)	(1 276)	(75)	(3 040)
Autres	116	(3 187)	2 508	(190)	(753)
Au 31 décembre	11 414	26 328	47 917	816	86 475
AMORTISSEMENTS, PERTES DE VALEUR					
Au 1er janvier	(4 842)	(31 360)	(13 978)	(13)	(50 193)
Amortissements	(1 295)	(4 096)	(11 553)	11	(16 933)
Cessions et pertes de valeur	229	12 472	4 411	-	17 112
Variation de périmètre	-	-	119	-	119
Différences de conversion	241	920	892	1	2 054
Autres	1	2 895	(2 328)	-	568
Au 31 décembre	(5 666)	(19 169)	(22 438)	(1)	(47 274)
VALEUR NETTE					
Au 1er janvier	5 002	7 293	24 807	498	37 600
Au 31 décembre	5 748	7 159	25 479	815	39 201

* Concerne l'acquisition d'Ogone

14. SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

Détail des participations dans les entreprises associées

(en milliers d'euros)	Mobile Payment Solutions N.V.	Fixed & Mobile Pte Ltd	Total
% d'intérêt au 1er janvier 2013	40,00%	100,00%	
% d'intérêt au 31 décembre 2013	39,54%	30,00%	
% d'intérêt au 31 décembre 2014	39,54%	30,00%	
Au 1er janvier 2013	9 000	-	9 000
Investissement	-	-	-
Quote part de résultat	(239)	63	(176)
Ecart de conversion	(33)	(109)	(142)
Changement de méthode de consolidation (1)	-	5 684	5 684
Cession	-	-	-
Au 31 décembre 2013	8 728	5 638	14 366
Quote part de résultat	(1 740)	361	(1 379)
Ecart de conversion	171	769	940
Changement de méthode de consolidation	-	-	-
Au 31 décembre 2014	7 159	6 768	13 927

⁽¹⁾ suite à la perte de contrôle en 2013, la société Fixed & Mobile Pte Ltd. est consolidée en mise-en-équivalence

2014

Le Groupe conserve 39,54% de ses intérêts dans la société Mobile Payment Solutions N.V. et 30% dans la société Fixed & Mobile Pte Ltd.

Méthode de consolidation

Compte tenu de la situation de gouvernance, le Groupe exerce une influence notable sur ces sociétés, la méthode de consolidation est la mise en équivalence.

Perte de valeur

Au 31 décembre 2014, ces investissements n'ont donné lieu à la reconnaissance d'aucune perte de valeur dans les comptes consolidés du Groupe.

2013

Dans le courant du second semestre, le Groupe avait cédé 70% de ses intérêts dans la société Fixed & Mobile Pte Ltd à Singapour. Le Groupe conserve depuis 30% de ses intérêts dans cette société.

Méthode de consolidation

Compte tenu de la situation de gouvernance, le Groupe exerce une influence notable sur ces sociétés, la méthode de consolidation est la mise en équivalence.

Perte de valeur

Au 31 décembre 2013, ces investissements n'ont donné lieu à la reconnaissance d'aucune perte de valeur dans les comptes consolidés du Groupe.

15. ACTIFS FINANCIERS

Aux 31 décembre 2014 et 2013, les actifs financiers comprennent les dépôts et cautionnements versés, les titres de participation non consolidés et les autres créances rattachées.

(en milliers d'euros)	2014	2013
Créances rattachées à des participations	4 118	6 163
Autres actifs financiers non courants	2 820	2 739
TOTAL	6 938	8 902

En 2013, dans le cadre de la cession partielle de sa filiale Fixed & Mobile Pte Ltd, le Groupe avait mis en place un prêt de 8,5 millions de dollars américains.

En 2014, le Groupe a reçu un remboursement de 3,5 millions de dollars américains.

16. AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Aux 31 décembre 2014 et 2013, les autres actifs non courants comprennent :

(en milliers d'euros)	2014	2013
Créances	387	142
Créances financières liées aux locations-financement	25 252	23 840
Créances fiscales hors impôt sur les sociétés	8	16
Créances d'impôt sur les sociétés	1 225	438
Charges constatées d'avance	744	214
Total	27 616	24 650

Les autres actifs non courants ont tous une échéance à plus d'un an.

17. STOCKS

(en milliers d'euros)	2014	2013
Matières premières et consommables	31 927	23 429
Produits finis	107 952	97 757
Dépréciations Mat. Prem. et consommables	(11 033)	(8 039)
Dépréciations Produits finis	(10 715)	(11 164)
Montants Nets	118 131	101 983

L'augmentation des stocks du Groupe est cohérente avec la progression de son activité.

18. CLIENTS ET CREANCES D'EXPLOITATION COURANTS

Les clients et créances d'exploitation s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	2014	2013
Fournisseurs : avances & acomptes versés	3 169	4 298
Créances clients sur ventes de biens et services	414 520	329 988
Créances financières liées aux locations-financement	22 749	17 215
Créances sur personnel & organismes sociaux	449	194
Créances fiscales - hors impôt sur les sociétés	14 388	18 974
Autres créances	9 151	3 420
Dépréciations pour créances douteuses	(29 578)	(24 635)
Dépréciations sur créances liées aux locations-financement	(1 520)	(939)
Dépréciations sur autres créances	(6 855)	(5)
Total	426 473	348 510

L'augmentation des créances clients s'explique par l'intégration de Global Collect et la hausse de l'activité.

La balance âgée des créances commerciales se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	Clôture	Non échus	2014		
			Echus		
			< 120 jours	120 - 180 jours	> 180 jours
Clients et comptes rattachés	414 520	322 278	75 901	5 236	11 105
Dépréciations clients et comptes rattachés	(29 578)	(525)	(18 602)	(2 180)	(8 271)
Net	384 942	321 753	57 299	3 056	2 834

Les créances échues à plus de 180 jours non dépréciées (2,8 millions d'euros) concernent principalement Ingenico Payment Services GmbH (ex easycash) (1,1 million d'euros) et Fujian Landi (1,2 million d'euros). Aucune de ces créances ne correspond à des situations de litiges et le Groupe n'anticipe pas de difficulté de recouvrement.

(en milliers d'euros)	Clôture	Non échus	2013		
			Echus		
			< 120 jours	120 - 180 jours	> 180 jours
Clients et comptes rattachés	329 988	243 898	72 154	2 512	11 425
Dépréciations clients et comptes rattachés	(24 635)	(10 349)	(7 532)	(234)	(6 520)
Net	305 353	233 549	64 622	2 278	4 905

Les créances échues à plus de 180 jours non dépréciées (4,9 millions d'euros) concernaient principalement Ingenico Payment Services GmbH (ex easycash) (2,4 millions d'euros), Fujian Landi (1,0 million d'euros) et Ingenico SA (0,7 million d'euros). Aucune de ces créances ne correspondait à des situations de litiges et le Groupe n'anticipe pas de difficulté de recouvrement.

19. RECONCILIATION DES ELEMENTS DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT ENTRE LE BILAN ET LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

		2014					
Postes du bilan			1er janvier	Variations de périmètre	Variation nette du BFR	Ecart de conversion et autres mouvements	31 décembre
	Stocks			101 983			
	dont postes du Bfr		101 983	-	9 915	6 233	118 131
Variation des stocks au tableau des flux de trésorerie		(1)	101 983	-	9 915	6 233	118 131
Autres actifs non courants			24 650				27 616
	dont postes du Bfr	Autres actifs non courants	24 212	158	1 804	217	26 391
	<i>dont postes hors Bfr</i>	<i>Autres créances hors exploitation</i>	438				1 225
Clients et créances d'exploitation			348 510				426 473
	dont postes du Bfr	Créances clients	295 379	31 959	21 134	26 795	375 267
	dont postes du Bfr	Autres créances d'exploitation	53 131	2 860	7 125	(11 910)	51 206
	<i>dont postes hors Bfr</i>	<i>Autres créances hors exploitation</i>					
Autres actifs courants			30 240				35 155
	dont postes du Bfr	Autres créances d'exploitation	12 825	8 770	(2 480)	(93)	19 022
	<i>dont postes hors Bfr</i>	<i>Autres créances hors exploitation</i>	17 415				16 133
Variation des créances au tableau des flux de trésorerie		(2)	385 547	43 747	27 583	15 009	471 886
Autres dettes non courantes			24 568				36 084
	dont postes du Bfr	Dettes fournisseurs	21 153	158	3 657	5 050	30 018
	<i>dont postes hors Bfr</i>	<i>Autres dettes hors exploitation</i>	3 415				6 065
Dettes fournisseurs et autres dettes courantes			327 859				413 498
	dont postes du Bfr	Dettes fournisseurs	222 903	19 321	36 739	(5 028)	273 935
	dont postes du Bfr	Autres dettes courantes	104 956	18 953	6 190	8 551	138 650
	<i>dont postes hors Bfr</i>	<i>Autres dettes hors exploitation</i>					913
Dettes diverses			110 511				126 214
	dont postes du Bfr	Autres dettes	93 842	59	30 832	(2 176)	122 557
	<i>dont postes hors Bfr</i>	<i>Autres dettes hors exploitation</i>	16 669				3 657 ^(a)
Variation des dettes au tableau des flux de trésorerie		(3)	442 854	38 490	77 419	6 397	565 160
Variation du besoin en fonds de roulement		-(1)-(2)+(3)	(44 676)	(5 257)	39 921	(14 845)	(24 857)

^(a) Concerne majoritairement le complément de prix issu de l'acquisition de Ingenico Payment System LLC (cf. note 31 Dettes diverses).

2013

Postes du bilan			1er janvier	Variations de périmètre	Variation nette du BFR	Ecart de conversion et autres mouvements	31 décembre
Stocks			105 229				101 983
	dont postes du Bfr		105 229	(3 266)	5 385	(5 365)	101 983
Variation des stocks au tableau des flux de trésorerie			(1)	105 229	(3 266)	5 385	(5 365)
Autres actifs non courants			21 157				24 650
	dont postes du Bfr	Autres actifs non courants	20 081	--	4 289	(158)	24 212
	dont postes hors Bfr	Autres créances hors exploitation	1 075				438
Clients et créances d'exploitation			332 224				348 510
	dont postes du Bfr	Créances clients	303 176	1 115	25 647	(34 559)	295 379
	dont postes du Bfr	Autres créances d'exploitation	29 048	294	2 391	21 398	53 131
	dont postes hors Bfr	Autres créances hors exploitation					
Autres actifs courants			20 111				30 240
	dont postes du Bfr	Autres créances d'exploitation	12 123	593	4 878	(4 769)	12 825
	dont postes hors Bfr	Autres créances hors exploitation	7 975				17 415
Variation des créances au tableau des flux de trésorerie			(2)	364 428	2 002	37 205	(18 088)
Autres dettes non courantes			20 622				24 568
	dont postes du Bfr	Dettes fournisseurs	20 082	-	3 584	(2 513)	21 153
	dont postes hors Bfr	Autres dettes hors exploitation	541				3 415
Dettes fournisseurs et autres dettes courantes			280 559				327 859
	dont postes du Bfr	Dettes fournisseurs	206 998	1 025	32 706	(17 826)	222 903
	dont postes du Bfr	Autres dettes courantes	73 561	3 002	24 703	3 736	104 956
	dont postes hors Bfr	Autres dettes hors exploitation	50				
Dettes diverses			85 808				110 511
	dont postes du Bfr	Autres dettes	66 901	11 413	19 763	(4 235)	93 842
	dont postes hors Bfr	Autres dettes hors exploitation	18 909				16 669 ^(a)
Variation des dettes au tableau des flux de trésorerie			(3)	367 542	15 440	80 756	(20 838)
Variation du besoin en fonds de roulement			-(1)-(2)+(3)	(102 116)	16 704	38 166	2 615
							(44 676)

^(a) Concerne le put lié à l'acquisition de la société Roam Data Inc. ainsi que les compléments de prix issus de l'acquisition de Ingenico Payment System LLC et de l'acquisition des actifs de PT Integra (cf. note 31 Dettes diverses).

20. AUTRES ACTIFS COURANTS ET CREANCES D'IMPÔT

(en milliers d'euros)	2014	2013
Charges constatées d'avance	13 337	12 826
Prêts, cautionnements et autres créances	21 818	17 414
Total	35 155	30 240
Etat, Impôt sur les bénéfices	9 319	6 771

Au 31 décembre 2014, les prêts, cautionnements et autres créances ne comprennent plus les liquidités liées à l'activité de la filiale Tunz (voir Note 32 Fonds détenus pour le compte des commerçants).

Ils comprennent en 2014 un compte séquestre de 13,7 millions en relation avec l'acquisition de Global Collect. Ces fonds devraient être payés au cours du premier trimestre 2015.

Au 31 décembre 2013, les prêts, cautionnements et autres créances comprenaient une créance de 5,0 millions d'euros liée à la cession partielle de Fixed & Mobile Pte Ltd. Cette créance a été réglée en 2014.

Ils comprenaient également des liquidités liées à l'activité de la filiale Tunz qui ne correspondaient pas à la définition de trésorerie ou équivalent de trésorerie, pour 10,3 millions d'euros.

21. ACTIFS ET PASSIFS DESTINES A ETRE CEDES

Au 31 décembre 2014, aucun actif ni passif n'est destiné à être cédé.

22. CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

Nombre d'actions en circulation

	2014	2013
Emises au 1er Janvier	53 086 309	52 487 658
Emises dans le cadre des distributions de dividendes ¹⁾	398 304	581 967
Emises dans le cadre de la conversion des OCEANE en action ²⁾	3 554 336	
Emises dans le cadre des options exercées et actions acquises	397 832	16 684
Emises fin de période	57 436 781	53 086 309
Actions propres à fin de période	280 794	280 794
En circulation fin de période	57 155 987	52 805 515

¹⁾ cf. note "Variation de capitaux propres"

²⁾ Conversion de 3 501 821 obligations de l'OCEANE Ingenico 2011/2017 en 3 554 336 actions

Au 31 décembre 2014, le capital social d'Ingenico est composé de 57 436 781 actions d'une valeur nominale de 1 euro.

Le 7 mai 2014, le Conseil d'administration a approuvé le paiement du dividende en actions par incorporation de réserves. Cette opération a été réalisée le 10 juin 2014 et 398 304 actions ont été souscrites.

Le 27 février 2013, le Conseil d'administration a approuvé le paiement du dividende en actions par incorporation de réserves. Cette opération a été réalisée le 29 mai 2013 et 581 967 actions ont été souscrites.

Conformément aux dispositions contractuelles relatives à l'emprunt obligataire convertible dit OCEANE, chaque distribution de dividende a pour effet de modifier le ratio de conversion des obligations en actions. Le ratio en vigueur pour les conversions demandées en 2014 est de 1,015 action par obligation.

Actions propres

(en euros)	2013	Acquisitions	Cessions	Autres	2014
Nombres de titres	280 794	1 686 323	(1 686 323)	-	280 794
Valeur	25,53	71,41	71,41	-	25,53
Total	7 167 308	120 425 660	(120 425 660)	-	7 167 308

(en euros)	2012	Acquisitions	Cessions	Autres	2013
Nombres de titres	252 637	2 166 112	(2 137 955)	-	280 794
Valeur	23,35	51,76	51,85	-	25,53
Total	5 899 664	112 122 657	(110 855 013)	-	7 167 308

Actions acquises pour être attribuées ou annulées

En 2014, il a été fait usage de deux autorisations de l'Assemblée :

- celle donnée par l'Assemblée du 7 mai 2014 qui s'était substituée à l'autorisation du 29 avril 2013 (mise en œuvre par décision du conseil du 7 mai 2014) ;
- celle donnée par l'Assemblée du 29 avril 2013 qui s'était substituée à l'autorisation du 3 mai 2012 (mise en œuvre par décision du conseil du 29 avril 2011).

Le portefeuille des actions achetées en nom propre, afin de servir les plans d'attributions d'actions gratuites ou de réduire le capital était de 280 794 actions au 31 décembre 2013. Au 31 décembre 2014, il est de 280 794 actions au cours moyen 25,53 euros.

Au 31 décembre 2013, il était de 280 794 au cours moyen de 25,53 euros, du fait de l'acquisition de 37 000 actions durant l'exercice et du prélèvement de 447 actions pour servir les plans d'actions gratuites.

Actions propres acquises dans le cadre du contrat de liquidité

En 2014, 1 686 323 actions ont été acquises au cours moyen de 71,41 euros et 1 686 323 actions ont été vendues au cours moyen de 71,41 euros.

En 2013, 2 129 112 actions ont été acquises au cours moyen de 51,89 euros et 2 137 508 actions ont été vendues au cours moyen de 51,86 euros.

Aux 31 décembre 2014 et 2013, le portefeuille des actions propres ne contient pas d'action afférente au contrat de liquidité.

Caractéristiques des plans en vigueur au 31 décembre 2014

Les principales caractéristiques des plans en vigueur au 31 décembre 2014 sont les suivantes :

a) Plans d'option de souscription d'actions

L'Assemblée des actionnaires avait autorisé le 4 mai 2000 et le 18 octobre 2004 le Conseil d'administration à consentir à un certain nombre de collaborateurs pendant un délai respectif de cinq ans et 24 mois des options donnant droit à la souscription d'actions. Six tranches d'options de souscription d'actions ont été attribuées du 15 avril 2003 au 20 septembre 2005.

Aucun nouveau plan d'option de souscription d'actions n'a été mis en place dans le courant de l'année 2014.

L'ensemble des tranches ayant été intégralement souscrites fin 2013, il n'existe plus d'option en circulation au 31 décembre 2014.

b) Actions gratuites

L'Assemblée générale des actionnaires du 11 mai 2010 a autorisé le conseil à attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre à des salariés ou mandataires du Groupe dans la limite de 2 % du capital social au jour de la tenue du Conseil d'administration.

L'attribution des actions n'est définitive qu'à l'expiration d'une période de deux ans et à condition qu'à cette date, le bénéficiaire soit toujours employé du Groupe. Les actions doivent être conservées par les bénéficiaires pendant une nouvelle période de deux ans après leur acquisition.

Le Conseil d'administration du 22 juin 2012 a décidé l'attribution de 73 000 actions gratuites (maximum attribuable sous conditions de présence et du niveau d'atteinte de critères de performance lié à l'EBITDA consolidé au 31 décembre 2013). La période d'acquisition de ce plan est arrivée à terme le 22 juin 2014 et 63 000 actions ont été créées au profit des 68 bénéficiaires restants.

Le nombre d'actions gratuites existantes au 31 décembre 2014 relatif à l'attribution de 2013 dans le cadre du plan décidé en octobre 2013 est de 5 500 et concerne 6 bénéficiaires.

Le Conseil d'administration du 29 octobre 2014 a décidé l'attribution de 31 200 actions gratuites (maximum attribuable sous conditions de présence et de performance intrinsèque lié à l'EBITDA consolidé au 31 décembre 2015 et la performance relative liée au cours de bourse).

Au 31 décembre 2013, il restait 68 500 actions gratuites attribuées. Compte tenu de l'attribution de 31 200 actions et de l'acquisition définitive de 63 000 actions, le nombre total d'actions gratuites existantes au 31 décembre 2014 s'élève à 36 700.

c) Plans de co-investissement

Premier plan

Le Conseil d'administration du 21 mai 2012 a décidé la mise en place d'un plan de co-investissement destiné aux 47 premiers dirigeants du Groupe. Comme le précédent plan, il a pris la forme d'un accord avec les bénéficiaires, au terme duquel, sous conditions de souscription et de présence, il est prévu d'attribuer un nombre variable d'actions en fonction du niveau d'atteinte de critères de performance externe (performance relative de l'action

Ingenico par rapport à l'indice SBF120) et interne (EBITDA consolidé au 31 décembre 2013). Le nombre maximal d'actions pouvant être attribué et à émettre est de 8 pour 1 action investie.

La période d'acquisition de ce plan est arrivée à terme le 22 juin 2014 et 334 832 actions ont ainsi été créées au profit des 41 bénéficiaires restants.

Deuxième plan

Le Conseil d'administration du 29 octobre 2014 a également décidé la mise en place d'un plan de co-investissement destiné aux 51 premiers dirigeants du Groupe.

Ce plan a pris la forme d'un accord avec les bénéficiaires aux termes duquel il est prévu d'attribuer sous conditions de souscription d'actions de la société, de présence et de performance (externes et internes) un nombre maximum de 199 470 actions gratuites.

Concernant le plan de co-investissement, Ingenico a évalué la juste valeur en se basant sur la probabilité d'atteinte de résultats internes et de conditions de performances externes. La charge IFRS 2 est réévaluée en fonction de l'évolution des critères de performances internes et des conditions de présence à la date d'arrêt de chaque période.

Évolution des plans d'options sur titres et actions de la période

	2014						
	Options/Actions en circulation au 1 ^{er} janvier	Options/Actions attribuées au cours de l'exercice	Options Exercées/ Actions acquises sur la période	Options/Actions annulées, rendues caduques, autres mouvements	Nombre d'options/ Actions existantes au 31 décembre	Durée de vie moyenne pondérée (en année)	Prix d'exercice moyen pondéré (en €)
Tranche H	-	-	-	-	-	-	-
Actions gratuites	68 500	31 200	63 000	-	36 700	-	-
Co-investissement	317 384	199 470	334 832	17 448	199 470	-	-
Total	385 884	230 670	397 832	17 448	236 170		

	2013						
	Options/Actions en circulation au 1 ^{er} janvier	Options/Actions attribuées au cours de l'exercice	Options Exercées/ Actions acquises sur la période	Options/Actions annulées, rendues caduques, autres mouvements	Nombre d'options/ Actions existantes au 31 décembre ⁽¹⁾	Durée de vie moyenne pondérée (en année)	Prix d'exercice moyen pondéré (en €)
Tranche H	16 684	-	16 684	-	-	8	10,97 €
Actions gratuites	72 000	5 500	-	9 000	68 500	-	-
Co-investissement	357 488	-	-	40 104	317 384	-	-
Total	446 172	5 500	16 684	49 104	385 884		

Juste valeur des options et actions gratuites attribuées

Ingenico évalue la juste valeur des biens ou services reçus pendant la période en se fondant sur la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Pour les stocks options

La valeur de départ de l'action a été prise à la date d'attribution.

La volatilité considérée est la volatilité historique calculée sur une période d'un an précédant la date d'attribution.

La courbe de taux d'intérêt est calculée à partir des taux monétaires et des taux *swaps* de Bloomberg.

Pour les attributions gratuites d'actions

La juste valeur est constituée par le cours de l'action à leur date d'attribution.

Incidence sur les états financiers

Sur l'exercice 2014

En fonction des paramètres de calcul utilisés dans la détermination de la juste valeur des actions gratuites attribuées dans le cadre des plans d'actions gratuites et de co-investissement et après estimation des critères internes et externes de valorisation (présence et performance le cas échéant), la charge reconnue en résultat opérationnel courant au titre de l'exercice 2014 s'élève à 4 432 milliers d'euros, y compris la charge relative aux plans de stock-options de la filiale Roam Data (247 milliers d'euros).

Sur l'exercice 2013

En fonction des paramètres de calcul utilisés dans la détermination de la juste valeur des actions gratuites attribuées dans le cadre des plans d'actions gratuites et de co-investissement et après estimation des critères internes et externes de valorisation (présence et performance le cas échéant), la charge reconnue en résultat opérationnel courant au titre de l'exercice 2013 s'élevait à 6 730 milliers d'euros, y compris la charge relative aux plans de stock-options de la filiale Roam Data (257 milliers d'euros).

23. RESULTAT PAR ACTION

Résultat de base par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion des actions ordinaires achetées par le Groupe et détenues comme actions propres. Le nombre moyen d'actions ordinaires est une moyenne annuelle pondérée calculée en fonction de la date d'émission ou de rachat des actions au cours de l'exercice.

	2014	2013
Résultat de la période part du Groupe (en milliers d'euros)	171 652	114 074
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	54 257 111	52 534 237
Résultat de base par action (en euros)	3,16	2,17

Résultat dilué par action

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires est ajusté pour prendre en compte l'effet de la conversion de tous les instruments dilutifs.

Au 31 décembre 2014, les instruments dilutifs comprennent les actions gratuites, et les obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes (OCEANE).

(en milliers d'euros)	2014	2013
Résultat de la période part du Groupe	171 652	114 074
Charge d'intérêts sur l'emprunt obligataire convertible OCEANE (nette d'impôts)	4 542	9 127
Résultat de la période part du Groupe dilué	176 194	123 201
Nombre moyen pondéré d'actions existantes	54 257 111	52 534 237
Incidence des instruments dilutifs :		
- octroi des actions gratuites	78 987	321 775
- conversion des obligations convertibles	5 664 997	6 677 350
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)	60 001 095	59 533 362
Résultat dilué par action (en euros)	2,94	2,07

24. DETTES FINANCIERES NETTES

Les dettes financières nettes du Groupe sont représentées par les dettes financières courantes et non courantes, diminuées des placements réalisables à court terme, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les dettes financières peuvent s'analyser selon leurs échéances. Les dettes financières à court terme regroupent à la fois la part à moins d'un an des endettements à long terme, ainsi que les dettes financières dont la durée est inférieure à un an.

(en milliers d'euros)	2014	2013
Emprunt obligataire convertible "OCEANE"	-	227 098
Emprunt obligataire	456 702	-
Dettes bancaires	575 385	328 035
Dettes liées aux contrats de location-financement	827	2 188
Autres dettes financières	3 210	3 105
Dettes financières à long terme	1 036 124	560 426
Emprunt obligataire convertible "OCEANE"	111 628	-
Dettes bancaires ou assimilées	20 000	53 487
Dettes liées aux contrats de location-financement	751	1 804
Concours bancaires et autres dettes financières	16 128	25 891
Intérêts courus non échus	5 953	6 880
Dettes financières à court terme	154 460	88 062
Total des dettes financières	1 190 584	648 488
Trésorerie	359 318	265 083
Valeur mobilières de placement et dépôts à terme	67 075	87 024
Trésorerie et équivalents de trésorerie	426 393	352 107
Dettes financières nettes	764 191	296 381

Détail des dettes financières

Au 31 décembre 2014, les dettes bancaires et obligataires à court et à long terme s'élèvent à 1 169,7 millions d'euros, dont :

- 111,6 millions d'euros correspondent à un emprunt obligataire convertible (OCEANE) émis en mars 2011 ;
- 456,7 millions d'euros correspondent au nouvel emprunt obligataire émis en mai 2014 (voir le paragraphe « Emprunt obligataire ») ;
- 595,4 millions d'euros correspondent au crédit syndiqué souscrit en juillet 2014 et décrit ci-après (voir le paragraphe « Emprunts bancaires ») ;
- 6,0 millions d'euros d'intérêts courus non échus majoritairement relatifs à l'emprunt obligataire mis en place en 2014.

Au 31 décembre 2013, les dettes bancaires et obligataires à court et à long terme s'élevaient à 615,5 millions d'euros, dont 227,1 millions d'euros relatifs à l'emprunt obligataire convertible OCEANE, 381,5 millions d'euros correspondaient aux emprunts bancaires décrits ci-dessous, aujourd'hui remboursés, et 6,9 millions d'euros d'intérêts courus non échus.

1) Emprunt obligataire

Le 20 mai 2014, Ingenico SA a procédé à une émission d'obligations ayant pour date d'échéance le 20 mai 2021. Le montant nominal de l'emprunt s'élève à 450 millions d'euros et il est représenté par 4 500 obligations d'une valeur nominale de 100 000 euros. Les obligations portent intérêts au taux nominal annuel de 2,5%. La dette est

comptabilisée au coût amorti, les frais et la prime d'émission sont amortis dans le compte de résultat sur la durée de vie de l'emprunt.

Cette opération a donné lieu à une note d'information qui a obtenu le visa n°14-210 de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 16 mai 2014.

Amortissement normal

Les obligations seront amorties en totalité le 20 mai 2021 par remboursement au pair.

Amortissement anticipé au gré de la Société

La Société peut procéder à l'amortissement anticipé de tout ou partie des obligations à tout moment avant le 20 mai 2021, soit par le remboursement de la totalité de l'emprunt pour un prix de rachat compensatoire décrit dans le prospectus de l'opération, soit par le rachat d'obligations sur le marché et leur annulation.

Une clause de remboursement de la totalité des obligations pour leur valeur nominale majorée des intérêts courus existe dans le cas de changements significatifs de la législation fiscale française. Ces conditions sont décrites dans le prospectus de l'opération.

Remboursement anticipé au gré des porteurs

En cas de changement de contrôle de la Société, tout porteur d'obligations pourra demander le remboursement de tout ou partie de ses obligations, pour leur valeur nominale majorée des intérêts courus depuis la dernière date de paiement des intérêts jusqu'à la date fixée pour le remboursement anticipé.

2) Emprunt obligataire convertible

Le Groupe a émis des obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions Ingenico nouvelles ou existantes (OCEANE), ayant pour date de jouissance le 11 mars 2011 et pour échéance le 1^{er} janvier 2017. Le montant nominal de l'emprunt s'élève à 250 millions d'euros et il est représenté par 6 677 350 obligations d'une valeur nominale unitaire de 37,44 euros. Les obligations portent intérêts au taux nominal annuel de 2,75%. Le taux d'intérêt, après imputation des frais d'émission d'emprunts et reclassement de la composante capitaux propres de l'emprunt, se situe à 6,22%.

Cette opération a donné lieu à une note d'information qui a obtenu le visa n°11-062 de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 3 mars 2011.

Conversion et/ou échange des obligations en actions

A tout moment, à compter de la date d'émission des obligations, soit le 11 mars 2011, et jusqu'au 7^{ème} jour ouvré inclus qui précède la date de remboursement normale ou anticipée, les porteurs d'obligations pouvaient demander l'attribution d'actions de la Société à raison de 1,015 action pour une obligation, sous réserve d'ajustements.

La Société pourra à son gré remettre des actions nouvelles à émettre ou des actions existantes ou une combinaison des deux.

Amortissement normal

Les obligations auraient été amorties en totalité le 1er janvier 2017 par remboursement au pair.

Amortissement anticipé au gré de la Société

La Société pouvait procéder à l'amortissement anticipé des obligations :

- à tout moment, sans limitation de prix ni de quantité, de tout ou partie des obligations, soit par rachats en bourse ou hors bourse, soit par des offres de rachat ou d'échange ;
- à tout moment, à compter du 15 janvier 2015 jusqu'à l'échéance des obligations, pour la totalité des obligations en circulation sous réserve d'un préavis d'au moins 30 jours calendaires, par remboursement au pair majoré des intérêts courus, si la moyenne arithmétique, calculée sur 20 jours de bourse consécutifs parmi les 30 qui précèdent la parution de l'avis de remboursement anticipé, des produits des premiers cours cotés de l'action de la Société constatés sur Euronext Paris et du ratio d'attribution d'actions en vigueur à chaque date, excède 130% de la valeur nominale des obligations ;
- à tout moment, pour la totalité des obligations en circulation sous réserve d'un préavis d'au moins 30 jours calendaires, par remboursement, au pair majoré des intérêts courus, si leur nombre restant en circulation est inférieur à 10% du nombre d'obligations émises.

Le 15 décembre 2014, le Groupe a annoncé l'exercice de l'option de remboursement anticipé, le 15 janvier 2015, portant sur la totalité des obligations à option de conversion et/ou d'échanges en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) restant en circulation au 7 janvier 2015. Les porteurs d'OCEANE avaient ainsi la faculté, jusqu'au 6 janvier 2015 inclus, d'exercer leur droit à l'attribution d'actions à raison de 1,015 action Ingenico pour 1 OCEANE. Pour les porteurs qui n'exerceraient pas leur droit à attribution d'actions, le remboursement anticipé serait effectué au pair augmenté du coupon couru, soit 37,479492€ par OCEANE. A la date de déboucement, la quasi-totalité des porteurs ont exercé leurs options de conversion et le montant remboursé est de 0,2 million d'euros.

Remboursement anticipé au gré des porteurs

En cas de changement de contrôle de la Société, tout porteur d'obligations pouvait demander le remboursement de tout ou partie de ses obligations, au pair majoré des intérêts courus depuis la dernière date de paiement des intérêts jusqu'à la date fixée pour le remboursement anticipé.

Exigibilité anticipée

La note d'information contient des dispositions habituelles concernant l'exigibilité anticipée à l'initiative du représentant de l'Assemblée des porteurs d'obligations, notamment en cas de défaut de paiement de la Société de toute somme due au titre de toute obligation à sa date d'exigibilité, en cas de défaut de paiement au-delà d'un seuil minimum de manquement de toute dette d'emprunt ou de garantie de dette d'emprunt de la Société ou d'une filiale importante, en cas d'inexécution par la Société de toute autre stipulation relative aux obligations, en cas de liquidation, dissolution ou de cession totale des actifs de la Société, ainsi que dans le cas où les actions ordinaires de la Société ne seraient plus admises aux négociations sur Euronext Paris ou sur un autre marché réglementé de l'Union Européenne.

Répartition de l'OCEANE entre capitaux propres et passifs financiers

En application du principe de comptabilisation décrite au paragraphe « Instruments financiers composés » des règles et méthodes comptables, la juste valeur de la dette correspondante au passif du bilan, ainsi que la part affectée en capitaux propres, sont calculées à la date de l'émission de l'OCEANE, soit le 11 mars 2011.

La juste valeur de la dette au bilan, incluse dans les dettes à long terme, est calculée au jour de l'émission par référence au taux moyen du marché pour une obligation non convertible. La différence entre la valeur faciale de l'emprunt bancaire obligataire et sa juste valeur est affectée en capitaux propres dans les autres réserves, nette d'impôts différés.

L'OCEANE étant émise à un taux d'intérêt nominal de 2,75%, inférieur à celui du marché (pour la période, le taux de financement comparable est de 5,89%, sur la base d'un mid swap interpolé de 3,14%), la juste valeur de la composante dette équivaut à 208,83 millions d'euros à l'origine et à 37,02 millions d'euros pour la composante optionnelle, après prise en compte du coût du put « investisseurs » et de l'imputation des frais d'émission (4,14 millions d'euros répartis au prorata entre dette et capitaux propres).

Au 31 décembre 2014, la valeur de la composante dette au bilan de l'OCEANE s'élève à 111,6 millions d'euros.

Au cours de l'année 2014, 3 501 821 obligations ont été converties en actions Ingenico à l'initiative des porteurs. La diminution de la dette comptabilisée s'élève ainsi à 122,7 millions d'euros sur la période en contrepartie des capitaux propres (voir Note 35 Evénements post clôture).

3) Dettes bancaires

Crédit syndiqué 2011 (remboursé)

Le crédit syndiqué mis en place en août 2011 avait été complété en mars 2013 au moment de l'acquisition d'Ogone. Le crédit se décomposait depuis lors comme suit :

- une tranche de 210 millions d'euros, amortissable sur une durée de 4 ans, dont le nominal s'élevait au 31 décembre 2013 à 157,5 millions d'euros ;
- une tranche de 140 millions d'euros remboursable in fine en août 2016, tirée en totalité au 31 décembre 2013 ;
- une tranche à tirages renouvelables de 150 millions d'euros, remboursable à l'échéance, tirée au 31 décembre 2013 à hauteur de 49,5 millions d'euros.

En mars 2013, Ingenico SA avait également souscrit une facilité de crédit bilatérale avec une banque pour un montant de 35 millions d'euros, d'une durée de 5 ans, tirée intégralement au 31 décembre 2013.

En juin et juillet 2014 le Groupe a procédé au remboursement de l'intégralité de ces dettes dans le cadre de la renégociation globale de la dette bancaire du Groupe précédent le tirage du nouveau crédit syndiqué.

Crédit syndiqué 2014

En juillet 2014, le Groupe a souscrit un crédit syndiqué d'un total de 600 millions d'euros, qu'il a notamment utilisé dans le cadre de l'acquisition de Global Collect, se répartissant comme suit :

- une tranche à tirages renouvelables de 500 millions d'euros, d'une durée de vie initiale de 5 ans. Cette tranche peut être renouvelée pour deux ans sur demande du Groupe. Elle est tirée en totalité au 31 décembre 2014 ;
- une tranche de 100 millions d'euros, amortissable sur 5 ans, tirée en totalité au 31 décembre 2014.

Dans le cadre du crédit syndiqué souscrit en 2014, le Groupe s'est engagé à respecter certains ratios financiers qui sont testés annuellement, sur la base de comptes consolidés pro-forma. Au 31 décembre 2014, les dettes nettes doivent être inférieures à 3,5 fois l'EBITDA. Au-delà de cette date, et à chaque publication financière, les dettes nettes doivent être inférieures à 3 fois l'EBITDA.

Le Groupe s'est également engagé à respecter certains covenants juridiques usuels.

Ces ratios sont respectés au 31 décembre 2014.

Des cas de remboursement anticipé sont prévus à l'initiative d'Ingenico ou des prêteurs dans les cas usuels.

4) Concours bancaires

Les concours bancaires s'élèvent à 14,6 millions d'euros au 31 décembre 2014, et sont attribuables principalement à la société Ingenico Payment Services GmbH (ex easycash GmbH).

Les concours bancaires s'élevaient à 23,0 millions d'euros au 31 décembre 2013, et étaient attribuables à la société Ingenico Payment Services GmbH (ex easycash GmbH).

5) Dettes liées aux contrats de location-financement

Au 31 décembre 2014, les dettes relatives aux contrats de location financement concernent principalement la société Ingenico Italia pour 1,2 million d'euros.

Au 31 décembre 2013, les dettes relatives aux contrats de location financement concernent principalement la société Ingenico Payment Services GmbH (ex easycash GmbH) pour un montant de 1,7 million d'euros et la société Ingenico Italia pour 1,9 million d'euros.

Principales caractéristiques des emprunts et dettes financières

Taux d'intérêts et échéances

2014

(en milliers d'euros)	Montant	Taux moyen annuel	Moins de 1 an	1 - 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt obligataire convertible "OCEANE"	111 628	2,75%	111 628	-	-
Emprunt obligataire	456 702	2,50%	-	-	456 702
Dettes bancaires	595 384	1,38%	20 000	575 384	-
Dettes liées aux contrats de location-financement	1 578	3,70%	751	827	-
Concours bancaires	14 607		14 607	-	-
Autres dettes financières	4 732		1 521	3 211	-
Intérêts courus sur emprunts	5 953		5 953	-	-
Total des dettes financières	1 190 584		154 460	579 422	456 702

2013

(en milliers d'euros)	Montant	Taux moyen annuel	Moins de 1 an	1 - 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt obligataire convertible "OCEANE"	227 098	2,75%	-	227 098	-
Dettes bancaires	381 522	1,67%	53 487	328 035	-
Dettes liées aux contrats de location-financement	3 992	2,52%	1 804	2 188	-
Concours bancaires	22 991		22 991	-	-
Autres dettes financières	6 005		2 900	3 088	17
Intérêts courus sur emprunts	6 880		6 880	-	-
Total des dettes financières	648 488		88 062	560 409	17

Ventilation par devises

La ventilation des dettes financières par devises est la suivante :

(en milliers d'euros)	2014	2013
Euro	1 190 167	648 331
Dollar américain	328	111
Autres devises	89	46
Total des dettes financières	1 190 584	648 488

Les montants sont donnés en contrevaletur euro.

Variation des dettes financières

La variation des dettes financières s'analyse comme suit :

Solde au 31 décembre 2012	459 028
Nouveaux emprunts	276 509
Interêts capitalisés	7 804
Remboursements	(108 404)
Variation des découverts	9 673
Différence de conversion	(11)
Autres mouvements	(9)
Variation de périmètre	3 898
Solde au 31 décembre 2013	648 488
Nouveaux emprunts	1 042 810
Interêts capitalisés	10 567
Conversions d'obligations	(122 731)
Remboursements	(388 524)
Variation des découverts	(8 416)
Intérêts courus non échus	(928)
Différence de conversion	37
Variations de juste valeur	8 947
Autres mouvements	24
Variation de périmètre	310
Solde au 31 décembre 2014	1 190 584

2014

Au cours de l'année 2014, le Groupe a :

- remboursé le crédit syndiqué de 2011 pour 157,5 millions d'euros (tranche amortissable), 140 millions d'euros (tranche remboursable in fine) et 49,5 millions d'euros (tranche renouvelable) ;
- émis un emprunt obligataire de 450 millions d'euros ;
- souscrit un nouvel emprunt bancaire pour 600 millions d'euros.

Les conversions d'obligations de l'emprunt dit OCEANE ont réduit la dette d'un montant de 122,7 millions d'euros.

Les intérêts capitalisés portent sur l'emprunt obligataire, l'emprunt obligataire convertible et les emprunts bancaires décrits ci-dessus.

Les variations de juste valeur concernent la comptabilisation de l'emprunt obligataire émis en 2014.

2013

Au cours de l'année 2013, le Groupe a :

- effectué un tirage de 100 millions d'euros sur la tranche renouvelable du crédit syndiqué souscrit en 2011 ;
- partiellement remboursé ce tirage, pour 50,5 millions d'euros ;
- remboursé la partie amortissable du crédit syndiqué pour 52,5 millions d'euros ;
- souscrit de nouveaux emprunts décrits précédemment dans cette note.

Les intérêts capitalisés portaient sur l'emprunt obligataire, le crédit syndiqué et les autres emprunts mis en place en 2013.

Les nouveaux emprunts inclus dans les variations de périmètre concernaient l'acquisition d'Ogone. Ils avaient été partiellement remboursés en 2013.

Lignes de crédits non tirées au 31 décembre 2014

Le Groupe bénéficie de lignes bilatérales non encore tirées pour 31,5 millions d'euros.

25. INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

Juste valeur des instruments dérivés à la clôture

(en milliers d'euros)	2014	2013
Instruments dérivés de taux		
Actif courant	9 681	-
Passif courant	(1 973)	(3 414)
Instruments dérivés de change		
Actif courant	1 252	1 236
Passif courant	(1 628)	(1 029)
Total	7 332	(3 207)

Ventilation des instruments par politique d'investissement

(en milliers d'euros)	Solde au 1er janvier 2014		Solde au 31 décembre 2014	
	Juste valeur du dérivé	Variation par résultat	Variation par capitaux propres	Juste valeur du dérivé
Instruments qualifiés de couverture de flux de trésorerie (cash flow hedge)				
Contrats de change à terme	349	41	(545)	(155)
Options de change	-	-	-	-
Swaps de change	-	-	-	-
Swaps de taux	(3 414)	-	3 414	-
Options de taux (cap)	-	-	-	-
Instruments non désignés en couverture de flux de trésorerie				
Contrats de change à terme	(317)	491	-	174
Options de change	-	-	-	-
Swaps de change	175	(570)	-	(395)
Swaps de taux	-	7 708	-	7 708
Options de taux (cap)	-	-	-	-
Total	(3 207)	7 670	2 869	7 332

Les variations de valeur des instruments de couverture inefficaces ou celles des parties inefficaces d'instruments de couverture efficaces, sont enregistrées directement en résultat financier. Elles sont principalement liées aux différentiels de taux d'intérêts entre la devise des éléments couverts et l'euro dans le cas des couvertures de change.

Conformément à IFRS 13, entrée en vigueur le 1er janvier 2013, le Groupe tient compte du risque de défaut de paiement dans l'évaluation de ses dérivés de couverture. A la clôture de l'exercice, l'impact de ce risque propre ou risque de contrepartie sur la valorisation des instruments financiers détenus par le Groupe n'est pas significatif.

Au cours de l'année, le Groupe a mis en place un swap de taux, à hauteur de 50% du nominal de l'emprunt obligataire émis en 2014, soit 225 millions d'euros, d'une durée de vie de 7 ans. Ce swap transforme une partie de l'exposition à taux fixe du Groupe en taux variable. Cette couverture est comptabilisée en fair value hedge, les variations de juste valeur du dérivé sont comptabilisées par résultat, tout comme les variations de juste valeur de son sous-jacent.

Par ailleurs, le Groupe a procédé en 2014 au remboursement des emprunts bancaires existant au 31 décembre 2013. Un swap de taux qualifié de cash-flow hedge était associé au crédit syndiqué d'août 2011. En l'absence de sous-jacent, cette couverture de taux n'est plus considérée comme efficace et perd sa qualification de cash-flow

hedge. Cette perte d'efficacité a pour impact le recyclage d'une charge de 2,6 millions d'euros des capitaux propres vers le compte de résultat.

Les contrats de dérivés du Groupe comprennent des clauses de compensation pour chaque banque. Conformément à IFRS 7, la présentation des actifs et passifs de dérivés prenant en compte ces compensations serait la suivante :

(en milliers d'euros)		2014	
	Montants bruts présentés au bilan	Impact des accords de compensation	Montants nettés
JV des dérivés actifs	10 933	(2 214)	8 718
JV des dérivés passifs	(3 601)	2 214	(1 387)
Position nette	7 332		7 332

(en milliers d'euros)		2013	
	Montants bruts présentés au bilan	Impact des accords de compensation	Montants nettés
JV des dérivés actifs	1 236	(1 182)	54
JV des dérivés passifs	(4 443)	1 182	(3 261)
Position nette	(3 207)		(3 207)

26. PROVISIONS POUR RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

Le Groupe a des obligations au titre de régimes de retraite à prestations définies dans les pays suivants:

- En France, des indemnités de fin de carrière sont versées et sont calculées en fonction du dernier salaire, de l'ancienneté et des dispositions prévues dans les différentes conventions collectives ;
- Au Royaume-Uni, un régime de retraite existe mais le plan est fermé ;
- En Allemagne, un régime de retraite existe dont les avantages sont calculés en fonction du dernier salaire ;
- En Italie, le régime TFR s'applique et le forfait versé au moment du départ à la retraite est fonction des salaires reçus tout au long de la carrière du bénéficiaire ;
- En Turquie, des indemnités de retraite sont calculées en fonction du dernier salaire ;
- Aux Pays-Bas, il existe un régime de retraite en plus d'un régime de prime à l'ancienneté (ou médaille).

Les montants d'engagement des régimes à prestations définies ont été déterminés par des actuaires qualifiés.

Aucune obligation à long terme au titre des régimes médicaux n'existe dans le Groupe.

Il existe deux catégories de régimes de retraite :

1) *Régimes à cotisations définies*

Ces régimes existent dans la majorité des pays d'Europe (France, Benelux, Allemagne, Italie et Espagne), aux Etats-Unis ainsi que dans les pays d'Asie-Pacifique. Ces régimes font l'objet de versements auprès d'organismes habilités à gérer de tels fonds de retraite qui sont comptabilisés en charges de l'exercice.

2) *Régimes à prestations définies*

Il existe deux natures de régime à prestations définies comptabilisées dans les provisions pour retraites et engagements assimilés :

- les régimes à prestations définies non couverts par des actifs : dans le cadre de ces régimes, des provisions pour indemnités de départ à la retraite sont constatées au passif du bilan dans le compte « provisions pour retraites et engagements assimilés ». Les pays concernés sont la France, l'Allemagne, l'Italie, la Turquie et les Pays-Bas.
- les régimes à prestations définies couverts par des actifs (ou régimes financés) : ce régime existe au Royaume-Uni. Des provisions pour indemnités de départ à la retraite sont également constatées au passif du bilan, diminuées de la valeur des actifs.

La variation des provisions pour retraites et engagements assimilés se décompose de la façon suivante :

2014									
(en milliers d'euros)	Régimes financés	Régimes non financés							Total
	Grande Bretagne	France	Allemagne	Italie	Turquie	Pays-Bas	Autres	Total	
Au 1^{er} janvier	(583)	5 362	4 289	2 214	141	-	-	12 006	11 423
Regroupements d'entreprises	-	-	-	-	-	473	-	473	473
Différence de conversion et autres	25	-	(121)	-	11	-	8	(102)	(77)
Charge de la période	(49)	732	43	216	38	10	202	1 241	1 192
Prestations versées	-	(189)	(121)	(123)	-	-	-	(433)	(433)
Contribution au fonds	(992)	-	-	-	-	-	-	-	(992)
Révaluations du passif net au titre des prestations définies	2 913	1 893	1 133	423	107	35	14	3 605	6 518
Au 31 décembre	1 314	7 798	5 223	2 730	297	518	224	16 790	18 104

2013									
(en milliers d'euros)	Régimes financés	Régimes non financés							Total
	Grande Bretagne	France	Allemagne	Italie	Turquie	Pays-Bas	Autres	Total	
Au 1^{er} janvier	500	4 414	4 512	1 978	270	-	-	11 174	11 674
Regroupements d'entreprises	-	29	-	-	-	-	-	29	29
Différence de conversion et autres	(30)	-	-	-	(46)	-	-	(46)	(76)
Charge de la période	1	561	176	213	61	-	-	1 011	1 012
Prestations versées	-	(265)	(245)	(79)	-	-	-	(589)	(589)
Contribution au fonds	(942)	-	-	-	-	-	-	-	(942)
Révaluations du passif net au titre des prestations définies	(112)	623	(154)	102	(144)	-	-	427	315
Au 31 décembre	(583)	5 362	4 289	2 214	141	-	-	12 006	11 423

Rapprochement des obligations au titre des prestations définies

2014			
Valeur actualisée de l'obligation (en milliers d'euros)	Total	Régime financé	Régime non financé
Au 1^{er} janvier	34 918	22 912	12 006
Coût des services rendus	863	-	863
Coût financier	1 439	1 061	378
Révaluations du passif net au titre des prestations définies	7 065	3 460	3 605
Différences de conversion	1 658	1 760	(102)
Prestations versées imputées sur la réserve comptable	(433)	-	(433)
Prestations versées imputées sur les actifs du régime	(330)	(330)	-
Regroupements d'entreprises	473	-	473
Au 31 décembre	45 653	28 863	16 790

2013			
Valeur actualisée de l'obligation (en milliers d'euros)	Total	Régime financé	Régime non financé
Au 1^{er} janvier	33 239	22 065	11 174
Coût des services rendus	682	-	682
Coût financier	1 234	905	329
Révaluations du passif net au titre des prestations définies	1 110	683	427
Différences de conversion	(488)	(442)	(46)
Prestations versées imputées sur la réserve comptable	(589)	-	(589)
Prestations versées imputées sur les actifs du régime	(299)	(299)	-
Regroupements d'entreprises	29	-	29
Au 31 décembre	34 918	22 912	12 006

Rapprochement de la juste valeur des actifs du régime

Juste valeur des actifs de couverture (en milliers d'euros)	2 014	2 013
Au 1^{er} janvier	23 496	21 565
Rendement des actifs	1 107	904
Révaluations du passif net au titre des prestations définies	547	795
Différences de conversion	1 735	(411)
Cotisations de l'employeur	992	942
Paiements sur les actifs	(328)	(299)
Au 31 décembre	27 549	23 496

Détail des actifs et passifs comptabilisés

(en milliers d'euros)	2 014	2 013
Actifs et passifs comptabilisés au bilan		
Dette actuarielle	45 653	34 918
Juste valeur des actifs de couverture	27 549	23 496
Engagements nets	(18 104)	(11 422)
Coûts des services passés non reconnus	-	-
Seuil de la valeur de l'actif défini par un plafond	-	-
Passif net au bilan	(18 104)	(11 422)

Charge comptabilisée en résultat

Charge comptabilisée en résultat (en milliers d'euros)	(Prévisionnelle)	
	Exercice 2014	Exercice 2015
Coût des services rendus	863	1 121
Coût financier	1 439	1 331
Rendement des actifs du régime	(1 107)	(1 032)
Au 31 décembre	1 195	1 420

Etat du résultat net et autres éléments du résultat global

L'historique des impacts dans l'état du résultat global est présenté dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	2014	2013
Au 1^{er} janvier	7 476	7 235
Révaluations du passif net au titre des prestations définies	6 518	315
Différences de conversion	(35)	(74)
Au 31 décembre	13 959	7 476

La ventilation des écarts actuariels reconnus dans l'exercice 2014 se détaille de la manière suivante:

	En milliers d'euros	En pourcentage*
Obligations		
Expérience	755	1,62%
Hypothèses financières	6 310	13,82%
Actifs de couverture		
Expérience	(547)	(1,99)%
Total	6 518	

* en pourcentage de la valeur de la provision ou de celle des actifs

Détail de la juste valeur des actifs de couverture

Structure des investissements	En milliers d'euros	En pourcentage	Taux de rémunération
Actions	18 960	68,82%	3,70%
Obligations	8 169	29,65%	3,70%
Autres	420	1,52%	3,70%
Total	27 549	100,00%	3,70%

Les actifs du régime ne comprennent pas de terrain ou d'immeuble occupé par des sociétés du Groupe, ou d'autre actif utilisé par le Groupe. Il n'y a pas d'actif distinct.

La juste valeur des actifs concerne uniquement le régime au Royaume-Uni.

Hypothèses actuarielles

	France	Allemagne	Italie	Turquie	Royaume- Uni	Pays-Bas	Autres	En moyenne pondéré par la valeur de l'obligation
Taux d'actualisation	1,50%	1,50%	1,50%	8,10%	3,70%	1,50%	N/A	2,93%
Taux attendus d'augmentation des salaires	2,50%	1,50%	2,50%	7,00%	N/A	3,00%	N/A	2,54%

Effet d'une augmentation/diminution d'un point de pourcentage des coûts médicaux

Aucun régime n'est concerné.

Meilleure estimation des contributions à verser au régime pour l'année 2015

Les cotisations attendues pour l'année fiscale se terminant le 31 décembre 2015 se répartissent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	2015
Cotisations de l'employeur	1 027
Cotisations des participants aux régimes	-

Sensibilité du bilan aux principales hypothèses au 31 décembre 2014

Sous l'hypothèse d'une modification du taux d'actualisation de +1% ou -1% pour l'ensemble des régimes, le bilan se présenterait ainsi :

(en milliers d'euros)	Taux d'actualisation +1%			Taux d'actualisation -1%		
	TOTAL	Régime financé	Régime non financé	TOTAL	Régime financé	Régime non financé
Actifs et passifs comptabilisés au bilan						
Dette actuarielle	38 000	23 320	14 680	55 168	35 774	19 394
Juste valeur des actifs de couverture	27 549	27 549	-	27 549	27 549	-
Engagements nets	(10 451)	4 229	(14 680)	(27 619)	(8 225)	(19 394)
Coûts des services passés non reconnus	-	-	-	-	-	-
Seuil de la valeur de l'actif défini par un plafond	-	-	-	-	-	-
Passif net au bilan	(10 451)	4 229	(14 680)	(27 619)	(8 225)	(19 394)

Sous l'hypothèse d'une modification du taux d'inflation à +1% ou -1% pour l'ensemble des régimes, le bilan se présenterait ainsi :

(en milliers d'euros)	Taux d'inflation +1%			Taux d'inflation -1%		
	TOTAL	Régime financé	Régime non financé	TOTAL	Régime financé	Régime non financé
Actifs et passifs comptabilisés au bilan						
Dette actuarielle	52 706	33 867	18 839	39 724	24 632	15 092
Juste valeur des actifs de couverture	27 549	27 549	-	27 549	27 549	-
Engagements nets	(25 157)	(6 318)	(18 839)	(12 175)	2 917	(15 092)
Coûts des services passés non reconnus	-	-	-	-	-	-
Seuil de la valeur de l'actif défini par un plafond	-	-	-	-	-	-
Passif net au bilan	(25 157)	(6 318)	(18 839)	(12 175)	2 917	(15 092)

Sur la base du rapport de l'actuaire au Royaume-Uni, IFRIC 14 n'a pas d'impact sur les comptes au 31 décembre 2014.

Sous l'hypothèse d'une modification du taux d'actualisation de +1% ou -1% pour l'ensemble des régimes, les impacts OCI au 31 décembre 2014 seraient les suivants :

(en milliers d'euros)	Taux d'actualisation +1%	Taux d'actualisation -1%
Au 1^{er} janvier	7 476	7 476
Réévaluations du passif net au titre des prestations définies	(1 174)	15 994
Différences de conversion	(155)	273
Au 31 décembre	6 147	23 743

27. AUTRES PROVISIONS

(en milliers d'euros)	Solde au 1er janvier 2014	Différence de conversion	Variations de périmètre	Dotations	Reprise pour utilisation	Reprise sans objet	Autres mouvements	Solde au 31 décembre 2014
Provisions pour garantie	12 455	1 010	-	14 003	(12 273)	(85)	(37)	15 073
Provisions pour litiges et réclamations	8 017	107	1 028	3 354	(2 064)	(420)	274	10 296
Provisions pour restructuration	1 207	(3)	-	504	(1 125)	-	1	584
Autres provisions	8 891	(563)	-	12 181	(4 131)	(2 565)	3 471	17 284
Total autres provisions	30 570	551	1 028	30 042	(19 593)	(3 070)	3 709	43 237

(en milliers d'euros)	Solde au 1er janvier 2013	Différence de conversion	Variations de périmètre	Dotations	Reprise pour utilisation	Reprise sans objet	Autres mouvements	Solde au 31 décembre 2013
Provisions pour garantie	12 130	(759)	-	13 156	(12 219)	32	115	12 455
Provisions pour litiges et réclamations	7 350	(283)	-	3 762	(2 706)	(307)	201	8 017
Provisions pour restructuration	762	(5)	-	810	(360)	-	-	1 207
Autres provisions	11 062	(141)	1	7 919	(5 408)	(4 588)	46	8 891
Total autres provisions	31 304	(1 188)	1	25 647	(20 693)	(4 863)	362	30 570

(i) Garanties

Les provisions pour garanties traduisent une estimation des coûts attendus résultant de la garantie annuelle consentie lors de la vente du produit.

(ii) Litiges et réclamations

Ingenico est engagé dans un certain nombre de réclamations et de procédures d'arbitrage qui sont apparues dans le cadre normal de ses activités.

- Litiges commerciaux

Ces litiges font l'objet d'une revue régulière par la Direction Juridique du Groupe et sont couverts par des provisions lorsque le Groupe considère qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour couvrir le risque encouru et qu'une estimation fiable de ce montant peut être faite. Les reprises sans objet résultent, pour l'essentiel, de la résolution de ces litiges, pour lesquels le Groupe a eu gain de cause ou pour lesquels le montant réel du préjudice s'est avéré inférieur à son montant estimé.

- Litiges fiscaux

Au cours de l'exercice 2014 et des exercices précédents, des sociétés du Groupe ont fait l'objet de contrôles fiscaux et parfois de proposition de rectifications. Les conséquences financières de ces rappels d'impôts et taxes sont comptabilisées par voie de provisions pour les montants notifiés et acceptés ou considérés comme présentant une sortie de ressources probable et pouvant être déterminés de manière fiable. Le Groupe revoit périodiquement l'estimation de ce risque au regard de l'évolution des contrôles et des contentieux et estime qu'aucun contrôle en cours n'aura d'impact significatif sur sa situation financière ou sa liquidité.

Ainsi, des procédures de redressement fiscal concernant une filiale au Brésil sont toujours en cours. Elles sont liées à l'ICMS, avec un montant en cause (principal, au titre des années 2004 à 2009, intérêts et pénalités) de l'ordre de 67 millions d'euros au 31 décembre 2014. Dans un contexte de guerre fiscale entre États (*Tax War*) qui affecte Ingenico au même titre qu'un grand nombre d'entreprises brésiliennes et internationales, l'administration fiscale de l'État de Sao Paulo conteste la déduction par Ingenico Do Brasil, d'une fraction de l'ICMS mentionnée sur les factures émises par un de ses fournisseurs. En effet, ce dernier bénéficierait d'un avantage fiscal accordé par l'État du Minas Gerais dans lequel il est implanté, qui ne serait pas conforme à la législation fédérale. Tous les redressements notifiés en matière d'ICMS sont encore en cours de contestations devant les cours administratives brésiliennes. Au 31 décembre 2014, aucune décision définitive des cours administratives brésiliennes n'a été notifiée à Ingenico et, par conséquent, aucune demande de mise en recouvrement n'a été reçue. Par ailleurs, la filiale, appuyée par ses conseils spécialisés, estime avoir de sérieux arguments pour contester ceux de l'administration.

Au regard de l'analyse de ces risques et en application des critères de la norme IAS 37, aucune provision n'est constatée dans les comptes au 31 décembre 2014.

- Autres litiges

Un « settlement agreement » signé en novembre 2014 a clos le litige avec M. Will Graylin, actionnaire minoritaire de la société Roam Data Inc.

(iii) Autres provisions

Les autres provisions correspondent à des provisions pour charges liées à l'activité (engagement de rachat de stocks des fournisseurs, risques qualité clients, indemnités commerciales clients...).

Le montant de 2.6 millions d'euros de reprises sans objet concerne principalement les engagements de rachat de stocks des fournisseurs et les risques qualité clients.

Les autres mouvements comprennent principalement une provision pour risques liés à la qualité chez Ingenico Do Brazil de 3,1 millions d'euros.

(en milliers d'euros)	2014	2013
Engagements de rachat des stocks des fournisseurs	2 355	1 720
Risques liés à la qualité des produits	10 777	4 390
Indemnités et autres avantages sociaux	837	773
Indemnités commerciales clients	721	93
Autre charges	2 593	1 915
Total autres provisions	17 284	8 891

28. AUTRES DETTES NON COURANTES

(en milliers d'euros)	2014	2013
Dettes fournisseurs	-	79
Dettes sociales	4 340	234
Produits constatés d'avance	25 513	20 789
Autres dettes	6 231	3 466
Total	36 084	24 568

L'augmentation des autres dettes non courantes provient essentiellement :

- de l'augmentation des dettes sociales, en relation avec les plans de rémunération à long terme dans différentes filiales du Groupe ;
- de l'augmentation des produits constatés d'avance notamment dans la filiale Ingenico Do Brazil, en relation avec l'augmentation des ventes assorties de garanties étendues ;
- de la réévaluation de l'option de vente sur des titres de la filiale Ingenico Asia Holding Ltd, comptabilisée dans les autres dettes.

En 2013, le Groupe avait procédé à une augmentation de capital de sa filiale Ingenico Asia Holding Ltd au profit d'un actionnaire externe. Cet actionnaire minoritaire détient une option de vente qui lui permet de revendre au Groupe les actions auxquelles il a souscrit en 2013. Le Groupe avait donc reconnu une dette en relation avec cette option de vente, classée ici en autres dettes. La méthode de valorisation de cette dette est décrite en Note 3 Définition des classes d'actifs et de passifs financiers par catégorie comptable.

29. FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES D'EXPLOITATION COURANTES

(en milliers d'euros)	2014	2013
Dettes fournisseurs	274 850	222 904
Autres dettes d'exploitation	138 648	104 955
<i>Dont avances versées par les clients</i>	9 963	6 038
<i>Dont dettes fiscales</i>	13 844	22 739
<i>Dont dettes sociales</i>	114 565	76 164
Total	413 498	327 859

L'augmentation des dettes fournisseurs est cohérente avec la hausse de l'activité.

30. DETTES D'IMPÔT COURANT

Au 31 décembre 2014, la dette d'impôt courant est essentiellement constituée de l'impôt à payer du fait de résultats fiscaux bénéficiaires de filiales du Groupe.

(en milliers d'euros)	2014	2013
Allemagne	2 584	1 724
Chine	3 649	2 726
France	16 552	7 122
Italie	-	2 220
Royaume-Uni	2 523	2 344
Autres pays	3 213	1 751
TOTAL	28 521	17 887

31. DETTES DIVERSES

Les dettes diverses s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	2014	2013
Produits Constatés d'avance	120 658	81 160
Autres dettes	5 556	29 349
Total	126 214	110 509

L'augmentation des produits constatés d'avance vient principalement des produits facturés par la filiale Landi.

La diminution des autres dettes est la conséquence :

- Du paiement du complément de prix issu de l'achat des actifs de PT Ingenico International Indonesia ;
- Du paiement d'une partie du complément de prix issu de l'acquisition de Ingenico Payment System LLC ;
- Du paiement de l'option de vente (put) sur les titres de la société Roam Data Inc. ;
- Du transfert sur des comptes spécifiques des liquidités liées à l'activité de la filiale Tunz (voir Note 32 Fonds détenus pour le compte des commerçants).

Au 31 décembre 2014, les autres dettes comprennent principalement le complément de prix issu de l'acquisition d'Ingenico Payment System LLC.

32. FONDS, CREANCES ET DETTES LIES A L'ACTIVITE D'INTERMEDIATION

en milliers d'euros	2014
Créances liées à l'activité d'intermédiation	1 943
Fonds liés à l'activité d'intermédiation	308 225
TOTAL DES ACTIFS	310 168
Dettes liées à l'activité d'intermédiation	310 168
TOTAL DES PASSIFS	310 168

33. ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en milliers d'euros)

2014

2013

ENGAGEMENTS RECUS

Cautions diverses	3 770	4 215
Garantie de passif reçue dans le cadre de l'acquisition de 83,86% de Roam Data Inc. : sans limitation de durée (montant de l'engagement: 700 milliers de dollars US).	577	508
Garantie de passif reçue dans le cadre de l'acquisition d'Ingeserve Co. Ltd dont l'échéance est le 21 mai 2015.	illimitée	illimitée
Garantie de passif reçue dans le cadre de l'acquisition de TNET: illimitée dans le temps et le montant.	illimitée	illimitée
Garantie de passif reçue dans le cadre de l'acquisition de Paycom. Les échéances sont les suivantes : le 1er juillet 2021 dans le cadre des garanties corporate, le 31 décembre 2015 dans le cadre des garanties fiscales.	12 381	12 381
Garantie de passif reçue dans le cadre de l'acquisition de PT Payment Indonesia. Le montant total des garanties de passif s'élève à 4,5 millions de dollars américains. Les échéances sont les suivantes: - fiscale jusqu'à janvier 2018 - corporate : illimitée dans le temps - autres garanties: jusqu'à juillet 2014	3 706	3 263
Garanties de passif reçue dans le cadre de l'acquisition d'Ogone. Le montant total des garanties de passif (hors garantie spéciale) s'élève à 89,3 millions d'euros. Les échéances sont les suivantes: - fiscale jusqu'au 31 décembre 2016 - corporate: illimitée dans le temps - autres garanties jusqu'à septembre 2014 - une garantie spéciale additionnelle sur les pertes fiscales liées à l'acquisition de la holding luxembourgeoise et dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2016.	89 325	89 325
Garantie de passif reçue dans le cadre de l'acquisition de GlobalCollect. La garantie de passif, d'un montant maximal de 20 millions d'euros, a pour échéance le 30 septembre 2015.	750	750
	20 000	

AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Dans le cadre de la cession de la société Fixed & Mobile Pte Ltd, le Groupe a reçu un nantissement de 16 650 actions de la société en garantie de sa créance et du prêt accordé aux acquéreurs. Le nantissement prendra fin lorsque ces 2 montants auront été remboursés en totalité.

ENGAGEMENTS DONNES

Cautions diverses	20 631	18 816
Garantie de passif donnée dans le cadre de la cession de Sagem Denmark en 2009 : - garantie fiscale jusqu'à prescription (mai 2015)	20 254	20 254

AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Le Groupe s'est engagé à contribuer à un fonds d'investissement à hauteur de 14 millions d'euros. Le premier appel de fonds a été souscrit pour un montant de 112 milliers d'euros et figure au bilan.

En 2014, la Société a contracté dans le cadre de son activité les engagements suivants :

- le Groupe a effectué des commandes fermes auprès de ses fabricants pour un montant d'environ 137,4 millions d'euros au 31 décembre 2014 ;
- paiements futurs relatifs à des contrats non résiliables en location simple.

Le tableau ci-dessous indique, à l'issue de chaque année, les loyers futurs minimaux pour les contrats non résiliables de location simple.

(en milliers d'euros)	2014	2013
Engagements donnés sur location simple	94 950	72 341
Total	94 950	72 341

L'analyse des engagements donnés par le Groupe sur des locations non résiliables et par échéance au 31 décembre 2014 est la suivante :

(en milliers d'euros)							2014
	Opérations Centrales	SEPA	Asie Pacifique	Amérique du Nord	Amérique Latine	EMEA	Total
N+1	12 461	4 649	2 181	402	264	-	19 957
N+2	9 851	3 112	1 119	404	-	-	14 487
N+3	9 222	2 378	390	310	-	-	12 300
N+4	9 060	1 493	17	275	-	-	10 845
N+5 et suivante	24 952	8 996	14	3 398	-	-	37 361
Total	65 547	20 628	3 723	4 790	264	-	94 950

L'analyse des engagements donnés par le Groupe sur des locations non résiliables et par échéance au 31 décembre 2013 était la suivante :

(en milliers d'euros)							2013
	Opérations Centrales	SEPA	Asie Pacifique	Amérique du Nord	Amérique Latine	EMEA	Total
N+1	7 743	6 043	918	994	757	-	16 455
N+2	6 690	3 058	479	756	194	-	11 176
N+3	6 534	1 640	135	701	196	-	9 207
N+4	6 248	1 184	-	3 659	166	-	11 257
N+5 et suivante	23 591	469	-	19	166	-	24 245
Total	50 807	12 394	1 533	6 129	1 479	-	72 341

Par ailleurs, dans le cadre de ses activités, les loyers futurs minimaux que le Groupe Ingenico percevra pour les contrats non résiliables de location simple représentent un montant de 3,5 millions d'euros en 2014 et de 5,9 millions d'euros en 2013.

34. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les rémunérations et avantages relatifs au Conseil de Direction en 2014 et 2013 se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	2014		2013	
	Montants dus au titre de l'exercice	Montants versés au cours de l'exercice	Montants dus au titre de l'exercice	Montants versés au cours de l'exercice
Rémunérations fixes	3 858	3 860	4 570	4 539
Rémunérations variables	3 885	3 116	2 975	3 128
Avantages en nature	208	208	211	211
Actions gratuites (coût du service comptabilisé)	1 379		2 768	
Total	9 330	7 184	10 524	7 877

Conformément aux recommandations de l'AMF, la note concernant les rémunérations des dirigeants avait été remaniée en 2013 de manière à ce que l'information soit plus détaillée et représentative du mode d'organisation de la société. Ainsi, les rémunérations présentées dans cette note concernent désormais uniquement les membres du Conseil de Direction qui a pour mission de définir la stratégie du Groupe, de créer les conditions qui permettront sa mise en œuvre et d'atteindre les objectifs fixés. Le Conseil de Direction est présidé par le Président Directeur Général.

Au 31 décembre 2014, le Conseil de Direction s'est réduit à 12 membres, expliquant ainsi la diminution des rémunérations globales.

35. EVENEMENTS POST CLOTURE

Le 15 décembre 2014, le Groupe a annoncé l'exercice de l'option de remboursement anticipé, le 15 janvier 2015, portant sur la totalité des obligations à option de conversion et/ou d'échanges en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) restant en circulation au 07 janvier 2015. Les porteurs d'OCEANE avaient ainsi la faculté, jusqu'au 6 janvier 2015 inclus, d'exercer leur droit à l'attribution d'actions à raison de 1,015 action Ingenico pour 1 OCEANE. Pour les porteurs qui n'avaient pas exercé leur droit à l'attribution d'actions, le remboursement anticipé a été effectué au pair augmenté du coupon couru, soit 37,48€ par OCEANE.

Les obligations converties avant le 31 décembre 2014 ne toucheront pas le coupon au titre de l'année, mais les actions issues de la conversion auront droit au dividende versé en 2015 au titre de l'année 2014. Les obligations converties depuis le 1er janvier 2015 toucheront le coupon de l'emprunt au titre de 2014, mais les actions issues de la conversion n'auront pas droit au dividende versé en 2015.

La dette obligataire convertible qui s'élevait à 111,6 millions d'euros au 31 décembre 2014 a par conséquent totalement disparue au 15 janvier 2015, donnant lieu à une émission de 3 216 566 actions et un remboursement en espèces de 0,2 millions d'euros relatif à 6 489 OCEANES qui n'avaient pas été converties au 7 janvier 2015.

Après cette opération la dette nette du Groupe s'élève à 652,6 millions d'euros.

Le 15 janvier 2015, le Groupe a annoncé de nouvelles nominations au sein de son Comité Exécutif, destinées à répondre à l'évolution de son périmètre d'activité. Les changements dans l'organisation du Groupe, qui seront mis en place au cours du premier trimestre 2015, s'articulent autour des axes suivants :

- La création d'une nouvelle unité opérationnelle mondiale consacrée aux paiements en ligne ;
- Le regroupement de l'ensemble des solutions et plates-formes technologiques sous une même organisation ;
- Le recentrage sur quatre zones géographiques : Europe, Afrique ; Asie-Pacifique, Moyen-Orient ; Amérique Latine ; Amérique du Nord ;
- La création d'Ingenico Labs pour appuyer l'effort d'innovation à l'échelle du groupe ;
- Le départ en retraite de Patrice Durand, EVP Finance & Operations, après la publication des résultats de l'exercice 2014. Il sera remplacé par Pierre-Antoine Vacheron, EVP Strategy, Performance & Finance.

36. INFORMATIONS FINANCIERES PRO FORMA

Le compte de résultat consolidé pro forma pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 tient uniquement compte de l'intégration de Global Collect. Il a été préparé afin de présenter le compte de résultat consolidé de l'exercice clos au 31 décembre 2014 du Groupe Ingenico comme si l'acquisition de Global Collect était intervenue le 1er janvier 2014. Il est publié à seule fin d'illustration. A ce titre, il n'est pas nécessairement représentatif de la situation financière ou des performances du Groupe Ingenico si l'acquisition de Global Collect était intervenue à une date antérieure à celle de sa survenance réelle. Il ne préjuge pas non plus de la situation financière ou des performances du Groupe au cours des exercices futurs.

(en milliers d'euros)	2 014
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 846 424
Coût des ventes	(1 051 937)
MARGE BRUTE	794 487
Charges commerciales et marketing	(181 841)
Frais de recherche et développement	(117 013)
Frais administratifs	(186 049)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	309 584
Autres produits/(charges) opérationnels	(19 798)
RESULTAT OPERATIONNEL	289 786
Charges financières nettes	(28 005)
RESULTAT FINANCIER	(28 005)
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	(1 379)
RESULTAT AVANT IMPOTS	260 402

Le compte de résultat proforma a été établi à partir des comptes consolidés du Groupe Ingenico auxquels ont été appliqués les principaux retraitements suivants :

- Prise en compte des différents soldes intermédiaires de gestion de Global Collect pour la période comprise entre le 1er janvier 2014 et la date d'acquisition (30 septembre 2014). Les règles et méthodes comptables retenues sont identiques à celles retenues pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
- Prise en compte de la charge d'amortissement complémentaire sur les actifs incorporels identifiés évalués à la juste valeur lors de l'affectation du prix d'acquisition ;
- Prise en compte de la charge IFRS 2 qui correspond aux plans d'actions dont la période d'acquisition des droits se situe au 1er trimestre 2015 ;
- Prise en compte de la charge financière complémentaire théorique et annulation des coûts de financement d'une dette avec l'ancien actionnaire de Global Collect ;
- Annulation des coûts de transaction supportés par Global Collect.